

NOTRE ARMÉE MUNIE DE PROJECTILES TÉLÉGUIDÉS?

(LIRE EN PAGE 2)

À L'ABORD-À-PLOUFFE

FILLETES DISPARUES

Noyées dans les eaux de la rivière des Prairies?



(Photo: Fednews)

LE T. HON. VINCENT MASSEY, gouverneur général du Canada, célèbre aujourd'hui, à sa résidence officielle d'Ottawa, son soixante-dixième anniversaire. Il est ici photographié entouré des membres de sa famille, sous un tableau représentant sa défunte épouse. A l'arrière plan, les deux fils du gouverneur général: MM. Lionel, qui remplit le rôle de secrétaire de son père, et Hart Massey. Ont pris place sur le divan près de M. Massey: ses brus, Mmes Hart et Lionel Massey, cette dernière agissant comme maîtresse de maison et hôtesse officielle à la résidence du gouverneur général. Le garçonnet assis près du gouverneur est Jonathan, son petit-fils, âgé de 6 ans. Les trois fillettes sont trois des quatre petites-filles de M. Massey: Sue, Eva et Jane, respectivement âgées de 5, 7 et 8 ans. Une autre petite-fille, Caroline, âgée de 10 ans, n'apparaît pas sur cette photo.

Deux enfants en bas âge sont disparues hier après-midi alors qu'elles jouaient à peu de distance de la rivière des Prairies où les policiers, la Croix-Rouge et les volontaires qui ont effectué des recherches pendant toute la nuit craignent qu'elles ne se soient noyées.

Le chef de la police de l'Abord-à-Plouffe a révélé que des traces de pas correspondant à peu près à ceux d'un enfant de cet âge ont été aperçues sur les bords de la rivière, ce qui laisse croire que les deux fillettes ont péri dans les eaux glacées de la rivière au pied de la 68e avenue.

Les enfants ont été identifiées comme étant Jeannine Villeneuve, 5 ans, fille de M. Arthur Villeneuve, employé des postes, 152, 68e avenue, l'Abord-à-Plouffe, et Carole Dupuis, 3 ans, fille de M. Yvon Dupuis, cuisinier, 98, 68e avenue, également à l'Abord-à-Plouffe.

Les fillettes ont été vues pour la dernière fois alors qu'elles jouaient, vers les deux heures hier après-midi, sur un banc de neige haut d'une quinzaine de pieds tout près de la rivière à un endroit situé directement en face du parc Belmont.

Elles se trouvaient alors tout près de chez elles. Leur disparition n'a été constatée qu'hier soir à l'heure du souper alors que leurs parents se sont lancés à leur recherche, voyant qu'elles ne revenaient pas à la maison.

Après avoir fait le tour des rues des alentours, les parents inquiets ont alerté la police de l'Abord-à-Plouffe qui a organisé une vaste battue.

Au tout début de la soirée, une vingtaine de membres de la Croix-Rouge sont venus prêter main-forte aux volontaires déjà au nombre de plus de 200.

La police annonce ce matin qu'on tentera de retenir pour la journée les services d'un plongeur. Dans l'intervalle on a commencé à draguer le bord de la rivière à l'aide de grappins.

On garde peu d'espoir aujourd'hui de retrouver les enfants vivants. On a la conviction qu'elles se sont noyées toutes les deux. L'accident se serait alors produit à peu près au même endroit où un autre enfant du même âge s'était noyé le printemps dernier lorsque la glace a cédé sous son poids au moment où il marchait sur un "bordage". On craint que la même chose se soit produite dans le présent cas.

M. Villeneuve a déclaré hier soir qu'il avait à maintes reprises souligné à sa fillette le danger que consistait le fait de jouer sur les bords de la rivière.

La famille Villeneuve compte deux autres enfants, de même que la famille Dupuis.

Deux hommes tués par un train à St-Hyacinthe

Deux hommes ont perdu la vie, peu après six heures ce matin, lorsqu'ils ont été happés par la locomotive d'un convoi des chemins de fer nationaux au moment où ils se trouvaient sur la voie ferrée tout près de Saint-Hyacinthe.

Les deux corps ont été transportés à la morgue de Saint-Hyacinthe où la police les a identifiés comme étant un citoyen de 21 ans de Saint-Thomas de Joliette et un résident de Beauceville âgé de 35 ans.

La police n'a cependant pas voulu divulguer leur identité pour le moment. Les deux hommes n'ayant été identifiés que par certains papiers qu'ils avaient en leur possession, la police préfère attendre que les corps soient identifiés par des membres de leur famille avant de rendre publique leur identité.

Selon la police du CNR, qui a fait enquête sur cet accident, les deux hommes se seraient trouvés dans un wagon stationnaire duquel ils ont sauté au moment même où sur une autre voie une locomotive s'approchait à toute vitesse. Il semble selon les témoins que les deux hommes aient sauté devant la locomotive qui approchait. Ils n'ont eu aucune chance et leur mort a été foudroyante.

FRAUDE INTERNATIONALE DE \$6,000,000 AUX ÉTATS-UNIS

NEW-YORK, 20. (P.C.F.) — Dans les milieux financiers, on surveille aujourd'hui avec attention les développements en rapport avec ce que le procureur de l'Etat de New-York dit être une fraude internationale qui a pu extorquer jusqu'à \$6,000,000 à des Américains.

En relation avec une enquête sur une compagnie canadienne et ses agents, le procureur général de l'Etat, Louis J. Lefkowitz, a obtenu lundi un ordre de cour pour interroger Charles Robert Stahl, de New-York, et Marcel Adam Miles, d'Edmonton, qui ont formé la maison de courtage Stahl, Miles and Co. Ltd., d'Edmonton.

Le juge Henry Clay Berg, en donnant l'ordonnance, a décrété que Stahl et Miles comparaissent devant la Cour le 2 mars et a imposé une injonction tem-

poraire suspendant les opérations des agents et de la compagnie à New-York.

L'enquête porte autour de la promotion des actions de Green Bay Mining and Exploration Ltd.

A Edmonton, M. Miles, président de la firme Stahl, Miles and Co., a dit n'avoir été notifié officiellement de l'injonction de la Cour suprême émise à New-York contre sa compagnie.

Il a dit que sa compagnie n'a pas d'actif à New-York et a nié que lui-même ou la compagnie ait distribué frauduleusement des actions dans cet Etat.

Un porte-parole de la Commission des valeurs mobilières de l'Alberta a dit que des vérificateurs de Toronto

ont fait certaines enquêtes lorsque les actions de Green Bay ont fait un "plongeon" en octobre dernier.

M. G. H. Rose, président de la Commission, a dit :

"Nos informations sont à l'effet que tous les comptes de la compagnie en Alberta ont été fermés et que livraison a été faite de toutes les actions ou de tout l'argent dûs aux clients".

Le département du procureur général de New-York dit que les actions de la compagnie ont monté dans une brève période de temps de 50 cents à \$12.50 l'action puis ont plongé du jour au lendemain à un point tel que "les acheteurs ont été chanceux" de retirer un peu plus que le prix de l'offre initiale.

Le député de Hull expulsé de l'Assemblée législative

(Par Jacques TREPANIER)

QUEBEC, 20. — Personne ne s'attendait à une expulsion d'un membre de l'Assemblée législative, hier après-midi, lorsque l'incident est survenu.

M. Oswald Parent a prononcé le mot "chantage" à l'adresse du premier ministre. Le mot n'est pas parlementaire. M. Parent n'a pas voulu le retirer et M. Parent, sur une motion du premier ministre, s'est vu rappelé à l'ordre, censuré et suspendu pour huit jours.

On en était à l'étude des crédits de l'instruction publique. L'Opposition, notamment MM. Hamel et Parent, critiquaient la politique du gouvernement de faire parvenir les chèques de subventions aux Commissions scolaires à des amis du gouvernement pour que ces derniers les remettent à qui de droit.

Le premier ministre répondit que le gouvernement faisait parvenir les chèques aux personnes en qui le gouvernement pouvait avoir confiance disant que dans le passé des chèques avaient été signés par d'autres personnes que celles à qui ils étaient destinés.

Sur ce, M. Parent se leva et dit qu'il n'avait pas peur de son passé, qu'il avait été élu par la population de son comté qui le connaissait bien.

M. Duplessis dit qu'il s'étonnait de voir que

lorsqu'il parlait de personne faisant de faux chèques le député de Hull se fâchait.

M. Parent : "Si le premier ministre veut faire du chantage, cela ne me dérange pas."

Un point d'ordre fut soulevé par le premier ministre et le vice-président de la Chambre, Me Daniel Johnson, demanda au député de Hull de retirer ses paroles.

M. Parent : "Je n'ai rien à retirer, j'ai dit que le premier ministre avait une façon de faire du chantage..."

Le vice-président de la Chambre fit alors rapport à l'Orateur disant qu'il avait expliqué au député de Hull que son genre de langage était clairement antiparlementaire et qu'ayant demandé deux fois au député de Hull de retirer ses paroles, ce dernier avait refusé de le faire.

Me Tellier se leva et demanda à l'orateur à une couple de reprises s'il persistait à ne pas retirer ses paroles antiparlementaires et sur le refus nouveau de ce dernier de s'exécuter, il le rappela à l'ordre.

Le premier ministre fit alors une motion de censure et de suspension pour une période de huit jours contre le député de Hull et la motion fut adoptée par la Chambre par un vote de 59 à 16.



EXECUTIF D'ETAT DES CHEVALIERS-DE-COLOMB — 1ère rangée, de g. à d.: Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, aumônier; le juge T.-A. Fontaine, député d'Etat, et Me Fabio Monet, C.R., d'Ottawa, trésorier. Deuxième rangée, dans le même ordre: M. René Quesnel, de Contrecoeur, secrétaire; le Dr C.-Auguste Massicotte, de Trois-Rivières, cérémoniaire, et Me Paul Roy, C.R., de Québec, avocat d'Etat.

NOTRE ARMÉE SERAIT MUNIE DE PROJECTILES TÉLÉGUIDÉS

OTTAWA, 20. — (P.C.F.) — Au pays comme à l'étranger, on découvre, de plus en plus nombreux, des indices que l'Armée canadienne fera avant longtemps l'acquisition de projectiles téléguidés.

Non munis de charges atomiques, ces projectiles seraient vraisemblablement confiés en premier lieu à la brigade d'infanterie canadienne stationnée en Allemagne occidentale. Les charges atomiques ne leur seraient probablement remises que dans un cas d'urgence — comme une agression terrestre en Europe occidentale.

C'est un fait connu que les armées occidentales, particulièrement celle de la Grande-Bretagne, se proposent actuellement de substituer à une bonne partie de leurs effectifs l'augmentation de leur puissance de feu.

On sait de plus que l'Armée canadienne, dont les plans actuels exigent des troupes plus de flexibilité que jamais, a presque donné à la brigade de 6,000 hommes qu'elle entretient en Europe le statut de division, alors qu'une division réunit habituellement quelque 18,000 hommes.

Ce n'est que depuis peu que les autorités de la Défense considèrent acceptable l'idée de confier des

armes atomiques à une formation aussi restreinte qu'une brigade.

Les indices dont il est question plus haut sont nombreux. En voici les principaux :

1. M. Arnold Heeney, ambassadeur du Canada à Washington, est présentement à faire la tournée des terrains d'essai de White Sands, au Nouveau-Mexique.

2. Trente-cinq officiers de l'Armée canadienne, dont trois généraux et cinq brigadiers, viennent de terminer une tournée des établissements militaires de Fort Bliss, au Texas, dans le but de se familiariser avec les projectiles téléguidés mis au point aux Etats-Unis et d'assister de près à des lancements d'essai. L'un des officiers est nul autre que le major-général Geoffrey Walsh, quartier-maître général en charge des achats d'équipement de l'Armée.

3. Le major-général John Rockingham, commandant de la 1ère division d'infanterie canadienne, a récemment dirigé des exercices dans lesquels entraient des manoeu-

vres de campagne pivotant sur l'explosion d'armes atomiques.

4. Le général Lauris Norstad, commandant suprême des forces alliées en Europe, a déclaré la semaine dernière à Rome que "tout a été mis à l'oeuvre" pour donner aux forces de l'OTAN de nouveaux types d'armes jusqu'ici réservés aux soldats américains.

5. Les Etats-Unis, on croit le savoir, emmagasinent des charges atomiques en France, cependant que des contingents choisis parmi les forces alliées de l'OTAN s'entraînent à l'emploi de l'équipement pouvant transporter des armes atomiques. Il y a deux ans déjà, de petits groupes de soldats canadiens avaient commencé leur entraînement à Fort Bliss.

6. L'armée britannique du Rhin s'appête à adopter les projectiles téléguidés des Etats-Unis. La brigade canadienne est comprise dans les cadres de cette armée bien qu'elle puisse fonctionner indépendamment.

Il ne semble pas toutefois que le Canada songe, pour le moment, s'équiper de projectiles téléguidés à l'intérieur.

Un témoin de Jéhovah se plaint d'avoir été arrêté

La Cour d'appel a commencé, hier, à entendre une cause impliquant une poursuite en dommages au montant de \$5,000 intentée par un Témoin de Jéhovah contre trois agents de la Sûreté provinciale.

La poursuite de Louise Land, anciennement de Montréal et maintenant de Hull, fut rejetée en Cour supérieure parce qu'elle n'avait pas été inscrite dans les six mois qui ont suivi la commission du prétendu délit.

Mlle Land allègue que les constables Paul Benoit et Charles Forget

et Charles Nadeau l'ont arrêtée et emprisonnée illégalement en décembre 1946.

Me Glen How, de Toronto, avocat de Mlle Land, a dit qu'elle a été arrêtée à Verdun alors qu'elle distribuait des feuillets, un vendredi après-midi, et qu'elle fut

détenue dans une cellule durant la fin de semaine.

Il ajoute que le constable Benoit informa la détenue, le lundi suivant, qu'elle pouvait s'en aller, à condition de signer un document absolvant la Sûreté provinciale de toute responsabilité.

Elle refusa et fut accusée d'avoir conspiré pour publier un document séditionnel.

A l'enquête préliminaire, le 19 janvier 1947, la cause fut renvoyée et, en juillet, Mlle Land intenta une poursuite en dommages de \$5,000 contre les trois constables.

Me How a soutenu mardi que l'action avait été inscrite en juillet 1947, donc dans le délai prescrit de six mois suivant le renvoi des accusations contre Mlle Land.

Grève des plombiers

Le conseil des métiers de la construction de Montréal, représentant 18 métiers de la construction, a informé les employeurs que ses membres respectent les lignes de piquetage établies par l'Association des plombiers et tuyauteurs (CTC).

L'union des plombiers, qui est membre du conseil, a annoncé qu'elle commencera une série de grèves à minuit ce soir contre plusieurs grandes compagnies de construction afin d'appuyer leurs demandes. Ils désirent obtenir des salaires plus élevés et une hausse de la paye de vacances.

M. Harry Rochon, président du conseil des métiers de la construction, a rencontré les dirigeants du Builders Exchange, qui représente les employeurs et les a informés que les membres du conseil respectent les lignes de piquetage.

L'union des plombiers a l'intention de cesser le travail d'abord à la Foundation Company of Canada Ltd., qui emploie environ 350 plombiers dans la région de Montréal. D'autres compagnies seront frappées par la grève à tout de rôle, ont dit des porte-parole du syndicat.

Dégâts de \$70,000 par le feu à Ville Jacques-Cartier

Le feu a détruit hier soir à Ville Jacques-Cartier un établissement commercial de deux étages à l'intersection du chemin Côteau-Rouge et de la rue Marquette. On estime les dégâts à plus de \$50,000, mais personne heureusement n'a été blessé.

L'édifice, la propriété de M. Paul Labelle, abritait deux classes d'une école, un restaurant, une pâtisserie, un magasin de vêtements et le logis du propriétaire.

L'établissement voisin abritant également des maisons de commerce et des logis d'habitation a dû être évacué mais fort heureusement les pompiers de Ville Jacques-Cartier de Montréal-Sud ont réussi à l'épargner.

Cet incendie était le second dans la journée d'hier à Ville Jacques-Cartier. Hier matin une épicerie située au 2264, chemin Chambly, avait été détruite. A cet endroit les pertes s'élevaient à plus de \$20,000.

A BERTHIER

A Berthierville, un garage et la grange de la ferme des religieuses des Moniales Contemplatives de

L'Ordre des frères prêcheurs ont été détruits hier après-midi par un incendie. La maison principale, le monastère Notre-Dame-du-Rosaire, a cependant été épargnée.

Les pertes par le feu réduites dans Sherbrooke en '56

SHERBROOKE, 20. (P.C.F.) — Le chef Donahue, du Service des incendies de la ville de Sherbrooke, a révélé dans son rapport annuel que les pertes résultant d'incendies ont été moins élevées en 1956 qu'en 1955. En 1956, les dommages à la propriété se sont élevés à \$85,693 en comparaison de \$145,691 pour l'année précédente.



DEUX INCENDIES GRAVES ont causé des pertes évaluées à plus de \$70,000 hier à Ville Jacques-Cartier. On voit ici les pompiers de cette ville sur la scène de l'un des incendies qui a détruit hier soir un établissement commercial du chemin Côteau-Rouge.

Un mort, 7 blessés dans une collision près de Jonquière

JONQUIERE, 20. — (P.C.F.) — Une personne a été tuée par suite de la collision survenue hier soir, non loin de Jonquière, entre un camion léger et un autobus de la compagnie Saguenay Autobus. Sept autres personnes ont été blessées.

La victime est M. Henri Ringuette, jeune homme âgé de 17 ans et résidant à Chicoutimi, qui voyageait dans le camion.

Le conducteur du camion, M. Laurence Aubin, 25 ans, et celui de l'autobus, M. Dominico Brasiola, 30 ans, sont au nombre des blessés. Tous deux habitent Chicoutimi.

Les autres blessés se trouvaient tous à bord de l'autobus. Ce sont : Mmes Fernande Bergeron, d'Alma, et Yvette Boivin, de Chicoutimi, M. F. C. Cole, de Beloeil ainsi que deux autres personnes dont l'une n'a pas été identifiée et l'autre ne l'a été que sous le nom de Mme Perron.

Nouvelle augmentation du prix de la pinte de lait?

Les distributeurs de lait de Montréal ont demandé à la Commission de l'industrie laitière du Québec la permission de hausser le prix du lait de 21 cents à 22 cents la pinte, a-t-on appris hier.

Si cette hausse est accordée, ce sera la deuxième du genre en trois mois. Le lait a été haussé d'un cent la pinte le 1er novembre dernier.

La hausse, a déclaré un porte-parole des distributeurs, est réclamée pour couvrir les hausses de salaires qui seront probablement recommandées dans les rapports de tribunaux d'arbitrage.

Deux tribunaux entendent actuellement les différends entre l'union des travailleurs de l'industrie laitière (CTC) et deux laitiers de Montréal.

L'union demande la semaine de cinq jours, mais les livraisons se feraient quand même six jours par semaine, ce qui signifie l'emploi d'un personnel supplémentaire.

Les livreurs gagnent un salaire de base de \$21 par semaine mais avec les commissions qu'ils retirent de la vente du lait, du fromage, du beurre et de la crème ils ont un salaire moyen de \$77 par semaine.

Un mort, 2 blessés dans un accident à une mine d'amiante

BLACK LAKE, 20. (P.C.F.) — M. Armand Lessard, père de trois enfants âgé de 26 ans et domicilié à East Broughton, dans les Cantons de l'Est, a perdu la vie de façon tragique hier, sur le chantier de construction du moulin de la mine Lake Asbestos, à Black Lake.

Deux blocs de béton, pesant chacun 400 à 500 livres, ont fait une chute de 75 pieds et l'ont écrasé. M. Lessard a eu la tête fracassée.

Ses deux compagnons de travail, MM. Marcel Mailloux, 26 ans, de Black Lake, et Glenn Raycroft, 41 ans, de Leeds Village, ont été de plus grièvement blessés. On les a transportés à l'hôpital de Thetford Mines, où ils étaient hier soir dans un état critique, souffrant de fractures multiples.

Black Lake est situé à environ 10 milles au sud-ouest de Thetford Mines, dans les Cantons de l'Est.

L'affaire des terroristes

Les commis de bar ont décidé de fermer les yeux et la taverne pour ne pas s'exposer aux coups

[par HERVE LEPINE, chroniqueur judiciaire]

Les employés de la taverne Papineau ont franchement déclaré qu'ils avaient eu peur et qu'ils avaient préféré ne rien voir du sac et du vol de leur établissement, ce samedi soir, 19 janvier. Ils étaient trois, le commis de bar et deux serveurs. Ils voyaient au "confort" d'une trentaine de clients qui, entre deux lampées de bonne bière, avaient l'oeil rivé sur l'écran du téléviseur, surveillant avec intérêt les prouesses des "Canadiens".

Les accusés, Albert St-Georges,

29 ans, 3666 Adam, Steven Gureschi, 20 ans, 1170 Laurier, Ville Jacques-Cartier, et Yves Tremblay, 25 ans, 2313 Cartier, sont accusés d'avoir commis des actes de terrorisme dans neuf établissements de la rue Ontario, et le montant des dommages se chiffrait par \$2,000. St-Georges et Gureschi sont, en plus, accusés de vol avec violence à la taverne Papineau. Tout au cours de l'enquête, personne ne pouvait dire avec sûreté si Gureschi portait bien ce nom ou celui de Paradis.

Les deux serveurs questionnés par Me Louis-P. Mercure n'avaient que peu de chose à dire au juge T.-A. Fontaine, qui présidait l'enquête. Oscar Guay, "spare waiter" comme il s'est qualifié, aussi bien que le serveur régulier, Marcel Chartier, n'ont rien vu du tout. Ils ont simplement entendu la "brise des glaces", comme disait Guay. Ce n'était pas la débâcle sur le St-Laurent qu'il voulait roirs derrière le bar.

Un premier miroir vola en éclats avec fracas au beau milieu des exploits de nos étoiles de hockey. On retrouva un tesson de bouteille de bière sur le rebord de la tablette, mais on ne vit personne debout.

Vingt minutes plus tard, le deuxième miroir sautait à son tour et avec le même projectile, une bouteille de bière, bien entendu. Les employés ne virent encore personne debout. Ils jetèrent un coup d'oeil rapide et ne pousèrent pas l'enquête plus loin.

Le commis de bar, M. Charles Edouard Cossette, employé de grande expérience au service de la taverne Papineau depuis neuf mois, a dit la même chose que les deux serveurs. Mais il ajouta quelques détails des plus importants

pour la Couronne. Il a dit que les accusés St-Georges et Paradis étaient entrés à la taverne vers les 8 h. 30 et que St-Georges l'avait suivi alors qu'il était allé aux toilettes. C'était pour lui ordonner de téléphoner au propriétaire de la taverne, M. J.-Arthur Ouellette, lequel lui aurait promis de l'argent. M. Cossette sortit des toilettes suivi de St-Georges et il composa le numéro de téléphone, mais personne ne répondit. Ils retournèrent, lui à son bar et St-Georges à sa table, où l'attendait Paradis ou Gureschi.

Peu de temps après commençait la danse des bouteilles et des miroirs. Mais le pire n'était pas encore arrivé. Vers les dix heures et trente, les deux hommes s'amènèrent près du bar et entamèrent la conversation avec Cossette.

St-Georges lui demanda comment s'ouvrait la porte du bar. On n'avait qu'à passer la main par en dedans et à lever la targette. Selon le témoignage de Cossette, c'est bien ce qu'aurait fait Paradis quelques minutes plus tard. Il passa derrière le comptoir et poussa le commis de bar plus loin et fit fonctionner la

(Suite à la page 17)

Pourquoi toujours La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
l'art dans les fleurs
168 est. STE-CATHERINE
PL. 1786-87

Servez du poisson vendredi



Pétoncles de Digby

EPERLANS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Filets d'aiglefin "aéroportés" —
Sole de Douvres — Truite de lac
— Poisson blanc — Doré —
Crevettes — Flétan de l'Atlantique
— Saumon Cohoe — Morue.

HUITRES DE CHOIX EN COQUILLE OU A LA CHOPINE
— HOMARDS CUIITS OU VIFS

628, rue
Dorchester O.
près University

Gatehouse

Téléphone
UN. 6-9351



Charles Chartier, le dynamique représentant du Québec à New-York, se mariera le 23 février avec Mlle Micheline Gosselin, de Montréal. ★ Mme Thérèse Casgrain, chef du Parti social démocratique, sera la conférencière au prochain déjeuner Richelieu : Mme Casgrain évoquera ses souvenirs de l'Inde, où elle est allée représenter le Canada au Congrès de la Ille Internationale socialiste.

Les habitants du quartier Victoria, à Westmount, aimeraient beaucoup que la Commission de Transport les relie par autobus direct avec l'avenue de la Reine Marie par les avenues Victoria et Grosvenor ★ Les paroissiens de Saint-Louis-de-Gonzague verront vraisemblablement leur nouvelle église terminée pour Pâques.

L'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada a décidé de créer un cours abrégé de journalisme ★ Un de nos chroniqueurs sportifs, Roland Ricard, aura bientôt une troisième émission sportive à C.H.L.P. le samedi; actuellement, on l'entend à 6 h. 10 et à 10 h. 50 tous les soirs.

Le conférencier au prochain thé-causerie de la Société d'étude et de conférences, le 17 mars, sera Marguerite Yourcenar, auteur des "Mémoires d'Hadrien" et de plusieurs autres oeuvres de renom. ★ Dimanche prochain, à 1 h., à l'université de Montréal, François-Albert Angers donnera une conférence sur l'avenir économique, civique et social de la cité.

G. COUTE

M. J. Diefenbaker prédit un prochain durcissement de la politique de guerre froide

M. John Diefenbaker est d'avis que la nomination de M. Andrei Gromyko marquera peut-être un durcissement de la politique de guerre froide de l'Union soviétique.

"Le renvoi de Chepilov, l'homme qui était l'interprète de la déstalinisation, et la promotion de Gromyko au poste de ministre des Affaires étrangères, peuvent être interprétés comme la substitution d'une politique de durcissement de la guerre froide", a déclaré hier le chef national du parti conservateur, parlant devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal.

"Chepilov croyait que l'on pouvait saper le monde libre par un programme de développement économique."

"Les Soviétiques ne peuvent rivaliser dans la production avec l'économie libre des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne".

M. Diefenbaker espère que le Canada n'appuiera pas de résolution américaine proposant l'imposition de sanctions contre Israël: "Il me semble ridicule de faire un cas particulier pour châtier Israël, qui est et a été un bastion de la liberté au Moyen-Orient".

PROBLEMES DOMESTIQUES

Passant aux problèmes domestiques, le chef conservateur a déclaré que les restrictions fédérales sur le crédit ont nui à l'économie, particulièrement dans les Maritimes et les provinces de l'Ouest. Elles ont porté un dur coup aux constructions de maisons, "étranglé les petits commerces" et obligé les gouvernements provinciaux et les administrations municipales et scolaires à discontinuer les améliorations nécessaires ou à payer des taux d'intérêt excessifs pour les financer.

M. Diefenbaker a aussi exposé la politique de son parti concernant un programme fédéral de voirie, l'aide aux industries secondaires et la participation des Canadiens aux filiales canadiennes des compagnies américaines.

PERSONNALITES

Parmi les personnalités présentes, on remarquait: Son Honneur le maire de Montréal, Me Jean Drapeau; Mgr Irénée Lussier, recteur de l'université de Montréal; le Dr Cyril James, vice-chancelier de l'université McGill; M. Roland Chagnon, président de la Chambre de commerce de Montréal, et M.

Maurice Forget, président du comité des déjeuners-causeries de la Chambre.

Entretiens

HALIFAX, 20. (PCF) — Le premier ministre Stanfield a déclaré hier qu'il aura des entretiens, vendredi, à Ottawa, avec le ministre des Mines, M. Prudham, relativement aux houillères de Picton, en Nouvelle-Ecosse.



M. JOHN DIEFENBAKER, HOTE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL — Le nouveau chef du parti conservateur canadien et chef de l'opposition aux Communes a été, hier, l'hôte de la Chambre de Commerce de Montréal. A l'issue du déjeuner M. Diefenbaker s'est adressé dans les deux langues aux membres de la Chambre de Commerce. Sur notre photo, de gauche à droite: Son Honneur le maire de Montréal, Me Jean Drapeau; M. Diefenbaker; M. Maurice Forget, président du comité des déjeuners-causeries de la Chambre; M. Pierre Sévigny, organisateur de M. Diefenbaker pour Montréal et sa région, et M. Roland Gagnon, président de la Chambre de Commerce de Montréal.

La Reine saluée comme "épouse aimante et mère exemplaire"

LISBONNE, 20 — (Reutersf) — La reine Elisabeth a été saluée hier comme "une épouse aimante et une mère exemplaire" par le maire de Lisbonne, le colonel Salvahgo Barreto, lors d'une réception civique qui lui a été offerte ainsi qu'au duc d'Edimbourg. La foule qui s'était réunie sur la vaste place municipale a rompu les cordons de policiers et a entouré la limousine royale lorsque la reine et le duc sont arrivés à l'hôtel de ville pour le lunch.

Le programme comprenait aussi une réception, au cours de l'après-midi, pour la reine et les 1.500 citoyens anglais du Portugal, un dîner privé à l'ambassade britannique et une soirée de gala à l'Opéra de Sao Carlos.

La reine et le duc ont reçu les diplomates accrédités au Portugal dans la salle du trône du palais de Queluz, mardi matin. Assise sur un trône écarlate, la reine a causé pendant 20 minutes avec les diplomates.

UNE ABSENCE

Mais le ministre égyptien, le seul représentant du monde arabe au Portugal, était absent. Il est parti en compagnie de son épouse, samedi, pour une tournée dans le sud du Portugal et il ne prévoit pas revenir avant demain, jour du départ de la reine pour Londres.

La reine et le duc se sont ensuite séparés. Elle s'est rendue visiter un centre gouvernemental d'habitations à Restelo, et le duc a visité deux navires portugais d'entraînement.

A Restelo, la reine est passée devant des maisons érigées pour les ouvriers et leurs familles. Les ouvriers ont acheté ces habitations du gouvernement selon un programme de paiement à longue échéance.

La voiture royale s'est arrêtée afin de permettre à une fillette de deux ans de remettre à la reine un bouquet de fleurs. La foule s'est alors mise à crier: "Rainha, rainha" — la reine, la reine.

Des milliers d'autres personnes ont salué le groupe royal lorsqu'il est arrivé au monastère de Jeronimos, dans la banlieue de Lisbonne, exemple exceptionnel de l'architecture de la Renaissance.

Le duc a rejoint la reine au monastère.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

FUSEES "PERDUES" — Trois bombardiers de la Marine américaine s'exerçaient, lundi, au tir des fusées quand l'un d'eux a apparemment manqué la cible. Quelques fusées se sont logées dans le phare que l'on voit ci-haut, situé sur la côte est du Maryland, à Point Lookout, le phare a été construit dans la mer, à 9 pieds de la surface. On croit que les fusées, après avoir manqué la cible, ont obliqué vers la mer puis ricoché dans le phare, blessant légèrement deux gardiens.

Faux indicateur de la présence d'une bombe dans l'école

OTTAWA, 20. (PCF) — La police rapporte qu'un garçonnet de 14 ans a avoué être l'auteur d'un appel téléphonique reçu jeudi dernier pour prévenir qu'une bombe avait été placée dans l'école Glashan et devait exploser à 3 heures 30. Le garçonnet devra comparaître en Cour juvénile cette semaine afin de répondre à l'accusation d'avoir troublé la paix.

Une "garde ouvrière" en Hongrie

BUDAPEST, 20. (PAF) — Le gouvernement communiste de Hongrie a annoncé aujourd'hui la formation d'une "garde ouvrière" armée destinée à empêcher les grèves et à tenir les travailleurs en respect.

On n'a pas révélé l'effectif de la nouvelle force, mais le journal syndical du gouvernement, Nepakarat, dit que "des armes seront placées entre les mains de plusieurs centaines d'ouvriers pour défendre le calme de la patrie".

On sait que les travailleurs hongrois ont joué un grand rôle dans la révolte d'octobre contre la Russie. Il semble évident que l'on ne donnera des armes qu'aux communistes endurcis.

La Tchécoslovaquie et quelques autres "démocraties populaires" possèdent également des forces de "milice ouvrière".

La mission de ces gardes, selon le communiqué du gouvernement, sera "de défendre les réalisations du socialisme, garantir le maintien du calme parmi les travailleurs, faciliter la production, empêcher les efforts des éléments contre-révolutionnaires pour reprendre le pouvoir et, dans la poursuite de ces objectifs, appuyer les forces armées."

Cependant, la radio de Budapest et la presse provinciale hongroise rapportent de nouvelles arrestations d'anticommunistes.

On signale que 32 autres personnes ont été arrêtées à Budapest; on les accuse d'être des criminels libérés de prison durant la révolte d'octobre.

A Gyoer, près de la frontière autrichienne, la police rapporte avoir arrêté 61 personnes accusées de tenter de s'enfuir en Autriche.

Ascension

En juillet 1956, la moyenne des gages ouvriers par semaine s'élevait à \$62.91, au regard de \$48.82, moyenne des cinq années précédentes.

Entente complète sur l'Euratom en Europe

PARIS, 20 — (Paf) — Les chefs de six pays de l'Europe occidentale sont tombés d'accord, aujourd'hui, sur des traités prévoyant la disparition éventuelle de leurs barrières douanières et la création d'un pool atomique.

A l'issue de la dernière séance de la conférence de trois jours, le ministre des Affaires étrangères de la France, M. Christian Pineau, a annoncé aux journalistes: "L'entente a été complète et vous aurez bientôt un communiqué pour vous le prouver."

M. Pineau a précisé que les traités seront signés à Rome "aussitôt que possible". Aucune date n'a cependant été fixée. Une fois signés, les traités devront être ratifiés par les parlements de la France, de l'Allemagne occidentale, de l'Italie, de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg.

Le ministre français a ajouté que des spécialistes rédigeront le

texte des pactes selon ce qui a été convenu au cours de la conférence.

La mésentente qui menaçait de faire avorter les projets a été surmontée au cours d'une séance qui a réuni durant toute la journée de mardi les premiers ministres ou les ministres des Affaires étrangères des pays intéressés.

TARIFS ABOLIS

Le ministre des Affaires étrangères de la Belgique, M. Paul-Henri Spaak, principal artisan du marché commun et de l'Euratom, avait travaillé durant la plus grande partie de la nuit à préparer le travail de la dernière séance.

En vertu du projet de marché commun, les six pays groupant une population totale de 160.000.000 d'habitants, supprimeront à titre d'essai leurs barrières tarifaires durant une période de 12 à 17 ans. Ils s'efforceront en même temps de mettre à point un système tarifaire commun pour les importations provenant des autres pays.

Les tenants du projet croient qu'il aura un effet bienfaisant sur leurs industries parce qu'il fera disparaître bon nombre de tarifs de protection.

Par ailleurs, l'Euratom permet-

tra aux six pays de constituer un pool des matériaux atomiques et un programme unifié pour la production d'énergie nucléaire et peut-être aussi d'armements atomiques.

PROJET COMPLEMENTAIRE

M. Spaak et ses collègues regardent leur groupe comme le noyau du mouvement de libre échange que la Grande-Bretagne veut faire adopter par 12 pays de l'Europe occidentale. Les Britanniques espèrent que leur projet unifiera et modernisera l'économie de l'Europe occidentale au point où elle pourra faire concurrence à celles de l'URSS et des Etats-Unis.

La principale difficulté au cours de la conférence a été suscitée par la France. Ce pays a demandé la création d'un fonds de \$500.000.000 par année pour développer les territoires français en Afrique.

FONDS D'EXPANSION

Après de longs débats, les premiers ministres ont décidé de constituer un fonds d'un peu plus de \$116.000.000 par année durant cinq ans, quitte à le renouveler, qui servira au développement des possessions étrangères de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Italie aussi bien que de celles de la France.

L'Allemagne de l'Ouest et le Luxembourg ne possèdent aucun territoire outre-mer.

Le fonds s'accroîtra graduelle-

ment. Il sera de \$56.474.000 la première année et se haussera à \$224.535.000 la cinquième année. La France et l'Allemagne de l'Ouest contribueront au total \$200.000.000 chacune, la Belgique et les Pays-Bas \$70.000.000, l'Ita-

lie \$40.000.000 et le Luxembourg \$1.250.000.

M. Spaak a signalé qu'il y a eu accord complet concernant l'Algérie. Ce pays, en tant que "partie de la France", participera au marché commun.

Local disponible

SHERBROOKE, 20 — (PCF) — Le Conseil municipal a fait l'acquisition du club Belmont pour la somme de \$45.000 et mettra cet édifice à la disposition de la Sherbrooke Footwear Company, qui le convertira en manufacture. La compagnie, qui emploie 50 personnes, est à la recherche d'un local depuis le 23 janvier, alors qu'un incendie avait ravagé l'édifice qu'elle occupait.

Projet d'entente provisoire avec l'Egypte sur le canal

NATIONS UNIES, 20 — (PCF) — D'après les milieux officiels de l'ONU, c'est aujourd'hui que M. Hammarskjöld doit présenter à l'Egypte un projet d'entente provisoire sur le canal de Suez qui laisserait au gouvernement égyptien au moins la moitié des droits de péage.

Les représentants des Etats-Unis, de la France, de l'Angleterre et de la Norvège ont soumis le projet mardi soir à M. Hammarskjöld. L'entente provisoire comporte deux points principaux:

1. Une fois la navigation rétablie dans le canal, l'Egypte toucherait la moitié des droits de péage. Les droits seraient versés soit à la Banque Mondiale soit à l'ONU. La moitié des fonds serait remise au gouvernement égyptien, l'autre moitié restant en réserve jusqu'à ce qu'un règlement définitif soit conclu.

2. Les navires de tous les pays, y compris Israël, auraient le droit d'utiliser le canal.

A Londres, on dit que les principaux pays usagers sont prêts à accepter ce règlement provisoire, mais on croit par contre que l'Egypte insistera pour toucher la totalité des droits.

Depuis que le gouvernement égyptien a étatisé le canal, un grand nombre d'usagers ont fait leurs versements à l'ancienne compagnie du Canal de Suez, à Londres et à Paris.

D'autre part, le sous-secrétaire adjoint de l'ONU, M. Alfred Katzin, doit prendre aujourd'hui l'avion pour l'Egypte où il consultera la mission de l'ONU au sujet du déblocage du canal. On dit à ce sujet que les Egyptiens ont arrêté les travaux jusqu'à ce que les Israéliens évacuent les régions de Gaza et d'Akaba.

En principe, la navigation devait reprendre le 10 mars, aux trois

quarts de son tonnage normal. Il semble bien cependant que l'ouverture du canal sera retardée.

CE QUI MIJOTE

Cet après-midi, d'autre part, les 27 délégations qui constituent le bloc afro-asiatique doivent se réunir pour étudier la question des sanctions contre Israël, demandées par les pays arabes.

A Washington, le président Eisenhower doit examiner l'ensemble de la question du Moyen-Orient avec les chefs républicains et démocrates du Congrès.

A Jérusalem, le cabinet israélien entendra l'ambassadeur Abba Eban présenter son rapport sur ses récents entretiens avec M. Dulles.

Enfin, à l'ONU, le délégué du Liban, M. Charles Malik, a déclaré qu'à la reprise du débat, demain, l'Assemblée générale sera saisie d'une demande de sanctions contre Israël.

Seule Baltimore retarde le règlement de la grève

BALTIMORE, 20. (Paf) — Baltimore est aujourd'hui le seul port américain de la côte atlantique à retarder le règlement de la grève qui paralyse depuis une semaine les 45.000 dockers de l'Association internationale des débardeurs.

Deux heures supplémentaires de négociation, en présence du directeur du service fédéral de médiation, hier soir, n'ont donné apparemment aucun résultat.

A New-York le président du syndicat indépendant, M. W. V. Bradley, a déclaré que les débardeurs de Baltimore "peuvent tenir leur bout toute la semaine s'ils le veulent," mais qu'aucun navire ne sera déchargé sur la côte atlantique tant qu'un règlement ne sera pas intervenu.

M. Bradley persiste en effet à exiger que l'accord soit fait dans chacun des ports échelonnés

entre Portland, Maine et Hampton Roads, Virginie, avant de donner l'ordre du retour général au travail.

M. A. J. Idzik, le chef du local de Baltimore, qui compte 7.400 adhérents, a déclaré de son côté que ses hommes ne reprendront l'ouvrage que lorsque le groupe patronal, la "Steamship Association", acceptera dans son ensemble le contrat modèle négocié dimanche avec les arrimeurs de New-York et approuvé hier soir à Hampton Roads.

Les débardeurs de Philadelphie en sont aussi venus à un accord hier, et tous les dockers de la Nouvelle-Angleterre sont prêts à retourner au travail lorsqu'ils y seront invités.

Cependant l'un des principaux médiateurs fédéraux, M. R. H. Moore, a indiqué qu'il se propose de réunir à nouveau aujourd'hui les représentants syndicaux et ceux de la Steamship Association à Baltimore.

Sanctions de la Russie contre la Pologne

(Par la Presse Associée)

La Russie applique présentement des sanctions économiques contre la Pologne en guise d'avertissement afin qu'elle ne s'éloigne pas trop de la politique du parti.

C'est l'un des facteurs impliqués dans les négociations qui débiteront à Washington entre les autorités américaines et une commission commerciale polonaise qui a quitté Varsovie, lundi.

On prévoit que les événements qui se dérouleront au nouveau parlement polonais, qui s'est réuni mardi, jetteront une nouvelle lumière sur la décision américaine de tenter de mettre en vigueur un programme prudent d'aide économique à la Pologne.

L'administration de Washington a décidé que la Pologne, sous le gouvernement Gomułka, s'est suffisamment retirée de l'emprise russe pour mériter une certaine aide.

La décision a été prise à titre de risque calculé, sachant qu'elle soulagera la Russie

d'une partie des demandes d'un meilleur traitement qui lui parviennent de l'Europe centrale, mais aussi dans l'espoir qu'elle encouragera le mouvement vers la liberté.

Les Polonais ont indiqué le désir de poursuivre les négociations sur une base d'affaires et non politique en nommant des experts économiques et un seul communiste, au sein de leur commission.

La commission arrivera juste au moment où le parlement polonais commencera à siéger. Avant que les négociations commerciales soient terminées, il y aura au moins quelques indices sur l'étendue des réformes politiques appliquées en Pologne.

Le nouveau parlement compte 20 députés non-communistes et une douzaine de catholiques. On leur a promis le droit de parler librement, de critiquer et de publier leurs opinions.

Déjà quelques-uns d'entre eux ont expliqué dans une publication catholique, récemment remise en circulation, pourquoi ils étaient

prêts à faire partie d'un parlement contrôlé par les communistes. Comme le dit l'un d'entre eux: "Les milieux dirigeants communistes ont commencé à tenir compte de la volonté du pays".

La Russie a commencé à imposer des sanctions maintenant que la Pologne a rompu ses ententes commerciales qui équivalaient à de l'exploitation colonialiste de la part de l'URSS.

A moins qu'elle puisse obtenir des marchés en d'autres pays, les contrats résiliés par Moscou créeront du chômage en Pologne alors que toute l'économie du pays est déjà brouillée par les anciennes tactiques russes. C'est la façon de la Russie de rappeler sa puissance à la Pologne.

En même temps le gouvernement doit agir lentement pour empêcher que la Russie ne répète ce qu'elle a fait en Hongrie. La Pologne ignore encore, par exemple, si elle peut négocier de façon sûre la vente à l'extérieur des navires en chantier par la résiliation des contrats russes.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

RETOUR HATIF DU PRESIDENT — Le président Eisenhower a mis fin brusquement à ses vacances à St-Thomas, en Georgie, pour revenir à Washington afin de conférer avec ses conseillers sur les problèmes du Moyen-Orient. On le voit ici saluant les photographes à son arrivée à l'aéroport, dans l'auto qui le ramène à la Maison Blanche. A l'arrière, sa belle-mère, Mme Doud.



L'Office national du film tourne des bobines de mieux en mieux faites. Celle que l'on montrera dimanche dernier au programme "Passe-Partout" sur les entreprises hasardeuses en affaires est de celles-là.

On y a fait valoir des données très pertinentes, pour tous ceux qui voudraient se lancer en affaires mais qui n'ont pas les connaissances suffisantes ou les reins assez forts. Des films comme ceux-ci sont très précieux pour le public. Celui-ci mérite d'être particulièrement souligné.

La série "Passe-Partout" est vraiment un modèle du genre. Nous félicitons ici tous ceux qui de près ou de loin y contribuent. C'est vraiment faire là de la bonne besogne cinématographique dans le domaine du documentaire. La télévision donne heureusement une large diffusion à ces films.

Nous voudrions dans cette chronique également souligner l'excellence du court reportage des "Actualités Religieuses" sur l'Inquiry Forum dont les bureaux et la bibliothèque sont situés dans les murs du collège Sainte-Marie. L'Inquiry Forum, organisme de diffusion de la pensée catholique, invite tous ceux qui veulent se renseigner sur la religion catholique. Plusieurs conversions ont été enregistrées par cet organisme de renseignement. A l'Inquiry Forum, on laisse pleine liberté à tous ceux qui demandent des précisions sur le catholicisme, on ne brusque pas les consciences. On y donne des cours les lundi et vendredi soir, on met livres et brochures à la disposition du public qui cherche la Vérité et la grâce fait le reste. Pour en revenir au reportage lui-même sur cet office de renseignements, ce fut un mo-

dèle de concision et de précision.

CE SOIR A CBFT

5 h. 00 — La Boîte à Surprises, avec le Facteur (Hubert Loiselle) et Piccolo (Paul Buissonneau).

5 h. 30 — L'Île aux Trésors. Les explorateurs sont reçus par le sorcier Oeil-du-Soeil dans l'île des vents. Ils découvrent la présence de Koupmat. Tranche-Gorge s'enfuit et va retrouver son chef...

6 h. 00 — Opinions, avec l'animatrice Jeanne Sauvé. Le sujet: "Devrions-nous avoir le service militaire obligatoire". Les participants seront: MM. Bernard Cloutier, Gaspard Côté et Marcel Prud'homme, ainsi que Mlle Louise Simard.

7 h. 30 — Cinéfeuilleton, qui présente le premier épisode du film "Le Mendiant de Minuit", avec Arturo de Cordoba, Zully Moreno et Enrique Chacón.

7 h. 45 — Les Collégiens Troubadours. Dans le cadre du cimetière des bateaux, à Sorel, Les Collégiens chantent: "Il suffit de passer le pont", "Autour du monde" et "Les filles de La Rochelle".

8 h. 00 — Pays et Merveilles, avec l'animateur André Laurendeau. L'invité sera M. André Rault, qui nous parlera de l'art du Vitrail.

MARMADUKE



— Tu vois, ils sont tous vides.

Les sténographes fêtent M. Cauchon

M. Robert Cauchon, sténographe officiel à la Cour supérieure, député de Beauharnois aux Communes et ancien maire de Valleyfield, partira très prochainement pour Hambourg, Allemagne, afin d'assister, comme délégué du gouvernement canadien, à la Conférence internationale du travail, qui aura lieu du 9 au 25 mars.

A l'occasion de ce prochain départ, l'Association des sténographes officiels de la Cour supérieure de Montréal, a tenu à lui offrir un cocktail d'honneur et un gage d'appréciation. M. Omer Harbec, président de l'Association, s'est fait le porte-parole de tous ses confrères pour souhaiter bon voyage à M. Robert Cauchon et à Mme Cauchon.

Nous sommes fiers, dit en substance M. Harbec, de l'insigne honneur qui vous échoit, d'autant plus qu'il rejaillit sur tous vos confrères non seulement de Montréal mais du Canada tout entier. C'est la première fois dans l'histoire du Canada qu'un sténographe officiel pratiquant sa profession devant les Cours de justice,

ait l'honneur d'être choisi pour représenter le pays à une importante conférence internationale. Voilà où peut conduire, d'ajouter M. Harbec, la profession de sténographe officiel. La sténographie conduit à tout pourvu qu'on y reste, contrairement au journalisme.

Budget adopté

THEFTFORD-MINES, 20. (PCO) — Le Conseil municipal de ce centre minier des Cantons de l'Est a adopté un budget de \$937,962 pour le présent exercice financier. La taxe foncière constituera la plus forte source de revenus de ce budget.

On estime qu'elle rapportera \$267,000. La plus forte dépense prévue s'élèvera à \$272,812, soit 34 pour cent du budget, et sera affectée au paiement de la dette de la municipalité.

Radio Sacré-Coeur

Demain, au poste de la "Patrie", CHLP, à 8 h. a.m. et à 6 h. 20 p.m.

P. Antonio DRAGON, S.J.: "Grâces externes".

Chant: Hébertville, Lac Saint-Jean.

TÉLÉVISION

CBFT - Canal 2 — CBMT - Canal 6 — CHLT - Canal 7

WCAX - Canal 3 — WPTZ - Canal 5

Merc., 20 fév.

CBFT — Canal 2

2:30—Place des dames
3:30—Long métrage
5:00—La boîte à surprises
5:30—L'Île aux trésors
6:00—Opinion
6:30—Ce soir
6:45—Carrefour
7:15—Téléjournal
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—Troubadours
8:00—Pays et Merveilles
8:30—La famille Plouffe
9:00—Lutte
10:00—Le Point d'interrogation
10:30—Au p'tit café
11:00—Le Télé-Journal
11:10—Nouvelles sportives
11:15—Télépollier

CBMT — Canal 6

3:25—Today on CBMT
3:30—Kiddies' Corner
4:00—Open House
4:30—Howdy Doody
5:00—Hidden Pages
5:30—Rin Tin Tin
6:00—Life is worth living
6:30—Frankie Laine
6:45—CBC TV News
7:00—Around the Town
7:30—Disneyland
8:30—Cross Canada Hit Parade
9:00—Kraft TV Theatre
10:00—Chrysler Festival
11:00—CBC News
11:15—Robert Cummings
11:45—Top Plays of '57

CHLT — Canal 7

1:55—CHLT-TV Today
2:00—Théâtre en matinée
3:45—Ciné-Feuilleton
4:00—Madame à sa Cuisine
4:30—Actualité féminine
4:45—Cartoons
5:00—Gene Autry Show
5:30—L'Île aux Trésors
6:00—Border Rhythms
6:30—Téléfeuilleton
6:50—La Météo
6:55—Edition Sportive
7:15—Kit Carson
7:30—Téléjournal
7:45—Les Troubadours
8:00—Pays et Merveilles
8:30—La famille Plouffe
9:00—Lutte
10:00—Le Point d'interrogation
10:30—Au p'tit Café
11:00—CBCMT News
11:15—Local Front News
11:23—Sports in Review
11:30—Sign Off

WCAX — Canal 3

10:00—This World of Ours
11:00—Arthur Godfrey
11:15—Movie Museum
11:30—Strike It Rich
12:00—Across the fence
12:15—Love of Life
12:30—Search for tomorrow
12:45—Guiding Light
1:00—News — Walter Cronkite
1:10—Mixing Bowl
1:30—As the World turns
2:00—Our Miss Brooks
2:30—Open House
3:00—The Big Payoff
3:30—Duke and His Swingbills
3:45—Bob Crosby
4:00—Brighter Day
4:15—Secret Storm
4:30—The Edge of Night
5:00—Chuckwagon Tales
6:00—Duke and His Swingbills
6:30—Newstime

WPTZ — Canal 5

7:00—Today
9:00—Half-Hour Theatre
9:30—TV Schootime
10:00—Home
11:00—TV Schootime
11:30—Truth or Consequences
12:00—Tic Tac Dough
12:30—It Could Be You
1:00—The Chistophs
1:30—Hospitality House
2:30—Tennessee Ernie Ford Show
3:00—Matinee
4:00—Queen for a Day
4:45—Modern Romances
5:00—Dusty Boyd
5:15—Dusty's Teen Time
6:00—News
6:15—Tim McCoy
6:30—City Detective
7:00—Sports Scorebook
7:10—Weatherbird
7:15—John Daly and the News
7:30—Disneyland
8:30—Navy Log
9:00—Kraft TV Theatre
10:00—Wednesday Night Fights
11:00—Atlantic Weather
11:05—Late News & Sports

WPTZ — Canal 5

7:00—Today
9:00—Half-Hour Theatre
9:30—TV Schootime
10:00—Home
11:00—TV Schootime
11:30—Truth or Consequences
12:00—Tic Tac Dough
12:30—It Could Be You
1:00—The Chistophs
1:30—Hospitality House
2:30—Tennessee Ernie Ford Show
3:00—Matinee
4:00—Queen for a Day
4:45—Modern Romances
5:00—Dusty Boyd
5:15—Dusty's Teen Time
6:00—News
6:15—Tim McCoy
6:30—City Detective
7:00—Sports Scorebook
7:10—Weatherbird
7:15—John Daly and the News
7:30—Disneyland
8:30—Navy Log
9:00—Kraft TV Theatre
10:00—Wednesday Night Fights
11:00—Atlantic Weather
11:05—Late News & Sports

Jeu, 21 fév.

CBFT — Canal 2

3:00—Musique
5:00—La boîte à surprises
5:30—L'Île aux Trésors
6:00—Les Histoires de M. de la Fontaine
6:30—Ce soir
6:45—Carrefour
7:15—Téléjournal
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—Toi et moi
8:00—Le Fil d'Ariane
8:30—14, rue de Galais
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Le Théâtre des étoiles
10:00—L'Heure du concert
11:00—Le Téléjournal
11:10—Nouvelles sportives
11:15—Télépollier

CBMT — Canal 6

3:25—Today on CBMT
3:30—Kiddies' Corner
4:00—Open House
4:30—Howdy Doody
5:00—Maggie Muggins
5:15—Old Testament Tales
5:30—The Lone Ranger
6:00—I Search for Adventure
6:30—Charles Laughton
6:45—CBC TV News
7:00—Tabloid
7:30—CBMT—Twilight Theatre
8:00—Jane Wyman
8:30—Climax
9:30—Jackie Rae
10:00—Alfred Hitchcock
10:30—Lili Palmer
11:00—CBC TV News
11:15—Sports Guesses and Quizzes

CHLT — Canal 7

3:40—CHLT-TV Today
3:45—Ciné-Feuilleton
4:00—Madame à sa Cuisine
4:30—It's a Woman's World
4:45—Le 14 d'heure de Pierrot
5:00—Rin-Tin-Tin
5:15—Film
6:00—Les Gais Lurons
6:30—Téléfeuilleton
6:35—La Météo
6:39—Edition Sportive
6:45—China Smith
7:15—Téléjournal
7:30—Soirée Canadienne
7:45—Toi et moi
8:00—Le Fil d'Ariane
8:30—14, rue de Galais
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Théâtre des Étoiles
10:00—Heure du Concert
11:00—CBMT News
11:15—Local Front News
11:23—Sports in Review
11:30—Sign Off

WCAX — Canal 3

12:00—Across the Fence
12:15—Love of Life
12:30—Search for Tomorrow
12:45—Guiding Light
1:00—News — Walter Cronkite
1:10—Mixing Bowl
1:30—As the World turns
2:00—Our Miss Brooks
2:30—Open House
3:00—The Big Payoff
3:30—Duke and His Swingbills
3:45—Bob Crosby
4:00—Brighter Day
4:15—Secret Storm
4:30—The Edge of Night
5:00—Chuckwagon Tales
6:00—Captain Gallant
6:30—Newstime
6:45—Weatherwise
6:50—Sports Digest
7:00—Dr. Hudson's Secret Journal
7:30—Sgt. Preston of the Yukon
8:00—Bob Cummings Show
8:30—Climax
9:30—Playhouse 90
11:00—Final Edition
11:15—Tomorrow's Weather
11:20—Twice Told Tales
12:30—Sign Off

WPTZ — Canal 5

11:20—Truth or Consequences
12:00—Tic Tac Dough
12:30—It Could Be You
1:00—Big Picture
1:30—Hospitality House
2:30—Tennessee Ernie Ford Show
3:00—Matinee
4:00—Queen for a day
4:45—Modern Romances
5:00—Dusty Boyd Show
5:45—Melody Roundup
6:00—News
6:15—Chet's Den
6:30—Headline
7:00—Sports Scorebook
7:10—Weatherbird
7:15—John Daly and the News
7:30—Adventures of Jim Bowie
8:00—You bet your life
8:30—Dragnet
9:00—This is the Life
9:30—Ford Show
10:00—Lux Video Theatre
11:00—Atlantic Weather
11:05—Late News & Sports
11:15—Wrestling from Chicago



AU FESTIVAL CHRYSLER — Le grand contralto canadien Maureen Forrester, qui participera ce soir au Festival Chrysler, un des grands programmes de télévision du réseau canadien qui sera vu à 10 h. 00 au canal 6.

8 h. 30 — La Famille Plouffe. Stan, qu'on n'a pas vu depuis quelques jours, devrait être de retour bientôt puisque c'est demain qu'il doit se marier... Les préparatifs vont bon train chez les Plouffe et tout le monde y met du sien, si ce n'est Ovide qui refuse de donner ses services. Après tout, il a ses raisons!

10 h. 00 — Le Point d'Interrogation, avec l'animateur Doris Lusier. Les invités seront "les Chevaliers sportifs", et les participants: Janine Beaubien, Yanina Agoson, Camille Desroches et Nolin Trudeau.

Qu'on n'oublie pas ce soir à 10 h. 00 à CBMT le Festival Chrysler avec le grand pianiste canadien Glenn Gould, le grand contralto Maureen Forrester et plusieurs autres artistes.



CE SOIR A CBMT — L'éminent pianiste Glenn Gould que l'on entendra ce soir à 10 h. 00 au Festival Chrysler à CBMT.

A la radio - Ce soir

MERCREDI

5.00 P.M.

CHLP—Au carrefour...
CKAC—Juke box
CBF—Auto-suggestion
CBM—Afternoon Concert
CFCE—News & West. Swing
CJAD—Spiraroma
CKVL—Par. de la chanson
CJMS—Cocktail dansant

5.30 P.M.

CKAC—Juke box
CBF—Rin now ondes
CBM—Legende of India
CJMS—Ritournelles

5.45 P.M.

CKAC—Juke box
CBF—Rin now ondes
CBM—Legende of India
CJMS—Ritournelles

6.00 P.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Les fantaisistes
CBF—Nouvelles
CBM—CBC News
CFCE—News & Current A...
CJAD—News & Ballroom
CKVL—Hit Parade
CJMS—Angels et sports

6.15 P.M.

CHLP—Situation Internat.
CKAC—Eruption des sports
CBF—Cocktail Musical
CBM—Sights and Sounds
CJMS—Jean-Baptiste Québec

6.30 P.M.

CBF—Confidentiel
CKAC—Nouvelles
CBM—Continental Caravel
CFCE—It Happened Today
CJMS—Emission Italienne

6.45 P.M.

CHLP—Old Songs
CKAC—Ici Jean-Luc Gagnon
CBF—Un homme et son...
CBM—Rawhide

6.50 P.M.

CKVL—Hit Parade
CBM—Roving Reporter
CFCE—News & Echeverry
CJAD—News & L. Greene

7.15 P.M.

CHLP—ECHO d'outremer
CKAC—Journal parlé
CBF—Festival d'Angers
CBM—Roving Reporter
CJAD—Robert Q. Lewis

7.30 P.M.

CKAC—La clinique du coeur
CBF—Confidentiel
CBM—In Good King Ch...
CFCE—Sand Man
CJAD—My Big Jeep
CJMS—Emission allemande

7.45 P.M.

CKAC—Eddie Barclay
CKVL—Hit Parade
CBF—Petit ensemble voca...
CBM—National News & R...
CJAD—Eye Witness & Nws

8.00 P.M.

CHLP—Heure ukrainienne
CKAC—Une vedette chante
CBF—Sur toutes les scènes
CBM—The Firstborn
CFCE—Assignment
CJAD—21st Precinct
CKVL—Pianorama
CJMS—Musique d'outremer

8.30 P.M.

CKAC—Esquisses musicales
CBF—Sur toutes les scènes
CFCE—Master of Mysteries
CJAD—Do You Remember?
CKVL—Vaudeville
CJMS—Emission poignante
CBM—Dr. Chisholm

9.00 P.M.

CHLP—Musique à travers...
CKAC—Music Hall
CBF—Nelson Hayden's Mass
CFCE—I, the Diplomat
CJAD—Chas. Chalmers
CKVL—Les succès du jour

9.15 P.M.

CJAD—Ring Crosby
CKVL—Spéciale du jour

9.30 P.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Nos gouvernements
CBF—Lecture de chevet
CBM—Canadian Profiles
CFCE—News & Sports
CJAD—Starlight Concert
CKVL—On danse

10.00 P.M.

CKAC—Les manchettes
CBF—Radio-Journal. Revue
CBM—National News
CFCE—News & Weather
CJAD—Starlight Concert
CKVL—On danse

10.30 P.M.

CKAC—Nouvelles
CBF—Nos gouvernements
CBM—Lecture de chevet
CBM—Canadian Profiles
CFCE—News & Sports
CJAD—Starlight Concert
CKVL—On danse

10.45 P.M.

CKAC—Nouvelles
CBF—On danse
CJMS—Sports

11.00 P.M.

CHLP—On danse à Mtl
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Adagio
CBM—Music of Beethoven
CFCE—News & Sports
CJAD—The World Tonight
CKVL—Fiesta
CJMS—Réverie

11.15 P.M.

CKVL—Fiesta
CJMS—Réverie

11.30 P.M.

CKAC—Lenny Herman or...
CBF—La Fin du jour
CKVL—Fiesta
CJMS—Au Club 12-80
CJAD—Vist With Val

12.00 (MINUIT)

CHLP—Fin des émissions
CKAC—Journal parlé
CBF—Fin des émissions
CBM—Fin des émissions
CFCE—News & Weather
CJAD—Night Shift
CJMS—Au Club 12-80

A la radio - Demain

JEUDI

8.00 A.M.

CHLP—Radio Sacré-Coeur
CKAC—Les nouvelles
CBF—Coquelicot
CBM—CBC News
CFPF—News & G. Sinclair
CJAD—Musical Clock
CKVL—Bonj. mess. dantes
CJMS—Sports du matin

8.15 A.M.

CHLP—Revue métropolitaine
CKAC—En avant marche
CBF—Elevations matinales
CBM—Morning Devotions
CJMS—Prog. Emile Gennat

8.30 A.M.

CBF—Chex Miville
CBM—Musical March
CJMS—Nouvelles

8.45 A.M.

CBM—Musical March
CKVL—Programme Chrétien
CJMS—Prog. Emile Gennat

9.00 A.M.

CHLP—Madame bonjour
CKAC—Journal parlé
CBF—Radio-Journal
CBM—Music in the Morning
CFPF—News & A Name...
CJAD—Fifty-A-Day
CKVL—Prog. Roger Baulu
CJMS—Succès de l'heure

9.15 A.M.

CFPF—Breakfast Club
CJAD—Memo from Morgan

9.30 A.M.

CBF—Au diét. insolite
CJAD—Rendez-vous with Rod
CJMS—Nouvelles

9.45 A.M.

CFPF—For the Ladies
CKAC—Light and lyrical
CJMS—Succès de l'heure

10.00 A.M.

CHLP—Au bal musette
CKAC—Chambre à louer
CBF—Les Judois de Maryvo
CFPF—News & Show Biz
CJAD—Make Bel. Ballroom
CKVL—Nouveautés 57
CJMS—Prog. Paul Dupuis

10.15 A.M.

CHLP—Cantone
CKAC—Marie-Rose
CBF—Psychologie de la vie
CBM—Kindergarten of the...
CFPF—Morning Matinee
CKVL—Nouveautés 57
CKVL—Tout ça n'avait pas

10.30 A.M.

CHLP—Vedettes canadiennes
CKAC—La Marjolaine
CBF—Entre nous, Mesdames
CBM—Shirley Drott
CKVL—Jouez double
CJMS—Nouvelles

10.45 A.M.

CHLP—Le Promoteur
CKAC—Actualités féminines
CBF—Je vous ai tant aimé
CBM—CBC News
CFPF—Good Neighbour Club
CKVL—L'amour, toujours
CJMS—En toute confiance

11.00 A.M.

CHLP—L'Heure Féminine
CKAC—En pleine forme
CBF—Francine Louvain
CBM—One Man's Family
CJAD—A & P Calling
CKVL—La voix de l'expert
CJMS—Potinons ma voisine

11.15 A.M.

CBF—Vies de femmes
CHLP—Heure féminine
CBM—Whispering Street
CFPF—Scrapbook
CKVL—Nouveautés 57

11.30 A.M.

CKAC—Casino '57
CBF—Les Joyeux T'badours
CBM—Katie Aiken
CKVL—Docteur Claudine
CJMS—Nouvelles

11.45 A.M.

CKAC—Place des quarts
CBM—Laura Limited
CFPF—Lunch Date
CKVL—Nouveautés 57
CJMS—Vive la bon. cuisine

12.00 (MIDI)

CKAC—L'Angélus
CBF—Jeunesse dorée
CBM—BBC News
CFPF—News & Town &...
CJAD—Songs of our Times
CKVL—Zézette
CJMS—Vallée de Châteaug.

12.15 P.M.

CBF—Rue principale
CBM—Musical Program
CKVL—Variétés du midi
CJAD—News Quiz

12.30 P.M.

CKAC—La clinique du cœur
CBF—Le Réveil rural
CBM—Farm Broadcast
CFPF—News & Melody Par.

CKVL—Le calvaire d'une...

CJMS—Nouvelles

12.45 P.M.

CKAC—La Gare Centrale
CKVL—Qui chante?
CJMS—Ou (rona-na ce so?

1.00 P.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Les nouvelles
CBF—Quelles nouvelles?
CBM—CBC News
CFPF—News
CJAD—Homemaker's Choice
CKVL—Par. de la chanson
CJMS—Roi sur l'onde

1.15 P.M.

CKAC—Sur le vif
CBF—Radio-Journal
CBM—The Happy Gang
CFPF—Today's Hits
CJAD—Meet the Artist

1.30 P.M.

CKAC—L'Épave
CBF—A c'que ref son hist
CFPF—Community Showcase
CJAD—Top Tune Time
CJMS—Prog. P. Valcour

1.45 P.M.

CKAC—Du "pep" avec...
CBF—Face à la vie
CBM—Old and New
CJAD—Stars and Their Hits

2.00 P.M.

CHLP—Mélodies magiques
CKAC—Bonjour mes coeurs
CBF—Maman Jeanne
CBM—Tra-Canada Matinee
CFPF—News & Visit from...
CJAD—Matinee Moods
CKVL—Hit Parade
CJMS—Vive la vie

2.15 P.M.

CBF—Lettre à une Can.
CKAC—S.V.P.
CJMS—Vive l'amour

2.30 P.M.

CBF—Les Vies de l'amour
CJAD—All in a Day's Work
CJMS—Par. de la prudence

2.45 P.M.

CKAC—Chansons d'amour
CBF—Ritournelles
CJAD—Party Line

3.00 P.M.

CHLP—Mélodies magiques
CKAC—\$50.00 par jour
CBF—Le Comptoir du disque
CBM—Search for tomorrow
CFPF—News & Merry-Go-R.
CJAD—Community News
CKVL—Théâtre des étoiles
CJMS—Paris: Montréal

3.15 P.M.

CKAC—R.S.V.P.
CBM—When a Girl Marries

3.30 P.M.

CBF—Radio-Journal
CJAD—Words and Music
CKVL—Théâtre des étoiles
CBM—Musical Program
CJMS—Rendez-vous au Coq.

3.45 P.M.

CKVL—Théâtre des étoiles
CBM—Latin Amer. Music

4.00 P.M.

CHLP—Radio Notre-Dame
CKAC—Les événements soc.
CBF—Chefs-d'œuvre de mus.
CBM—Encore
CJAD—News
CKVL—Par. de la chanson

4.15 P.M.

CJAD—Club 800
CJMS—Bloc n.1: Mlle Québec

4.30 P.M.

CHLP—Au carrefour...
CKAC—Musica Sur-Amer.
CBM—Movie Scene
CJMS—Nouvelles

4.45 P.M.

CBM—Santa Clara
CBF—Mouque
CJMS—Cocktail dansant

5.00 P.M.

CHLP—Au carrefour...
CKAC—Juke box
CBF—Auto suggestion
CFPF—News & West. Swing
CJAD—Spinaroma
CKVL—Par. de la chanson
CJMS—Cocktail dansant

5.15 P.M.

CJMS—Cocktail dansant

5.30 P.M.

CBF—Pinocchio
CBM—Along Olympic Road
CJMS—Soyez-vous!

5.45 P.M.

CKAC—Juke box
CBF—Sur nos ondes
CBM—Songs of the Sea
CJMS—Ritournelles

6.00 P.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Les fantaisies
CBF—Radio-Journal
CBM—CBC News
CFPF—News & Current Aff.

CJAD—News & Ballroom

CKVL—Hit Parade

CJMS—L'Angelus et sports

6.15 P.M.

CHLP—Situation Internat.
CKAC—Forum des sports
CBF—Cocktail Musical
CBM—Evening Interlude
CJMS—Jean Baptiste Québe.

6.30 P.M.

CJAD—News
CKAC—Nouvelles
CBM—Dinner Music
CFPF—It Happened Today
CJAD—News & L. Greene
CKVL—Hit Parade
CJMS—Emission Italienne

6.45 P.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Ici Jean-La Gagnon
CBM—The Enchanted Pine
CBF—Un homme et s'n pèche

7.00 P.M.

CHLP—The Rosary
CKAC—Croisade du rosaire
CBF—Le chant des hommes
CBM—Rawhide
CFPF—News & Etchewery
CJAD—Robert Q. Lewis

7.15 P.M.

CHLP—Heure grecque
CKAC—Journal parlé
CBM—Roving Reporter
CJAD—Amos and Andy

7.30 P.M.

CKAC—La clinique du cœur
CBF—Les Virtuoses
CBM—Designed for You
CFPF—Sand Man
CJAD—Eye Witness & News
CJMS—Emission allemande

7.45 P.M.

CKAC—Stanley Block
CBF—Musique des Pays-Bas

8.00 P.M.

CHLP—Echo d'outremer
CKAC—Bill Moodie
CBM—Hazel's Messiah
CFPF—Assignment
CKVL—Pianorama
CJAD—Johnny Dollar

8.30 P.M.

CHLP—Le ranch de la...
CKAC—Club sportif
CBM—Citizen's Forum
CJAD—Home on the Range
CKVL—Paris Swing
CJMS—Emission ukrainienne

9.00 P.M.

CHLP—Musique à travers...
CKAC—Hockey
CBF—Discussion on Canad
CBF—Au pays de Neufve
CJAD—Chas. Collingwood
CKVL—Les succès du jour

9.15 P.M.

CJAD—Showtime Parade
CBM—Vancouver Cham Or

9.30 P.M.

CHLP—Nouvelles
CFPF—NHL Hockey
CJAD—Lewis Show
CKVL—Radio-vaudeville
CJMS—Chant du monde

10.00 P.M.

CKAC—Nouv. et sérénade
CBM—National News
CJAD—Starlight Concert
CKVL—On danse & CKVL

10.30 P.M.

CHLP—Nouvelles
CBM—The Governor General
CBF—Rétail
CKAC—Concert populaire
CKVL—Prière du soir
CFPF—News & Sportreel
CJMS—Nouvelles

10.45 P.M.

CKVL—Les valses du monde
CJMS—Sports

11.00 P.M.

CHLP—On danse & Miti
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Adagio
CBM—National News
CJAD—The World Tonight
CKVL—Fiesta
CJMS—Réverie

11.15 P.M.

CKAC—Chant du soir
CKVL—Fiesta

11.30 P.M.

CKAC—Glen Miller
CBF—Le Pin du jour
CBM—Jazz Worship
CJAD—Visit With Val
CKVL—Fiesta
CJMS—Au Club 12-59

11.45 P.M.

CKVL—The stars sing

12.00 (MINUIT)

CHLP—Fin des émissions
CKAC—Journal parlé
CBF—FIN DES ÉMISSIONS
CBM—CBC News & sign-off
CFPF—News, Sports &...
Steve's Place
CJAD—News and Weather
CKVL—Night Shift
CJMS—Au Club 12-30



(United Press — Téléphoto La Patrie)

IL PORTE MAINTENANT LA BARBE. — Le pompier Don Brenyas, de Cleveland, Ohio, qui a dû laisser pousser sa barbe après avoir perdu un pari d'élection, regarde avec appréhension le lieutenant Steve Nemeth qui s'apprête à lui tailler la barbe. Brenyas dit qu'il s'est finalement habitué à celle-ci et qu'il veut la garder; toutefois, il doit obéir aux règlements qui stipulent que les pompiers doivent garder leurs moustaches et barbes "propres et bien taillées".

HOROSCOPE DU JOUR

POISSONS (20 fév. au 20 mars) : Des difficultés surgissent dans le domaine de l'amour. Il sera probablement question de rivalité, de jalousie, etc. La soirée vous est favorable.

BELIER (21 mars au 19 avril) : Votre propre volonté mène le jeu et fort bien sans doute. Encore un peu de patience. Les beaux jours reviendront. En attendant, la tornade s'éloigne.

TAUREAU (20 avril au 20 mai) : Le doute et la crainte vont facilement s'emparer de vous aujourd'hui. Et, de fait, vous devrez faire preuve de plus de méfiance qu'à l'ordinaire.

GEMEAUX (21 mai au 21 juin) : Embarras de toute nature. Réussite au dernier moment. Des hauts, des bas inévitables. L'autre sexe trouve des solutions efficaces.

CANCER (22 juin au 21 juillet) : Les nouvelles seront excellentes pour ceux qui s'occuperont de littérature, beaux-arts, musique, etc. Pour les autres, influences favorables en soirée.

LION (22 juillet au 21 août) : Vous devriez prudents vos élans coléreux. Soyez matures en n'importe quel domaine. Votre santé est un peu déficiente. Vous devriez y prendre garde.

VIERGE (22 août au 22 sept.) : Ne soyez pas soupçonneux et méfiant à propos de tout et de rien. Si vous jugez trop sévèrement les autres, il pourra vous arriver malheur.

BALANCE (23 sept. au 22 oct.) : Vous demeurez aussi protégés qu'affligés. Par conséquent, ne croyez jamais la situation perdue. Il vous suffit de vouloir pour obtenir tout ce que vous voulez.

SCORPION (23 oct. au 21 nov.) : Vos responsabilités sont très lourdes aujourd'hui et, fort heureusement, les influences astrales vous accordent un précieux appui.

SAGITTAIRE (22 nov. au 21 déc.) : Vous pouvez et devez réussir dans vos entreprises et connaître des satisfactions sentimentales. Extériorisez-vous et faites-vous de nouveaux amis.

CAPRICORNE (22 déc. au 20 janv.) : Manifestez de l'indulgence et de la tolérance si vous voulez qu'on apprécie vos qualités. Les nouvelles sont bonnes aujourd'hui.

VERSEAU (21 janv. au 19 fév.) : Parfois, il faut peu de choses pour réussir. C'est le temps de lancer ce projet que vous caressez depuis si longtemps. Vous avez tous les atouts.

L'Ontario augmenterait sa taxe sur l'essence à moteur

TORONTO, 20 — (PCF) — Un comité de la Législature ontarienne a recommandé hier au gouvernement provincial d'augmenter la taxe sur l'essence à moteurs et d'exiger une plus forte contribution de l'industrie du camionnage lourd dans le but d'aider la province à parachever un programme d'amélioration routière dont les travaux qui restent à exécuter représentent des dépenses de \$782,000,000.

Créé deux ans plus tôt et attaché à la tâche d'étudier la question des routes à péage, le comité a recommandé de plus que l'on examine au plus tôt l'opportunité d'aménager entre Toronto et Hamilton une nouvelle route à péage, d'imposer un système de péage sur la route récemment construite, au coût de \$17,000,000 près de Hamilton, et la construction d'un pont à péage enjambant le canal Welland, à la hauteur de St. Catharines.

Il s'est déclaré opposé à l'application de tout système de péage sur une route construite ou en voie de parachèvement et croit que l'on ne devrait l'appliquer dans le cas des routes ou des ponts neufs que lorsque l'usager posséderait la ressource d'emprunter une autre route ou un autre pont.

DEUXIEME RAPPORT

Le volumineux rapport, qui compte quelque 25,000 mots, est le deuxième du comité, qui en avait présenté un an plus tôt un premier, temporaire, dans lequel il recommandait d'appliquer le principe du péage aux routes à plusieurs voies et à accès contrôlé, aux autoroutes urbaines et aux ouvrages structuraux onéreux comme les ponts, les voies surélevées et les tunnels, comme moyen de financement.

Dans ce même rapport, le comité se déclarait opposé à ce que des entreprises particulières construisent, entretiennent ou exploitent les routes à péage.

Après le premier rapport, le comité avait été reconstitué pour une autre année; on lui avait demandé d'élargir son enquête et d'y inclure toutes les considérations possibles sur le financement des routes en général.

14 RECOMMANDATIONS

Dix des 11 membres du comité ont signé le rapport; le seul qui s'est abstenu de le faire est le leader CCF, M. MacDonald.

Les 14 recommandations du rapport sont réparties entre deux groupes, un premier de sept sur les routes à péage et un autre d'un nombre égal sur les routes d'accès libre.

Au chapitre des routes à péage, il propose de confier à des ingénieurs indépendants l'examen de la situation lorsque le besoin d'une route à quatre voies et à accès contrôlé se fera sentir en quelque endroit.

Si le principe du péage se généralise en Ontario, il propose au gouvernement de donner aux propriétaires d'automobiles enregistrées dans la province l'occasion de se procurer un permis annuel qui leur permettrait d'employer les routes à péage sans plus débours.

S'il recommande d'augmenter la taxe sur l'essence, il ne suggère aucun chiffre et se contente de déclarer que la hausse devrait être proportionnelle au progrès du programme de voirie.

MOYENS DE FINANCEMENT

Les autres moyens que le comité préconise pour financer l'aménagement de routes neuves sont les suivants:

Rajustement du coût des permis destinés aux véhicules commerciaux; révision de l'échelle des frais d'enregistrements de tous les véhicules-moteurs, dans un but de justice; augmentation des taxes sur le carburant à moteurs diésels et sur les autres carburants du genre, pour que le taux en soit proportionnel à celui de la taxe sur l'essence; émission d'actions échéant dans 20 ans et hausse de la taxe sur le carburant pour les véhicules de plus de neuf tonnes.

En s'objectant à l'imposition de péage sur les routes à plus de deux voies déjà construites ou en voie de l'être, le comité explique que le coût en a été amorti et que le péage ne serait qu'une forme de surtaxation.

Il signale que d'ailleurs l'accès aux routes à plusieurs voies qui existent présentement saurait difficilement être contrôlable.

Il recommande de parachever au plus tôt la nouvelle route 401 qui relie Windsor à Montréal et de rendre à quatre voies, du moins dans l'ouest de la province, la route No 2, qui relie Windsor à la métropole canadienne.

Policier deux fois heurté par un auto

Un officier de la force policière de Jonquière, le sergent Georges Gagnon, qui est âgé de 35 ans, a été heurté successivement par deux automobiles hier; on l'a transporté à l'hôpital, souffrant de blessures à la tête et d'une fracture de la jambe.

Le sergent Gagnon a été heurté une première fois, à l'angle des rues Sherbrooke et Visitation, dans la métropole, puis une seconde fois par une autre voiture au moment où il se relevait.

La police de Montréal a révélé qu'elle a détenu pour interrogatoire le conducteur de la deuxième automobile, M. Kenneth Glenn, un homme de 51 ans, et qu'elle recherche activement le conducteur de la première.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire Trésorier, Téléphone: UN. 1-2701. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.
PRIX D'ABONNEMENTS (hors Montréal)
Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone: EMpire 4-1016.
ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, New-York 17, N.-Y. (Oxford 7-0821); 75 East Wacker Drive, Chicago 1, Ill. (FRanklin 2-1946).

MONTREAL, 20 FEVRIER 1957

La Presse Associée Canadienne

Voulant conjuguer les intérêts de leurs journaux respectifs avec ceux de leurs confrères des autres secteurs du pays, quelques courageux publicistes des provinces de l'ouest canadien se liquèrent en 1907 pour former la Western Associated Press.

A cette première association de journaux se joignirent bientôt les représentants de plusieurs quotidiens des autres parties du Canada qui sentaient le besoin de resserrer les liens destinés à développer et à consolider la compréhension nationale dans notre immense territoire que baignent l'Atlantique et le Pacifique.

La tâche était difficile, mais les résultats magnifiques qu'on en espérait la rendaient digne d'être tentée. Les bonnes volontés se mirent à l'œuvre. Ce ne fut toutefois qu'en 1917, pendant la première grande guerre mondiale, que fut organisée définitivement la Canadian Press, sous l'expertise direction de J.-F.-B. Livesay, de regrettable mémoire.

Cette société coopérative dessert aujourd'hui 97 journaux édités dans 68 villes du Canada. Elle jouit d'une réputation au-dessus de tout reproche, tant pour l'objectivité que pour l'impartialité de son information.

La Canadian Press s'applique et réussit à donner entière satisfaction à tous les associés dont elle se compose. Son service bilingue accommode particulièrement les deux principaux groupes ethniques de notre pays et constitue un inestimable apport à la cause de l'unité nationale.

Au début de son existence, la Canadian Press se vit pour ainsi dire forcée d'accepter l'aide financière du gouvernement fédéral, mais elle ne tarda pas à s'en dégager pour sauvegarder sa complète indépendance de tout pouvoir politique. Seul l'intérêt de la communauté canadienne est la boussole qui la guide dans toutes ses activités.

Grâce aux principes fondamentaux qui ont inspiré ses divers bureaux de direction, depuis sa fondation, la Canadian Press a vu s'établir chez elle des traditions honorables dont elle a raison d'être fière et qui font l'orgueil de tous les journalistes associés à son œuvre. Nous sommes heureux de saluer en elle l'une des plus belles et des plus utiles institutions du pays.

Unification du monde syndical

par Conrad LANGLOIS

Nous assistons en ce moment à l'unification graduelle du mouvement ouvrier. Les deux grandes fédérations des États-Unis se sont fusionnées, les organisations correspondantes du Canada en ont fait autant l'an dernier, la même chose vient de se réaliser sur le plan provincial dans le Québec et le jour n'est probablement pas loin où la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada (C.T.C.C.) s'affiliera, si même elle ne se fusionne pas, au nouveau Congrès canadien du Travail.

Apparemment, ce n'est qu'un commencement, puisque M. Claude Jodoin, président de ce dernier organisme, en-

trevoit déjà la possibilité d'une fédération mondiale de toutes les unions ouvrières. Au même moment, M. Charles-H. Milliard, directeur de la Confédération internationale des syndicats libres, révélait que les travailleurs syndiqués à travers le monde se sont engagés à former un fonds de \$6 millions, pour contribuer au financement du travail d'organisation syndicale dans les pays sous-développés.

Devant des faits semblables, nombreux sont les observateurs qui se demandent comment cela se terminera. Plusieurs y voient à la fois un danger politique, social et économique.

Si tous les travailleurs de chaque pays en arrivaient à faire partie d'un seul et unique mouvement ouvrier, ne constitueraient-ils pas la force politique la plus puissante et ne deviendraient-ils pas les maîtres véritables du gouvernement?

Si les syndicats permettaient aux salariés d'améliorer indéfiniment leur sort, au détriment des autres classes de la société, n'en résulterait-il pas bientôt un profond bouleversement des structures traditionnelles?

Enfin, s'interrogeront ceux qui s'intéressent davantage à l'aspect économique de ce problème, où finiront par nous conduire toutes ces augmentations de rémunération et d'avantages de toutes sortes, alors que le nombre d'heures de travail diminue constamment? Cela ne pourrait-il pas provoquer, par exemple, une inflation vraiment exagérée et catastrophique?

Il faut cependant bien mal connaître les ouvriers en général, pour s'imaginer que le fait d'appartenir à une organisation ouvrière unique les fera nécessairement voter en bloc pour un seul et même parti politique. La majorité des syndiqués s'intéressent tout juste assez à leurs unions pour permettre aux chefs d'obtenir pour les membres des augmentations de salaires et autres améliorations de leur sort. Et les autres partis politiques trouveront toujours quelque moyen, soit de capter leur part du vote ouvrier, soit de grouper contre le parti des travailleurs la majorité des intérêts opposés.

Si les travailleurs savent s'organiser de mieux en mieux, les autres classes de la société devront en faire autant, ce qui se produit déjà, sous forme d'associations de patrons, de consommateurs, de propriétaires, de contribuables, d'hommes d'affaires, etc. Il est invitable que les autres groupes s'arrangeront pour défendre leurs intérêts, dès qu'ils se sentiront vraiment menacés.

Ceux qui voient dans la formation graduelle d'une sorte de monopole syndical à l'intérieur de chaque pays un autre symptôme de l'affaiblissement graduel du traditionnel système de la libre concurrence et de la petite entreprise privée, nous semblent, par contre, avoir tout à fait raison. L'unification du monde ouvrier amène graduellement la centralisation commerciale et industrielle. En fait, cela se produit déjà. Certaines grandes compagnies se réjouissent parfois secrètement des augmentations de salaires, parce qu'elles pourront accroître la productivité, grâce au recours à des machines très perfectionnées et fort coûteuses, alors qu'elles savent très bien que les petites entreprises ne pourront pas les suivre dans cette voie. De même les monopoles ou quasi-monopoles peuvent, beaucoup plus facilement que les petits manufacturiers qui se font mutuellement la guerre, augmenter le prix de leurs produits, comme conséquence des hausses de salaires. L'inflation semble également un réel danger, non pas seulement à cause des augmentations de salaires, comme telles, mais surtout parce que l'expansion industrielle, que l'accroissement du pouvoir d'achat des masses a rendue possible, est trop rapide. Il en résultera des contrôles gouvernementaux de plus en plus nombreux.

L'unification actuelle du mouvement ouvrier n'est qu'un des nombreux aspects des diverses tendances à la cen-

tralisation, actuellement. Cela ne fait pas nécessairement présager la fin du monde tout court, mais bien la disparition graduelle du monde que nous avons connu et son remplacement par un ordre de choses bien différent.

"Les Arts de Montréal"

par Roger DUHAMEL

On a présenté hier officiellement à la ville de Montréal un copieux ouvrage qui ne vise aucun succès de librairie, mais qui est appelé à rendre d'immenses services dans tous nos centres de recherches, de même qu'aux individus qui auront l'occasion d'en détenir un exemplaire. Il s'intitule "Les Arts de Montréal", publié en français et en anglais, et représente un travail considérable de compilation qui s'est étendu sur trois ou quatre années. C'est l'initiative conjointe de la Ligue de la Jeunesse féminine, de la Jewish Junior Welfare League et de la Junior League of Montreal. Ces jeunes femmes ont sans doute dissipé la fausse impression de frivolité dont elles sont parfois les victimes et elles se sont attelées à la besogne de dresser un inventaire des ressources artistiques de notre ville et de la région métropolitaine.

Le résultat ne laisse pas d'être impressionnant et de nous apporter plusieurs révélations, même à ceux qui ont la prétention de connaître passablement ce qui s'accomplit dans le domaine des arts sous toutes leurs formes. Nous ne doutons pas que nous possédions autant d'institutions qui consacrent une partie ou toute leur activité à la diffusion de la culture intellectuelle dans les milieux les plus différents. C'est une réconfortante découverte. Ce répertoire énumère tous les groupements, toutes les associations, toutes les initiatives de quelque mérite. Il vise à fournir des indications indispensables à tous ceux qui veulent parfaire leur formation, orner davantage leur esprit ou même participer eux-mêmes à des entreprises désintéressées.

La seule liste des matières souligne l'étendue de cette enquête qui a été menée rigoureusement, selon les données scientifiques des relevés de cette nature: musées, bibliothèques, auditoriums, théâtre professionnel et amateur, orchestres symphoniques et séries de concerts, universités, collèges, commissions scolaires, écoles privées, écoles du gouvernement, écoles particulières de peinture, de musique, de théâtre et de danse, sociétés artistiques, postes de radio et de télévision, clubs civiques, sociaux, professionnels et féminins, amusements publics, groupes nationaux, publications, etc., etc. L'effort est évident de ne rien laisser dans l'ombre de ce qui contribue à notre rayonnement.

Il est inévitable qu'il y ait des inexactitudes et des omissions; elles sont toutes secondaires et ne nuisent en rien au vif intérêt de l'ensemble. Ce qui nous paraît plus regrettable, c'est que plusieurs groupes qui apparaissent dans ce fichier ont cessé leur activité ou ne fonctionnent plus qu'en veilleuse. On veut croire qu'ils sont au moins partiellement remplacés par des initiatives nouvelles. La conclusion qui s'impose hors de tout conteste, c'est que notre ville constitue un centre artistique nullement négligeable et l'on s'explique l'éloge que vient d'en faire, dans un journal de Londres, l'écrivain Montsarrat. Nous devons féliciter les trois ligues de jeunesse féminine d'avoir consacré leur temps et leur argent à mettre sur pied un répertoire de cette envergure. Il restera désormais de le maintenir à jour, tous les cinq ou dix ans, afin que nous sachions toujours les ressources dont nous disposons. Cette publication est un geste de civisme qui honore celles qui l'ont posé.

Les mots qui vivent

—Le coeur vraiment bon accepte le rôle aride de préparer la voie à d'autres, de semer sans attendre la récolte. Selon le joli mot d'ordre: Surgir, Agir et Disparaître. —Père Monier, S.J.

Encouragement intempestif

par Alonzo CINQ-MARS

En maints milieux, dans le monde libre comme dans celui du communisme, on accuse la propagande américaine d'avoir, au moyen des émissions d'un poste de radio installé à Munich et appelé "Europe Libre", incité les patriotes hongrois à se révolter contre leurs oppresseurs russes, et même de les avoir encouragés à poursuivre la lutte quand ils avaient à faire face aux chars d'assaut soviétiques. Telle paraît être l'opinion de la plupart des Hongrois qui ont fui leur pays et dont un grand nombre ont été accueillis au Canada. Ces accusations sont-elles fondées?

Le correspondant de la Presse Associée à Munich a fait à ce sujet une enquête dont il prétend conclure que l'on aurait tort de tenir le poste de radio Europe Libre responsable des patriotes hongrois. Certains faits qu'il rapporte sont cependant loin d'exonérer tout à fait les auteurs de la propagande occidentale émanant de ce poste. Si ces faits sont exacts, comme nous ne voulons pas en douter, il y a lieu de croire que ce n'est pas la propagande du poste Europe Libre qui a suscité la révolte des patriotes hongrois en octobre dernier. Par contre, il est bien probable que, une fois la révolte en marche, cette propagande a été faite de façon à encourager les rebelles à poursuivre une lutte inutile contre leurs oppresseurs russes.

Comme le poste de radio Europe Libre installé à Munich est dirigé par des Américains, il va sans dire que ce sont surtout les États-Unis que les chefs de la Russie tiennent responsables de la révolte de l'automne dernier en Hongrie et de ses conséquences, mais ils en veulent également pour cela à toutes les grandes puissances du bloc occidental. Le gouvernement de Washington prétend que ce sont des particuliers qui fournissent les fonds requis pour le fonctionnement de ce poste de radio. C'est à savoir.

Jusqu'au soulèvement d'octobre dernier, le poste Europe Libre adressait ses émissions de propagande à tous les satellites de la Russie sans distinction, donnant et commentant des nouvelles destinées à favoriser la cause de la liberté démocratique, tout comme la propagande radiophonique de Moscou prônait à l'adresse du monde libre les bienfaits du communisme. Toutefois, dès le début de la révolte, le 23 octobre dernier, le poste Europe Libre consacra toutes ses émissions, durant vingt-quatre heures par jour, exclusivement aux événements de Hongrie, encourageant réellement les patriotes de ce pays à la lutte. Il le fit même quand les efforts héroïques de ces derniers étaient devenus vains. Citons, par exemple, le texte d'une émission du 4 novembre, jour où les chars d'assaut soviétiques écrasèrent la rébellion. Les patriotes hongrois entendaient alors la voix d'un de leurs compatriotes qui, parlant du poste Europe Libre, leur disait:

"La Hongrie est maintenant en guerre, et cette guerre n'est pas uniquement l'affaire de deux pays. A la nouvelle des attaques des Russes contre les villes de Hongrie, le monde a commencé à se remuer. Les Nations Unies siègent en permanence. Dans les circonstances actuelles, personne ne peut voir clairement ce qui se passe ni prédire ce qui arrivera. En ces heures pénibles, notre peuple a un allié puissant: la sympathie active des nations libres qui sont profondément indignées et qui demandent que leurs gouvernements prennent la défense de la Hongrie."

Ce n'était pas précisément une promesse de secours, mais il ne faut pas s'étonner que tant de patriotes hongrois aient interprété ainsi les paroles qu'ils entendaient. Le gouvernement des États-Unis ferait bien de confier sa propagande à des gens plus compétents.



La Maison Blanche refuse toujours de considérer la seule attitude susceptible de conduire au règlement de l'actuel imbroglio entre Israël et l'Égypte : mettre Le Caire en demeure de fournir sinon directement à Tel Aviv, du moins aux Nations Unies l'assurance que si l'armée israélienne évacue Gaza, il cessera toutes ses agressions contre le territoire de l'Etat Juif et qu'il accordera libre passage à ses navires à travers le golfe d'Aqaba. Mais Washington ne veut à aucun prix perdre l'amitié des nations arabes, dont l'acharnement contre l'Etat israélien pour arriver à le rayer de la carte n'a jamais été aussi évident, ni, surtout, son emprise sur les champs pétrolifères d'Arabie. C'est dans cette optique qu'il faut regarder la politique américaine et ne serait-ce l'opposition de plus en plus grande qui se manifeste au Congrès comme à travers tout le pays, M. Dulles ne reculerait pas devant l'application de sanctions. Il n'est d'ailleurs pas encore sûr qu'il ne s'y rallie pas. Cependant, toujours dans le but de faire entendre raison à Israël (sa raison), le gouvernement américain donne des garanties verbales et affirme que le golfe d'Aqaba étant un cours d'eau international, l'Égypte n'a aucun droit d'intervenir pour entraver la navigation de qui que ce soit ; mais à Tel Aviv, on se souvient que ce statut international a toujours existé, ce qui n'empêcha pas l'Égypte, sans que les Nations Unies ne songent à s'en émouvoir, de bloquer et le golfe d'Aqaba et le canal de Suez aux navires israéliens.

On prête, d'autre part, au Canada l'intention de présenter une suggestion de compromis, dont le succès, cependant, paraît encore fort aléatoire. On craint même, en certains milieux, que l'impossibilité d'en arriver à un règlement rapide du problème ne se traduise par une reprise des hostilités dans le secteur, ce qui impliquerait presque automatiquement l'envoi de "volontaires" soviétiques pour se substituer à l'armée fantôme du dictateur du Caire qui serait tout aussi incapable qu'en octobre de tenir 24 heures devant Israël.

Chypre

Pendant ce temps, la Commission politique des Nations Unies a commencé l'examen du problème de Chypre. Tout comme la France pour l'Algérie, la Grande Bretagne plaide incompetence de l'organisme international en la matière. Londres ouvre son dossier cypriot dans le but de prouver que sa présence a réussi à maintenir la paix entre Turcs et Grecs, a contribué à l'amélioration du niveau de vie des masses, que l'île constitue la seule base stratégique de l'Occident dans la Méditerranée orientale et qu'enfin il a proposé à l'île une autonomie qui concilierait ses desirs d'indépendance avec les nécessités stratégiques de l'OTAN. La plupart des pays du Commonwealth ainsi que la France appuyent la thèse anglaise. A Londres, par un vote de 307 contre 253, la Chambre des Communes a approuvé la politique du gouvernement à l'égard de Chypre. Un porte-parole de l'Opposition, M. James Gallagher, a expliqué le vote du Labour en disant que l'on ne peut forcer personne à demeurer au sein du Commonwealth contre sa volonté.

A Moscou

A Moscou, Khrouchtchev a prononcé un autre discours violent pour affirmer, après un nouvel éloge de Staline, que l'Union soviétique écrasera impitoyablement toute insurrection dans les pays satellites. Il a ajouté que les soulèvements "à la hongroise" seront désormais impossibles, pour conclure que si l'Union soviétique est pacifique, cela ne veut pas dire qu'elle est prête à tout subir de la part de ses ennemis. De son côté, la "Pravda" a écrit, dans un éditorial, que la coexistence pacifique entre l'Est et l'Ouest continuait à être la pierre angulaire de la politique soviétique.

Marché commun et Euratom

Les dernières difficultés pour la conclusion du Marché commun européen semblent maintenant aplanies avec l'entente réalisée autour de l'intégration des territoires français et belges d'outre-mer au projet. Le traité serait prêt à être signé. Londres, tout en demeurant sur la réserve au sujet de sa participation à ce projet de fédération européenne, aurait exprimé sa satisfaction de nouveau pas accompli dans la voie de sa réalisation. En même temps, le ministre anglais de la Défense annonçait la formation du premier régiment britannique d'artillerie téléguinée; cependant, on a assez mal accueilli, dans la masse, le projet de réduction massif de dépenses qui touche la sécurité sociale à laquelle on consacre 160 millions de moins que l'an dernier. Enfin, à Paris, un journal de gauche affirme que la France et Israël auraient signé un traité secret quelques jours avant l'attaque d'octobre dernier contre l'Égypte.

Décès à 89 ans de M. Auguste Singer

M. Auguste Singer est décédé, lundi soir, à la suite d'une longue maladie à l'âge de 89 ans.

Au cours de sa carrière, le défunt avait joué un rôle notable dans le grand commerce. Il jouissait d'une réputation enviable en raison de sa participation aux mouvements philanthropiques et patriotiques.

Il fut longtemps associé, à titre de vice-président et de secrétaire-trésorier de l'important magasin à rayons Hamilton & Co Ltée qui, il y a trois décades et demie était voisin de l'épicerie Dionne et Fils, à l'angle des rues Ste-Catherine et Drummond.

Le défunt était le fils du notaire François-B. Singer, de St-Philippe de Laprairie, et de Elisabeth Hamilton, de Montréal. En 1896, il avait épousé Blanche Auger, qui l'a précédé dans la tombe en 1942.

Lui survivent son fils, Emile-A. Singer, administrateur minier de Montréal; deux filles, Mlle Lucille Singer, chez qui il habitait ici, et Mme Victor (Aline) Dufault, de New-York; un frère, Charles Singer; une soeur, Mme Arthur Desjardins; quatre beaux-frères, Armand Chaput, Emile et Henri Auger et Albert Balcer; trois belles-soeurs, Mme Emile Auger, Mme Henri Hamilton et Mme Albert Balcer; deux bruns, Mme Emile Singer et Mme Maurice Singer, tous de Montréal; son gendre, Victor Dufault, de New-York, et aussi six petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

M. Singer était incidemment l'un des tout premiers membres des clubs St-Denis et Laval-sur-le-Lac.

La dépouille mortelle est exposée au 1855 Ouest, boulevard Dorchester, d'où le convoi funéraire partira demain à 9.30 heures à destination de l'église St-Léon de Westmount. Le service sera chanté à 10 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Visite au Canada du général C. Primieri

Le QG de l'Armée annonce aujourd'hui que le général Clemente Primieri, d'Italie, commandant des forces terrestres alliées en Europe du Sud, visitera le Canada du 26 février au 6 mars.

Il sera accompagné dans sa tournée par le maj.-gén. Renato Di Francesco, chef d'état-major au QG des forces terrestres alliées en Europe du Sud, par le colonel Germano La Ferla, attaché militaire de l'Italie à Ottawa, le major Franco Beschi, aide-de-camp et interprète, par le capitaine Lucien Rising, Armée américaine, aide-de-camp, et par le major Robert A. Bell, CD, Armée canadienne, guide.

Le groupe arrivera à l'aéroport d'Uplands près d'Ottawa en avion de l'Aviation royale du Canada à 11 heures du matin, le 26 février. Les visiteurs seront accueillis par le chef de l'état-major général, le lieutenant-général Howard D. Graham, CBE, DSO, ED, CD.

Durant la journée, le général Primieri s'entretiendra avec le président des chefs de l'état-major, le général Charles Foulkes, CB, CBE, DSO, CD, et avec le chef de l'état-major général.

Retour de Mgr Parent

QUEBEC, 20. (PCF) — Mgr Alphonse-Marie Parent, recteur de l'université Laval, rentrera à Québec demain d'un voyage de deux mois au Pakistan et dans l'Inde.

Mgr Parent a représenté le Canada, au congrès international des universités du Commonwealth et a participé aux célébrations qui ont marqué le centenaire de trois universités de l'Inde.

Le trésor de la SANTÉ

par le DR. C.-A. DEAN

L'emmailotement

L'emmailotement des bébés est une pratique commune, particulièrement chez les Esquimaux et les Asiatiques. Et comme la plupart de ces gens sont de petite taille, on a répandu le bruit que cette façon de les enserrer dans des langes a fait obstacle à leur croissance. Mais il ne semble pas que cela soit véridique.

Le fait d'envelopper les enfants dans des langes serrés se remarque chez des humains qui plus tard sont grands ou petits. Et dans le développement du corps, il faut voir d'autres facteurs, comme le climat, la nourriture et la race.

L'alimentation et le milieu familial ont une grande influence sur le développement, on ne peut la nier. Une meilleure alimentation, sans changement du milieu familial, a permis de produire des types plus grands chez les immigrants européens et mexicains aux États-Unis, par exemple. Evidemment cela ne veut pas dire que si l'on continue à améliorer l'alimentation on parviendra à produire des géants! Mais la nourriture convenable fait échec aux effets déprimants de la pauvre alimentation.

L'emmailotement, selon les psychiatres et pédiatres, nuit plus à la croissance mentale que physique. On restreint ainsi l'activité normale du petit et il peut en résulter des changements de sa personnalité.

QUESTION : "J'ai 37 ans, et depuis un an je ressens des palpitations, du flou dans la tête, et une sensation générale de faiblesse. Mon médecin assure que ce sont mes nerfs. Mais je pense que c'est le début de ma ménopause. Qu'en dites-vous?"

REPONSE : Vous ne faites pas mention de vos menstruations. Si elles sont encore régulières et normales, vous n'en êtes pas à la ménopause. Les symptômes que vous décrivez ont plutôt trait à la tension exagérée ou à un grand état de nervosité.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé : "Les verrues", paraîtra dans la "Patrie" du jeudi, 21 février.

El Tor est un poste isolé mais confortable en Égypte

EL TOR, Égypte, 20. (P.C.F.) — Etendu dans le sable chaud, à l'ombre des palmiers, face à la mer Rouge, le caporal Reg Salmon, de Saskatoon échangerait volontiers cet entourage agréable pour le froid et la neige de son pays.

La température d'El Tor — 75 degrés au-dessus de zéro — va à l'encontre des habitudes de Reg. Il faisait 53 degrés sous zéro quand le caporal quitta Whitehorse, au Yukon, il y a quelques semaines.

En fait, ce poste de la force de police des Nations unies, situé à l'extrême sud de la péninsule du Sinaï, là où les golfes de Suez et d'Akaba rencontrent la mer Rouge, est considéré comme un endroit délicieux par les six signaleurs canadiens attachés à une compagnie indienne avancée surveillant le retrait des troupes israéliennes.

El Tor est situé à proximité du Mont Sinaï où Moïse reçut les dix commandements. Le paysage est coloré de rouge, de rose, de brun et de gris.

Contrairement aux autres postes, celui-ci, quoique très isolé, a cependant l'avantage d'avoir été relativement épargné par les armées d'invasion. Les Canadiens et leurs camarades de la force de police ont pu s'installer assez confortablement. L'approvisionnement a constitué un problème à cause des 200 milles de route cahoteuse et de sentiers à chameaux qui relient El Tor à Abousweir, la base de la force de police.

"Je préférerais marcher, plutôt que de retourner dans l'un de nos véhicules sur ces mauvaises routes", affirme Harvey Brown, de Calgary.

L'AVIATION A LA RESCOURSE

Mais on a résolu le problème de l'isolement en utilisant des Dakotas du CARC pour transporter le courrier, les provisions et le personnel. Les appareils peuvent utiliser les pistes d'atterrissage de El Tor, Abousweir et El Arish.

Le signaleur Jack Harrison, de Grandview, au Manitoba, sert de guide aux personnes qui veulent visiter les huttes de terre abandonnées par les indigènes.

Quant au signaleur Ernest Mackenzie, il a un peu le mal du pays,

mais, dit-il, "je me plais ici et notre séjour est très intéressant".

Les signaleurs canadiens, et particulièrement Harvey Brown, ont eu la preuve une fois de plus que le monde était petit. Parmi les membres de l'équipe médicale restreinte attachée à El Tor, se trouve le soldat Nybo Helge, dont la soeur, Mme Berit Agasosten, habite tout près de chez Brown à Calgary.

Les postes avancés comme El Tor reçoivent fréquemment la visite du Père Louis Schmidt, de Duck Lake, en Saskatchewan, et du Révérend Ormond Hoppy Hopkins, de Perth, en Ontario, respectivement aumôniers catholique et protestant du contingent canadien attaché à la force de police des Nations unies.

Poste offert à M. J.-C. Lessard

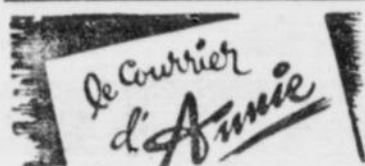
OTTAWA, 20. (P.C.F.) — Des représentants du gouvernement fédéral ont offert officiellement à M. Jean-C. Lessard, de Montréal, la présidence de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent. Le poste commande une rémunération annuelle de \$25,000.

M. Lessard est économiste. Il est le chef au Canada de Standard Railway Equipment Company, poste qui lui apporte une rémunération annuelle variant entre \$40,000 à \$50,000. S'il devenait président de l'Administration de la voie maritime, il serait obligé de quitter Standard Railway Equipment. On croit qu'il refusera l'offre. M. Lessard a été sous-ministre des Transports durant trois ans.

On est d'avis que le président de l'Administration de la voie maritime, M. Chevrier, entrera dans le cabinet fédéral en avril. On dit que M. Chevrier sera probablement l'un des candidats à la direction du parti libéral, lorsque M. St-Laurent quittera ce poste.

Convocation à la SSJB

Section Ste-Brigide. Demain soir à 8 h. 30, au 1188, rue Champlain, 3e étage. Assemblée mensuelle.



Q. — Quand G... a fait ma connaissance, ça été le coup de foudre. Durant les six mois qui ont suivi, nous avons sorti ensemble plusieurs soirs chaque semaine et il m'appelait au téléphone tous les jours. Aux fêtes, il m'a fait cadeau d'un sac à main en peau d'autruche, que j'ai choisi moi-même.

Maintes fois il m'a laissé entendre que moi seule comptais dans sa vie. Mais voilà que subitement, sans raison apparente il me délaisse pour une autre. Je suis navrée, désolée et d'autant plus que je viens de lui offrir à l'occasion de son anniversaire une paire de très beaux boutons de manchettes en cuivre émaillé. Puis-je espérer qu'il va me dire toute la vérité si je l'interroge ?

EN DEROUTE

R. — Il est possible que cet étrange changement d'attitude soit attribuable à des motifs sérieux. Complications imprévues au foyer familial, revers dans sa situation, embarras financiers, etc. Essayez d'obtenir une explication et si les raisons fournies ne vous paraissent pas sérieuses, il vous faudra hélas, conclure à une crise d'inconstance.

Vous éprouverez du chagrin, sans doute, mais vous direz qu'un amour aussi fragile ne comportait guère de garanties pour l'avenir et le mieux sera de reprendre simplement votre vie habituelle en attendant de rencontrer un prétendant aux dispositions plus sérieuses et plus fidèles.

Q. — On dit beaucoup de bien du traitement à l'huile pour revigorer la chevelure. Comment procéder pour l'appliquer soi-même et en obtenir un bon résultat ?

ADRIENNE

R. — Il est conseillé d'effectuer ce traitement la veille du jour fixé pour le shampooing régulier. Il consiste à tamponner le bout des cheveux et le cuir chevelu avec un coton imbibé d'huile chaude.

On enroule ensuite la tête dans une serviette de ratine réchauffée au four, ou sur un calorifère. Deux serviettes sont nécessaires à l'opération qui peut se prolonger durant environ une heure. Dès que la serviette refroidit, on la remplace.

La chevelure ni sèche ni huileuse doit, nous dit-on, être lavée environ tous les dix jours; pour les cheveux très secs, on conseille un shampooing toutes les deux ou trois semaines alors que les cheveux trop gras peuvent être lavés deux fois la semaine.

Règle générale, un intervalle de deux semaines entre les shampooings permet de maintenir la chevelure en bon état.

MME IRENE V.:

La gelée aux canneberges permet de réaliser un plat décoratif qui rehausse le menu d'un buffet froid. On la prépare comme suit: 2 c. à soupe de gélatine; 1/2 tasse d'eau; 2 tasses de canneberges; 3/4 tasse de sucre; 3/4 tasse de céleri en cubes; 3/4 tasse de pommes en cubes; 1/2 c. à thé de sel. Faire tremper la gélatine dans l'eau pendant cinq minutes. Mettre cuire les canneberges dans 2 1/2 tasses d'eau, jusqu'à ce qu'elles soient tendres; incorporer le sucre et laisser cuire cinq minutes en remuant de temps à autre. Ajouter le sel et passer au tamis. Verser la gélatine amolée en brassant jusqu'à ce qu'elle soit entièrement dissoute. Quand le mélange commence à épaissir, y amalgamer les pommes et le céleri taillés en cubes, verser le tout dans un plat ou en de petits moules et placer dans le réfrigérateur. Servir sur de la laitue avec assaisonnement de mayonnaise ou de sauce française.



EN MATIÈRE D'ELEGANCE, la vogue continue à favoriser la cape. Ci-dessus, elle est amovible sur ce costume de coupe étroite et confectionné de tweed quadrillé noir et blanc. Cet ensemble résiste à la froissure du voyage.

Principales révélations de la mode printanière

Le printemps est déjà installé dans les magasins canadiens, de Vancouver à Halifax, et les vitrines sont resplendissantes avec leurs étalages extraordinaires de modes pratiques. Les tendances simplement suggérées la saison dernière ont pris de l'importance et marquent chaque nouveau modèle d'un indéniable cachet "printemps 1957".

Les tissus canadiens sont plus souples et suivent la nouvelle tendance vers une silhouette plus féminine. Les tissus en fibres synthétiques, comme l'acétate Chemcell, ont une souplesse veloutée qui dissimule leurs qualités de solidité et de résistance.

La silhouette étroite et sévère des fourreaux est adoucie par des effets de blousé, des jaquettes,

des détails délicats et des capes. Une des plus nouvelles tendances de la mode est la cape, qui devient une véritable révélation. On la retrouve partout dans une variété infinie. Quelques-unes ne sont que des cols exagérés, d'autres se prolongent jusqu'à l'ourlet.

TISSUS CANADIENS

Dans cette même abonde, les tissus canadiens ont abandonné leur aspect rugueux et affichent une véritable tendance vers des surfaces absolument lisses. Plusieurs manteaux et costumes élégants mettent en valeur la souplesse des drapés des tissus et mélanges d'acétate, particulièrement dans les dos blousés si populaires.

Même les couleurs se sont féminisées. On constate que les tons des tissus à costumes et manteaux ont été atténués en nuances plus douces et plus subtiles. Les teintes d'avoine et de pastels sont en vogue au printemps. Une fois encore, leurs propriétés de résistance à la saleté et à la froissure alliées à la facilité de leur entretien, font des tissus à mélange le choix tout indiqué pour les nouveaux modèles printaniers.

On trouve encore quelques tissus à textures, mais ils sont, pour la plupart, des mélanges soyeux d'acétate, à mèches, qui confèrent une superbe apparence luxueuse de soierie extraordinaire. Les mèches sont moins fournies que dans les tissus des récentes saisons et en les voit partout dans les costumes élégants pour l'après-midi et les manteaux habillés, vedettes de la mode au printemps comme à l'été.



Le R.P. Georges SAINT-AUBIN, C.S.C., qui prêchera une retraite semi-fermée pour jeunes filles à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, les samedi et dimanche, 23 et 24 février prochains. La retraite s'ouvrira à 8 h. 30 a.m., et se terminera vers 4 h. dimanche après-midi. Pour informations appelez à: LA 1-4437.

Avant-goût artistique

Les reproductions de tableaux connaissent actuellement une grande vogue. Aussi, les amateurs d'art qui ne peuvent se payer les toiles authentiques des grands maîtres se réjouissent-ils de posséder des copies de chefs-d'œuvre, dans leur foyer. D'autres, hommes d'affaires, professionnels, accrochent aux murs de leur bureau plusieurs gravures de bonne qualité, créant, autour de leur personne, de leur travail, une atmosphère artistique nullement dédaignable.

Chaque année, 6,000 reproductions de grand format, provenant de la Galerie Nationale, à Ottawa, sont encadrées et deviennent le centre d'attraction d'un salon, d'un boudoir, d'une chambre à coucher, d'un bureau. Ces gravures, lorsque appropriées au style et aux coloris d'une pièce, ne sauraient pécher contre le bon goût. En outre, il a été prouvé que l'on s'intéresse beaucoup plus aux toiles authentiques, depuis que l'on apprend à connaître les grands peintres à moyen de ces copies conformes. Les visites aux musées se multiplient, car toutes ces reproductions font naître le désir de voir, de près, les originaux. Elles initient également les profanes au langage de l'art.

A l'exemple de la Galerie Nationale, plusieurs galeries d'art font connaître leurs collections, dans les principales villes du Canada, en offrant des gravures de diverses œuvres. Cette initiative est excellente, à plusieurs points de vue, et contribuera non seulement à faire jouer un rôle décoratif, aux reproductions, mais encore à connaître et apprécier les choses artistiques.

Nos artistes canadiens y trouveront un bénéfice immédiat, ce qui n'est pas à dédaigner non plus.

Suzanne Pige



Mme JEAN SAINT-AMOUR, 2e vice-présidente de la Société d'étude et de conférences, à qui a été confiée l'organisation du thé-causerie annuel. Mme Saint-Amour s'est assurée le concours d'un comité composé de: Mme André Bachand, Mlle Juliette Lalonde, Mmes Laurent Gelly, Philippe Beauregard, Massue Monat, Paul Fleury, Mlle Fernande Bélanger, Mme Guy Desaulniers, Mme Anne-Marie Dionne, Mme Jean Gagnon et Mme Yvon Létourneau. Cet événement aura lieu à 3 h. p.m., dimanche le 17 mars prochain, à l'hôtel Windsor.

(Photo Annette & Basil Zarev)

Dior critiqué à New-York

DIOR CRITIQUE A NEW-YORK

Dans un éditorial, le "New York Herald Tribune" déplore que Christian Dior songe à rallonger les jupes féminines alors que le véritable problème est de donner à l'homme des vêtements appropriés plus légers et plus courts.

"Il est d'ailleurs douteux, écrit-il, que la ménagère, la sténodactylo, la travailleuse en général se laissent aller à allonger les robes à la longueur prescrite par M. Dior. Les modèles 1957 d'automobiles ont déjà été allongés et certains même sont trop longs pour pouvoir entrer dans les garages. Les robes de M. Dior risquent également d'être trop lon-

gues pour nos armoires et placards. Quant au budget de l'Américain moyen, il risque d'être trop court pour un bouleversement complet de la garde-robe de M. dame".

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4598 — Une novice en couture choisira ce petit modèle simple de coupe et d'ajustement qui convient à toutes les tailles. Deux larges poches ornent les côtés de la jupe tandis que des pattes boutonnées ferment la robe jusqu'au col à revers.

Le PATRON No 4598 vous est offert dans les tailles 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50. La grandeur 36 requiert 4 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Mondanités

Les Femmes chefs d'entreprise

Le comité des Femmes Chefs d'Entreprise de la Chambre de commerce du district de Montréal convie ses membres et leurs amies à venir nombreuses au dîner de premier anniversaire de sa création qui, aura lieu jeudi, le 21 février 1957, au Cerele Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke, à 6 heures 30 p.m., sous la présidence de Mme Flore D. Jutras.

M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal; sera le conférencier et intitulera sa causerie "Le chef d'entreprise".

Déjeuner

Le Comité féminin de l'Orchestre symphonique de Montréal recevra à déjeuner, le lundi 4 mars, à 1 h. p.m., à l'hôtel Ritz-Carlton. Le conférencier sera M. Igor Markovitch.

Dîner-dansant

Les personnes désireuses de retrouver des tables pour le dîner-dansant organisé par les Auxiliaires de l'hôpital St. Mary, et qui aura lieu vendredi, 22 février, à l'hôtel Windsor sont priées de s'adresser à M. Roger Cousineau, à l'hôtel Windsor.

Causerie-forum

Son Honneur le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, donnera sous les auspices de la Société St. de Grâce, une causerie qui sera Jean Baptiste, section Notre-Dame-servie d'une Forum, mercredi le 20 février, à 8 h. 30 p.m. au Manoir Notre-Dame-de-Grâce. Parmi les personnes qui seront présentes, mentionnons: M. et Mme Pierre DesMarais, le Dr et Mme Ruben Levesque, MM. et Mmes Jacques Brisebois, Louis Henri Bonnevill, René Fortin, Bernard Létourneau, Sylvio Lynch, Raymond Camus, Yvon Carignan, Roger Brisebois, Lucien Brazeau, G. Brodeur, P. Bilodeau, L. Bergeron, Mlle L. Lamarche, Mme P. Charest, MM. et Mmes P. Laflamme, B. Hogue, A. Léger, L. Roy, P. Brazeau, N. Lavallée, J. L. Dorais, N. Lasalle, F. Lessard, V. Paquette, G. Tremblay, J. E. Roy, A. Gaudette, L. P. Lemire, A. Laplante, A. Gagnon, A. Dubois, A. Bleau, G. Payne, C. Perras, J. Larouche, A. Guay, P. Mercier, A. Caron, G. Dupont, M. Lemieux, B. Roy, D. Mathieu, M. Provost, G. St-Jacques. Ce soir MM. et Mmes Y. Carignan, P. Brisebois, R. Santoir, M. Provost, F. Martel, G. Beauregard, A. Gagnon, G. Lafleur, L. Brazeau, R. Brodeur, J.-L. Dorais, J. Cartier, Jules Huot, C. Perras, L.-P. Lemay, S. Tremblay, V. Paquette, D. Mathieu, J. E. Roy, S. Laplante, L.-H. Lamarque, B. Roy, L.-H. Bélanger, René Leclerc, E. Beauregard, L. Tourangeau et le Dr Jules Derome, un buffet sera servi après la causerie.

Réceptions

M. et Mme Jean-Guy Lamothe ont reçu mercredi, en fin d'après-midi en l'honneur de M. et Mme Henri Demers, qui partiront bientôt pour Québec ou ils s'installeront à demeure. M. et Mme Dieudonné Savoie ont reçu à dîner et M. et Mme Jean-Paul Martin, de Saint-Vincent-de-Paul recevaient dimanche, en fin d'après-midi, également en l'honneur de M. et Mme Demers.

Le Capitaine et Mme Paul Pelletier donneront un cocktail-dansant, le samedi 20 mars, à 6 h., dans le salon Prince de Gales de l'hôtel Windsor, en l'honneur de leur fille Nicole, débutante de la saison.

Bal

Le bal annuel de la Société St-Patrice de Montréal aura lieu le vendredi soir, 15 mars, à l'hôtel Windsor. Les recettes du bal seront versées au fonds de bienfaisance de la société.

Conférence

Mme Paul Goyette sera la conférencière à la réunion mensuelle de la Société d'Archéologie et de Numismatique, le mercredi 27 février, à 12 h. 30, au Château de Ramezay. Le sujet de la conférence sera "A propos de diction française".

Legault-Maheu

A dix heures, samedi dernier, à l'église Sainte-Madeleine-Sophie, d'Achamps, M. l'abbé Ulric Parthenais bénissait le mariage de Mlle Huguette Maheu, fille de M. et de Mme G. Armand Maheu, de Laval-des-Rapides, avec M. Raymond Legault, B.A., fils de M. et de Mme Procule Legault, de Montréal.

Pour la circonstance, l'église était décorée de palmiers et de corbeilles de glaïeuls.

Pendant la cérémonie, Mlle Denise Maheu, d'Arthabaska, cousine de la mariée, interpréta le programme musical. La mariée, qui entra à l'église au bras de son père, portait une robe de satin blanc façonné au corsage ajusté, à manches longues et jupe à traîne. Son voile de tulle illusion était maintenu par un béguin façonné de perles de satin et de pierres du Rhin. Son bouquet en cascade était formé de stéphanotis.

Mme Jean-Jacques Rémillard, sœur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de poul de soie bleu argent, un petit chapeau harmonisé et un bouquet en forme d'éventail jaune. Mlle Diane Legault était bouquetière.

M. Procule Legault servait de témoin à son fils tandis que MM. Jean-Paul Legault, frère du marié et Jean-Jacques Rémillard, beau-frère de la mariée, plaçaient les invités.

Mme Maheu, mère de la mariée, était vêtue d'une robe de dentelle de Chantilly bois de rose et coiffée d'un chapeau de paille



Vol-au-vent aux huitres

Faites fondre 2 c. à soupe de beurre, ajoutez 1/2 livre de fromage doux et mou coupé en petits morceaux, 1/2 c. à thé de sel et une pincée de poivre rouge. Laissez cuire jusqu'à ce que le fromage soit fondu, ajoutez peu à peu 1/2 tasse de crème 15% et 2 oeufs légèrement battus. Lorsque le mélange sera cuit et uni, ajoutez 1 tasse d'huitres. Versez dans des moules de vol-au-vent que vous pouvez acheter à la pâtisserie. Avant de servir, replacez au four modéré, quelques minutes.

rose garnie de pétales de roses même ton.

Mme Legault, mère du marié, portait une robe de peau de soie bleu Monaco, un chapeau de même ton et des roses jaunes.

Après la réception les nouveaux époux prirent l'avion pour New-York.

QUEBEC

M. et Mme Alphonse Plante annoncent le mariage de leur fille, Viviane, avec M. Roger C. de Lery, fils du notaire et de Mme René C. de Lery. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de St-Thomas d'Aquin, le samedi 2 mars.

Ces jours derniers, M. l'abbé Pelletier, vicaire à St-Roch, a béni les fiançailles de Mlle Thérèse Gingras (Theresa), fille de M. Joseph-O. Gingras, et de Mme Gingras, décédée, à M. Paul-Emile Cliche, fils de M. et de Mme Albert Cliche, de Québec.

M. et Mme Léopold Deslauriers annoncent le mariage de leur fille, Denise, avec M. Jacques Poitras, fils de M. et de Mme Adrien Poitras. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 2 mars à 10 h., en l'église de St-Dominique.

En l'église de Notre-Dame du Chemin, le samedi 2 mars à 10 h., sera béni le mariage de Mlle Lyse Trahan, fille de M. et de Mme J.-A. Trahan, décédée, avec M. Gilbert Audet, fils de M. et de Mme Georges Audet, de Québec.

OTTAWA

Le "Bal des trois armées" se tiendra au manège militaire de Hull, le samedi 23 février. Ce bal est organisé par les officiers cadets de l'armée (COTC), de la marine (UNTD) et de l'aviation (URTP), étudiants de l'Université d'Ottawa et des collèges Carleton et St-Patrice.

Il y aura dîner-dansant, au son de la musique exécutée par la fanfare centrale du CARC. Plusieurs invités d'honneur, hauts dignitaires de l'armée, de la marine et de l'aviation, rehausseront cet événement de leur présence.

Le comité du bal comprend les étudiants suivants: président: le sous-lieutenant d'aviation W. King, du collège St-Patrice; vice-président: l'officier cadet d'aviation Claude Parent, de l'Université d'Ottawa; deuxième vice-président: l'officier cadet de la marine Michel Poliquin, de l'Université d'Ottawa; secrétaire, le cadet d'aviation Janet Martel, étudiante du collège Carleton; trésorier: l'officier cadet de l'armée J. Pelisek, du collège Carleton; conseillers: l'officier cadet de la marine et Mme Bonneau; le Dr et Mme Adrien Pouliot, le Dr et Mme Elphège Bois, le Dr et Mme P.-A.

Giguère, le Dr et Mme Albert Cholette, M. et Mme Lionel Boulet, le Dr et Mme Gérard Letendre, M. Ildebert Huart, M. John Gillman, M. Gilles G. Hénault; les membres du conseil des étudiants en sciences de l'Université Laval; M. et Mme Marcel Jobin, MM. Euclide Harel, Gaston Asselin, Mlle Marina Jones, Claudette Naud et Liliane Bilodeau.

M. et Mme Hector Lemieux, de Hull, désirent annoncer le mariage de leur fille Monique à M. Jean-Robert Gauthier, d'Ottawa. Le mariage aura lieu en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Hull, à la fin du mois de février.

L'association des épouses des médecins tiendra son dîner annuel aujourd'hui, au Château Laurier.

M. Reynald Butler, de Montréal, était de passage à Ottawa, ces jours derniers.

Thé-causerie à la société d'Etude et de Conférences

Au thé-causerie annuel de la Société d'Etude et de Conférences, qui aura lieu à trois heures, le dimanche 17 mars, à l'hôtel Windsor, la conférencière invitée, Mme Marguerite Yourcenar prononcera une causerie intitulée: "Les livres et nous".

Mme Yourcenar, née à Bruxelles, de parents français, passa son enfance à Paris et dans le Midi de la France. Jusqu'en 1940, ses études et ses travaux littéraires l'amènèrent à faire de longs séjours en Angleterre, en Italie, en Suisse et surtout en Grèce et dans le Proche-Orient.

Etablie aux Etats-Unis depuis 1940, elle y occupa le poste de professeur de littérature française au Collège Sarah Lawrence, à New-York, entre les années 1942 et 1950.

Son oeuvre littéraire très consi-

dérable comprend, outre des romans dont le plus célèbre: "Les Mémoires d'Hadrien", fut traduit en dix langues, des essais tels ce volume sur Pindare, un "Essai sur l'humanisme de Thomas Mann", "Essai sur le poète néo-grec Constantin Kavafis; des traductions de l'anglais: "Les Vagues" de Virginia Woolf, "Ce que Maisie savait" de Henry James, des traductions du néo-grec: les poèmes de Constantin Kavafis.



Mme MARGUERITE YOURCENAR, conférencière invitée au thé-causerie annuel de la Société d'Etude et de Conférences.

Elle a aussi abordé le théâtre, et sa pièce, "Electre ou la chute des masques", fut présentée à Paris, au théâtre des Mathurins, en 1954. Ses nombreux poèmes publiés dans différentes revues, seront bientôt réunis en un volume, sous le titre: "Les Charités d'Alcippe".

On peut se procurer des billets pour cet événement littéraire et mondain, par téléphone, en signalant: CR. 2-8330 ou MA. 5618, ou par la poste, en adressant la commande à Mme Jean Saint-Amour, 7460A, rue St-Denis, Montréal.

Cette tendre moitié



— Vous vous en allez tout droit à la morgue, Madame...



Mme HENRI PLESSIS-BELAIR, Mme C. EMERY et Mme C. ARCHAMBAULT, de l'Association des dames auxiliaires de l'hôpital Notre-Dame, qui s'occupent de l'organisation de la revue de modes présentée par l'Association des couturiers canadiens Inc., le jeudi 7 mars à 12 h. 30, à l'hôtel Windsor.

NOS PARLEMENTAIRES à l'action

(par Jacques TREPANIER)



QUEBEC, 30. — Alors que la Session approche de sa fin d'aucuns croient encore qu'elle se terminera cette semaine peut-être vendredi soir. L'Opposition a décidé de marquer le temps, hier.

Cette décision sembla même s'accentuer après la suspension du député de Hull.

Au cours des trois séances de la journée d'hier, les députés adoptèrent deux lois, l'une modifiant la loi des véhicules-automobiles et l'autre concernant les forces hydrauliques de la rivière Hart-Jaune; ils étudièrent une partie des crédits de l'Instruction publique, le seul ministère dont les crédits n'ont pas encore été approuvés; ils passèrent enfin la soirée à répondre au discours sur le budget du ministre des Finances.

M. COURCY SE DEBROUILLE BIEN SANS TEXTE

A l'ouverture de la séance du soir, la Chambre reprit le débat sur le discours du budget. Il n'y avait que quelques députés de l'Opposition en Chambre et l'on aurait pu croire que la motion du ministre aurait été adoptée subito presto.

Mais le député d'Abitibi-Ouest était là pour sauver la situation de l'Opposition et avait même un texte préparé "en tout cas." Immédiatement, il se leva et commença son discours en lisant son texte. Après une dizaine de minutes de lecture, le premier ministre souleva un point d'ordre et demanda que les règlements de la Chambre défendant à un député de lire son texte soient observés.

Le député d'Abitibi-Ouest sembla quelque peu décontenancé au début; M. René Hamel voulut se porter à la défense de son collègue, mais l'Orateur n'avait d'autre décision à rendre que celle d'exiger le respect des règlements.

Mettant de côté son texte, M. Courcy prit son souffle et parla à quelques minutes près pendant tout le temps qu'il lui était alloué, soit une heure.

Lui succédèrent, MM. Jean-Jacques Bertrand (U.N.-Missisquoi) et Glen Brown (Lib.-Brome).

A un moment donné, on ne comptait que 27 députés ministériels et une douzaine de membres de l'Opposition en Chambre.

A 10 h. 10, la Chambre ajourna.

SIGNALISATION MECANIQUE LEGALISEE

Les signaux lumineux placés à l'arrière des véhicules automobiles et indiquant les changements de direction n'étaient pas légaux dans le passé. Un projet de loi modifiant la loi des véhicules automobiles, présenté par l'honorable Antoine Rivard, ministre des Transports et des Communications, les legalise.

Les amendements à la loi obligent aussi les propriétaires de voitures et de camions à porter deux feux rouges à l'arrière au lieu d'un seul de même que l'obligation est imposée au propriétaire de tout véhicule automobile (à l'exception des tracteurs de ferme), qui n'est pas muni de garde-boue permanent, de placer sur son véhicule, deux garde-boue, ces derniers pouvant être de larges pièces de toile ou de caoutchouc. Le type de ces garde-boue devra être approuvé par le sous-ministre des Transports et des Communications.

Quelques autres amendements à la loi ont trait à la responsabilité des parents qui consentent à l'enregistrement d'un véhicule moteur au nom d'un enfant mineur quant aux dommages pouvant résulter d'un accident causé par le véhicule ainsi enregistré.

LES FORCES HYDRAULIQUES DE LA RIVIERE HART-JAUNE

Un autre pas vient d'être fait dans le développement des ressources minières et hydroélectriques dans le comté de Saguenay.

En vertu d'une loi adoptée à l'unanimité en deuxième et troisième lectures, hier, la loi "concernant le développement minier et la location d'une partie des forces hydrauliques sur la rivière Hart-Jaune, le gouvernement est autorisé à louer les forces hydrauliques d'une partie de la rivière Hart-Jaune en haut du petit lac Manicouagan et de régulariser le débit de cette rivière par la construction de barrages-réservoirs.

Il s'agit du projet de \$100,000,000 de la Cartier Mining (subsidière de l'U.S. Steel) qui exploitera des gisements de minerai de fer. Pour cette exploitation, la compagnie a besoin d'électricité et le potentiel de la partie de la rivière Hart-Jaune qui lui est louée est de 175,000 c.v.

BENEFICES POUR LA PROVINCE

La province va bénéficier de deux façons de ce projet, a expliqué le premier ministre. Non seulement la compagnie va exploiter le gisement de minerai de fer employant des milliers d'hommes, mais elle paiera en outre des redevances à la province pour l'exploitation des ressources hydrauliques de partie de la rivière Hart-Jaune.

En premier lieu, la compagnie locataire paiera, pour l'appropriation des plans et devis, une somme de \$5,000. Pour l'utilisation des forces hydrauliques entre le point où la rivière Hart-Jaune atteint le niveau de 1,500 pieds au-dessus du niveau de la mer, le locataire paiera \$12,000 par an et un montant pouvant s'élever jusqu'à \$18,000 après les dix premières années. Le locataire paiera en plus, au département des ressources hydrauliques une redevance annuelle de \$1.00 par cheval-vapeur-an produit.

En outre, le locataire devra payer au même département pour emmagasinage des eaux au petit lac Manicouagan un loyer annuel de \$1,500 et, à la province, une redevance annuelle de \$0.50 par cheval-vapeur-an rendu disponible à compter de la mise en oeuvre de chaque usine hydro-électrique aménagée pour l'exploitation de ces forces hydrauliques.

Le premier ministre a laissé entendre que la Cartier Mining craignait de ne pas avoir assez d'énergie électrique même avec tous ces aménagements possibles et a reçu de l'Hydro-Québec l'assurance que cette dernière lui vendrait ce dont elle aurait besoin en surplus. Cartier Mining compte exploiter pour elle-même 175,000 c.v.

LE BILL DOZOIS AU CONSEIL LEGISLATIF

Le bill Dozois sera étudié au Conseil législatif, ce matin, après avoir subi sa première lecture hier après-midi. On rapporte que ce projet de loi ne passera pas sans avoir été scruté article par article par l'opposition. Il est inscrit au feuillet du Conseil pour la première séance de la journée.

On sait que ce projet de loi rend incontestables les résolutions adoptées par le Conseil municipal de Montréal relativement à la formation et à la nomination des membres de l'Office municipal de logements salubres.

Le projet de loi concernant l'autoroute Montréal-Laurentides a aussi été adopté en première lecture et sera étudié aujourd'hui.

Trois autres projets de loi, le premier modifiant la loi des valeurs mobilières, celui modifiant la loi des mines et le troisième, concernant la preuve photographique ont subi leurs deuxième et troisième lectures à l'unanimité de la Chambre.

Deux tiers des immigrants sont professionnels ou spécialisés

OTTAWA, 20. (PCF) — Environ deux tiers de la main-d'oeuvre parmi les immigrants arrivés au Canada l'an dernier sont des professionnels, des ouvriers grandement ou légèrement spécialisés ou des personnes ayant une certaine expérience du travail, a annoncé mardi le ministre de l'Immigration.

Le ministère précise que le total de cette main-d'oeuvre est de 91,039 et que sur ce total 31,380 sont des travailleurs non spécialisés. Il ajoute que le nombre total des immigrants a été de 164,857, dont 91,039 personnes en état de gagner leur vie et 73,813 autres. Le ministère de l'Immigration dit que ce dernier groupe de 73,813 comprend 30,547 épouses, 38,461 enfants et 4,810 autres personnes.

Voici d'autres précisions que fournit le ministère :

Parmi les 31,380 travailleurs non spécialisés se trouvent 12,482 journaliers, 11,524 domestiques et au-

tres personnes considérées comme n'ayant pas subi d'entraînement, et 7,374 ouvriers agricoles.

LES METIERS ET PROFESSIONS

Près de la moitié des immigrants ayant une profession ou un métier ont l'expérience du travail mécanique, du travail dans les manufactures ou du travail dans la construction.

Les menuisiers sont au nombre de 2,821, les maçons, de 2,567, les

mécaniciens, de 1,942, ceux qui savent réparer les automobiles, de 1,741, les électriciens, de 1,565, les peintres et décorateurs, de 1,206.

Les sténographes et autres employés de bureau sont au nombre de 9,492, les dessinateurs, de 1,253, les infirmières diplômées, de 1,249, les instituteurs et professeurs, de 1,028, les ingénieurs civils, de 536, les architectes, de 211, les dentistes, de 31 et les médecins et chirurgiens, de 415.

Dans le Grand Nord

Un vaste pont aérien projeté par TRANSAIR, via l'Arctique

WINNIPEG, 20 — (PCF) — Les yeux tournés vers le Grand Nord canadien, les directeurs de la Transair, jeune compagnie d'aviation, ont de grands projets en ce qui concerne le rôle que celle-ci pourra jouer dans l'exploitation des richesses naturelles de cette vaste région.

Ils envisagent l'acquisition de plus gros avions pour opérer dans les bois et les régions désertiques du nord; ils ont également l'intention d'étendre le champ de leurs itinéraires à certains territoires déjà desservis par les compagnies Air-Canada et Canadian Pacific Airlines.

Transair veut faire son apparition sur la scène internationale par des envolées en direction de la Grande-Bretagne et de l'Europe occidentale, via l'Arctique.

Elle se propose également d'inaugurer un service de transport pour les voyageurs, le courrier et les marchandises, entre Montréal et Ottawa et des centres aussi éloignés que Coral Harbor, située sur l'île Southampton, dans la Baie d'Hudson.

PROJETS D'AVENIR

Arthur Jackson, directeur de la circulation aérienne pour la firme, a déclaré au cours d'une entrevue que même si l'un des buts principaux de la compagnie était d'employer des appareils à moteurs multiples pour les envolées dans le grand nord, "les petits avions de brousse seront en usage encore longtemps".

Parmi les 36 appareils de la flotte d'avions opérés actuellement par Transair, on compte dix-sept Norsemen, quatre Cessna à un moteur, trois Beaver et un DC-4 à 80 passagers.

DEPUIS 1955

Transair fut fondé en 1955, lors de la fusion des compagnies Central Northern Airways Ltd. et Arctic Wings Ltd. Quarante appareils

étaient impliqués dans la fusion.

Les revenus de la Central Northern Airways en 1948 étaient de \$337,554. L'année dernière, les avions des Transair parcoururent plus de 2,400,000 milles; le revenu a été évalué à \$3,750,000.

Cette compagnie d'aviation a un réseau qui s'étend sur plus de 15,000 milles, dans le nord-ouest de l'Ontario, au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle utilise 10 bases aériennes. L'une des plus grandes est située à Churchill, sur la Baie d'Hudson, dans le nord du Manitoba.

Le transport de marchandises pour la construction de la ligne DEW a donné un grand essor à la compagnie. Pour ces envolées, Transair prend des quadrimoteurs Avro Yorks, des DC-3 et un Bristol. Elle a aussi été chargée des envolées de reconnaissance et de transport dans les régions de glaces, pour les entreprises d'exploration et d'exploitation minières du gouvernement fédéral.

PONT AERIEN

D'après M. R. D. Turner, ancien ministre du cabinet manitobain, maintenant président de la compagnie, "les prévisions concernant l'essor industriel prochain du grand nord laissent entrevoir la possibilité d'établir un vaste pont aérien qui exigera l'emploi d'appareils à plusieurs moteurs".

D'après M. Jackson, les projets d'avenir en ce qui concerne l'extension du service de Transair comprennent le remplacement éventuel des compagnies Air-Canada et CPA dans certaines envolées de ravitaillement, comme par exemple sur les lignes desservies par CPA entre Winnipeg et Churchill, dans le Manitoba et celles de la compagnie Air-Canada entre Yorkton, Regina, Moose Jaw, Lethbridge et Swift Current.

Le vent est la clé de la navigation à St-Jean, T.-N.

ST-JEAN, T.-N., 20. (PCF) — Le vent seul a la clé de la navigation dans le port de St-Jean pour le reste de la saison. S'il persiste à venir de l'est, ce sera l'embâcle; s'il souffle constamment en direction opposée, le port restera libre de glaces.

Le capitaine R. J. Randell, représentant maritime du ministère des Transports, manifeste à ce sujet peu d'optimisme et se déclare convaincu que le vent soufflera de l'est. Et lorsque viendront les vents de l'est, "c'est non seulement St-Jean, dit-il, mais toute la côte de Terre-Neuve qui sera menacée d'un embâcle de glace".

Par contre d'autres autorités locales soutiennent que les vents les plus constants sont ceux de l'ouest; ils souhaitent qu'ils aient assez de violence pour repousser

les glaces dans le Gulf Stream, dont le courant n'est parfois qu'à 100 milles au sud de St-Jean.

GLACE DE L'ARCTIQUE

Les météorologues, dans l'intervalle, se contentent de prévoir que le vent, léger, soufflera aujourd'hui en direction de l'ouest.

La baie Conception et la baie Trinité, près de St-Jean, sont tout-à-fait dégagées; mais plus au nord, la glace rend la côte inaccessible.

Sur la côte ouest, malgré le vent défavorable, les glaces semblent se desserrer; la navigation reste cependant fermée.

Les vastes champs de glace qui se forment autour de Terre-Neuve proviennent de l'accumulation des îlots de glace qui se sont détachés de l'Arctique et ont emprunté le détroit de Davis, poussés par le courant du Labrador.

Danger imminent par suite du vol de 700 cartouches

La police tient à prévenir la population du danger que représentent 700 cartouches volées dans un magasin d'accessoires électriques. Ces cartouches sont employées uniquement avec le marteau spécial servant à enfoncer des clous dans le ciment. "Ces cartouches sont très dangereuses", a déclaré le détective Pat Yurkowski. Elles ressemblent à des cartouches ordinaires de calibre .22, mais quiconque les emploierait dans une carabine mettrait sa vie en danger.

La session fédérale

OTTAWA, 20. (PCF) — Le ministre de la Justice, M. Garson, a informé mardi la Chambre des Communes qu'il n'avait pas encore reçu le rapport de la Commission pour la suppression des pratiques nuisibles au commerce en ce qui a trait à l'industrie du bois de pulpe. Cependant, il a promis à M. Bona Arsenaault, libéral de Bonaventure, qu'il le rendra public moins de trente jours après l'avoir reçu.

Le ministre de la Défense, M. Campney, a déclaré ne posséder aucune information en ce qui a trait à la possibilité que les Russes disposent d'une fusée nucléaire ayant un rayon d'action suffisant pour atteindre le Canada. M. Hazen Argue, député CCF d'Assiniboine, l'avait invité à commenter un rapport en provenance de Londres voulant que les Russes aient en leur possession une fusée de ce genre qui pourrait atteindre l'Angleterre. Il voulait également savoir si un tel engin pouvait menacer le Canada.

Le ministre des Finances, M. Harris, s'est abstenu de tout commentaire quand on lui a demandé s'il était possible qu'il présente son budget le 19 mars. M. Stanley Knowles, whip CCF, l'avait questionné au sujet du bien-fondé d'un rapport dans lequel on avait mentionné cette date. "Qui sait?", lui fit M. Harris pour toute réponse.

Selon le ministre des Finances, M. Harris, il semble improbable que les changements qu'on se propose d'apporter à la Loi des droits de succession puissent être présentés à la session en cours. Il a informé le révérend E. G. Hansell, créditiste de Macleod, que la révision était presque complétée mais que le temps manquerait pour la soumettre à la session actuelle.

Le premier ministre St-Laurent a révélé mardi qu'on songe toujours à la possibilité d'accorder des octrois fédéraux visant à l'extension au nord de la Colombie-Canadienne des services de la Pacific Great Eastern Railway.

Le ministre de la Défense, M. Campney, a précisé mardi que le Canada ne projette aucun changement dans la composition de ses forces armées stationnées en Europe dans le cadre de l'OTAN. Il a fait cette déclaration en réponse à M. Coldwell, chef du parti CCF, qui lui avait demandé quelle attitude prendrait le Canada devant la possibilité que l'Angleterre retire une partie de ses forces aériennes et terrestres de l'Europe.

M. J. C. Van Horne a fait la paix aux Communes, mardi. En raison de son attitude par le passé, M. Louis-René Beaudoin, Orateur de la Chambre, avait décidé vendredi dernier de "détourner les yeux" de M. Van Horne, député conservateur de Restigouche-Madawaska, au Nouveau-Brunswick. Etant donné qu'un député ne peut prendre la parole avant que l'Orateur ne "l'ait vu", il en résultait que M. Van Horne était menacé de rester hors des discussions en Chambre. Après plusieurs tentatives infructueuses, mardi, M. Beaudoin lui vint finalement en aide en déclarant qu'en raison de certaines communications que lui avait fait parvenir le député "recalcitrant", "il lui faisait plaisir de l'accueillir de nouveau dans les débats".

Le Canada est à faire l'étude de rapports voulant que le gouvernement de la Chine communiste intensifie ses efforts en vue d'obtenir que les ressortissants chinois implantés en terre étrangère fassent parvenir de l'argent à leur mère-patrie. Cette déclaration a été faite mardi à la Chambre des Communes par le ministre des Affaires extérieures, M. Pear-

Il serait prématuré et imprudent de sévir actuellement contre l'Israël

(L'hon. L.-B. Pearson)

OTTAWA, 20. (PCF) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. L.-B. Pearson, a déclaré mardi qu'il serait "prématuré et imprudent" que les Nations unies imposent actuellement des sanctions contre l'Israël, tant que ne seront pas épuisées les possibilités d'obtenir le retrait des troupes israéliennes de l'Egypte.

Il a aussi déclaré aux Communes qu'il existe une "très grande possibilité" d'obtenir un retrait israélien de l'enclave de Gaza et du golfe d'Akaba.

M. Pearson a déclaré que la possibilité d'obtenir le retrait repose dans la relation entre la nécessité d'un retrait et "la nécessité d'assurer qu'un tel retrait ne ramène

pas l'état de choses qui existait avant octobre dernier".

Il n'en a pas dit plus long mais il a ajouté qu'il croit que les deux buts peuvent être conciliés. S'ils le peuvent, il ne croit pas que les sanctions soient nécessaires.

DEBAT JEUDI

M. Pearson, qui est revenu de l'Assemblée générale de l'ONU lundi, a été applaudi par les députés libéraux lorsqu'il s'est levé pour répondre à une question du leader CCF, M. Coldwell et de M. Donald Fleming, député conservateur progressiste de Toronto-Eglinton, au début de la séance de mardi.

Un rapport parvenu de New York disait lundi que M. Pearson

avait rencontré les délégations des Etats-Unis et d'autres pays sur la possibilité de rédiger une résolution contre les sanctions. Cette résolution serait soumise à l'Assemblée lorsqu'elle reprendra le débat sur le Moyen-Orient, demain.

Il a déclaré aux Communes, mardi, que le débat avait été retardé jusqu'à jeudi "afin d'accorder plus de temps aux délégués pour préparer des propositions qui aideraient à obtenir un retrait contrôlé des troupes israéliennes."

On a suggéré à l'ONU que des sanctions seraient nécessaires pour obtenir le retrait mais "je ne crois pas que nous ayons encore atteint cette étape."

Un oeil à vendre

Un Montréalais annonce aujourd'hui qu'il a un oeil à vendre "à un prix raisonnable".

L'homme demande que son nom ne soit pas dévoilé. Il explique qu'il a subi un accident au travail il y a plusieurs années et que le nerf optique de l'un de ses yeux fut alors coupé; depuis ce temps, il ne voit pas avec cet oeil-là; l'homme affirme que la corne de cet oeil est encore bonne et qu'elle pourrait aider un aveugle à recouvrer la vue.

Il dit que la vente devra lui procurer suffisamment d'argent pour qu'il puisse payer le coût de l'extraction et du remplacement de l'oeil dont le nerf est coupé par un oeil artificiel. L'estime que cela lui coûterait entre \$300 et \$400.

Des aveugles ont déjà recouvré la vue après avoir reçu la corne d'une autre personne.

On demande de hausser la taxe sur la gazoline

QUEBEC, 20 — (PCF) — Une délégation représentant plusieurs fraternités de cheminots a demandé hier au premier ministre Duplessis de hausser les taxes sur la gazoline et sur le combustible employé par les diesel afin d'assurer au gouvernement des revenus qui lui permettraient d'envisager la hausse constante du coût de construction et d'entretien des routes.

La délégation, représentant des chauffeurs, des mécaniciens, des télégraphistes et des employés préposés à l'entretien des voies et des trains, a fait ces demandes dans un mémoire soumis au premier ministre. M. J.-P. St-Pierre, de Montréal, représentant de la fraternité des chauffeurs et mécaniciens de locomotive, était à la tête de la délégation.

Le mémoire note que le coût de construction des routes a augmenté de 140 pour cent au cours des 15 dernières années pendant que celui de l'entretien connaissait une hausse de 100 pour cent. En dépit de ces hausses la taxe sur la gazoline n'a été augmentée que de 40 pour cent.

La taxe provinciale sur la ga-

zoline et sur le combustible des diesel est actuellement de 13 cents le gallon.

Le mémoire recommande que la

taxe sur le combustible des diesel soit majorée à 50 pour cent au-dessus de la taxe sur la gazoline.

Les délégués ont demandé que la Commission des accidents du travail porte à \$300 l'indemnité pour les frais funéraires, plus une somme de \$50 pour le terrain du cimetière. L'indemnité est actuellement de \$200.

La loi actuelle ne permet le paiement d'aucune indemnité à ceux qui gagnent plus de \$4.000 par année et le mémoire demande que cette situation soit révisée.

Le premier ministre Duplessis a remercié la délégation et lui a donné l'assurance que lui et le ministre du Travail, M. Barrette, prendront en considération les demandes formulées.

Nouveau cours du CARC pour les parachutistes

EDMONTON, 20. (PCF) — L'aviation Royale canadienne tente d'entraîner un minimum de 50 parachutistes pour former ses équipes de sauvetage stationnées dans des endroits clés et prêtes à voler à la rescousse dès qu'il s'agit de sauver les survivants d'un accident.

Mais les autres besoins de l'aviation créent une carence de para-

chutistes. De sorte que le Service tactique de l'aviation vient d'inaugurer un nouveau cours de cinq mois pour 30 aviateurs faisant partie d'unités canadiennes.

20 SEMAINES

Les étudiants sont presque tous des sous-officiers volontaires qui font un entraînement de 10 semaines à la tour de saut d'Edmonton et qui passent 10 autres semaines à mettre les théories acquises en pratique dans le parc national Jasper.

Les diplômés sont ensuite envoyés dans différents postes, d'un bout à l'autre du pays et dans le nord. Ils accomplissent les travaux de routine, mais ils sont toujours sur le qui-vive, prêts à sauter dès qu'on aura besoin d'eux.

TOUJOURS PRETS

Pour maintenir cet "état d'alerte", l'équipe de sauvetage est astreinte à un saut en parachute par mois ainsi qu'à des exercices en forêt et à un entraînement à l'évacuation. Le CARC lui attribue un bon nombre de sauvetages.

Le cours du CARC comprend les sauts de la tour d'Edmonton, des conférences sur les premiers soins, sur les communications et sur les méthodes de recherches pour les avions.

EN PLEIN AIR

Ensuite, la classe se transporte en plein air, dans une vallée entourée de montagnes, près de Jasper. Là, les aviateurs apprennent l'escalade de montagnes, les manœuvres sur glace et font 10 sauts dans les champs et six en forêt.

Le cours fut inauguré en 1944, un an après que le fameux pilote de brousse, aujourd'hui décédé, W. R. Wop May, eut entraîné un groupe de quatre volontaires, mécaniciens dans l'aviation. C'est la huitième fois que le CARC donne ce cours et, quand il aura pris fin, l'aviation royale canadienne comptera 130 parachutistes entraînés pour les opérations de sauvetage.

La population de chacun des comtés de la province

OTTAWA, 20 — (PCF) — Le Bureau fédéral des statistiques a publié aujourd'hui les chiffres de population de chacun des comtés de la province de Québec, tels que relevés durant le recensement national de 1956. En voici la liste, dans laquelle apparaissent, entre parenthèses, les chiffres de population relevés durant le recensement national de 1956. En voici la liste, dans laquelle apparaissent, entre parenthèses, les chiffres de population relevés durant le recensement de 1951:

Abitibi 99,578 (86,356); Argen-teuil 28,474 (25,872); Arthabaska 41,422 (36,957); Bagot 20,213 (19,224); Beauce 59,957 (54,973); Beauharnois 42,691 (38,748); Bellechasse 26,203 (25,332); Berthier 26,359 (24,717); Bonaventure 43,240 (41,121); Brôme 13,790 (13,393); Chambly 111,979 (77,931); Champlain 102,674 (85,745);

Charlevoix 30,263 (28,259); Châteauguay 22,588 (17,857); Chicoutimi 137,999 (115,904); Compton 25,057 (23,856); Deux-Montagnes 26,595 (21,048); Dorchester 34,692 (33,313); Drummond 55,565 (53,426); Frontenac 31,433 (30,733); Gaspé comprenant les Iles-de-la-Madeleine 71,896 (62,530); Gatineau 40,754 (35,264); Hull 69,079 (57,318);

Huntingdon 14,278 (13,457);

Iberville 15,724 (13,507); Joliette 40,706 (37,251); Kamouraska 27,817 (26,672); Labelle 28,492 (27,197); Lac-St-Jean 96,673 (82,006); Laprairie 24,620 (18,639); L'Assomption 28,642 (23,205); Lévis 46,839 (43,625); L'Islet 24,047 (22,996); Lotbinière 30,116 (27,985); Maskinongé 20,870 (19,478);

Matane 34,957 (30,243); Matapédia 36,085 (33,939); Mégantic 53,028 (45,325); Missisquoi 26,773 (24,689); Montcalm 18,670 (17,520); Montmagny 25,969 (24,514); Montmorency 24,598 (21,389);

Montréal et Ile-Jésus 1,577,063 (1,358,075); Napierville 10,140 (9,203); Nicolet 31,248 (30,335); Papineau 30,175 (29,381);

Pontiac 20,995 (20,696); Portneuf 46,098 (43,453); Québec 288,754 (252,890); Richelieu 36,086 (30,801); Richmond 38,641 (34,102); Rimouski 61,357 (53,220); Rouville 22,083 (19,506); Saguenay 57,364 (42,664); Sherbrooke 48,665 (43,722);

Sherbrooke 70,568 (62,166); Soulanges 9,736 (9,233); Stanstead 35,319 (34,642); St-Hyacinthe 40,302 (38,101); St-Jean 34,054 (28,702); St-Maurice 102,050 (93,855); Témiscamingue 57,661 (55,109); Temiscouata 68,362 (65,550); Terrebonne 81,329 (67,437); Vaudreuil 22,625 (17,378); Verchères 20,908 (17,729); Wolfe 18,774 (18,153); Yamaska 16,616 (16,071).

Tous LES ARTS

Ombres et lumières

Dans les coulisses du Festival d'art dramatique

[par MAURICE HUOT]

Nous assistons au début de la semaine, à la répétition d'une pièce théâtrale qui sera jouée sous peu au festival régional d'art dramatique, en la salle du Gesù.

Il faisait bon de se retremper dans une atmosphère de ferveur artistique, car la troupe que nous étions appelé à assister de nos humbles conseils avait comme l'on dit en termes reçus dans ce milieu, "le feu sacré".

Il s'agissait d'une de ces petites troupes née des écoles d'art dramatique ouvertes par les troupes régulières. Au Conservatoire, on

aurait dit les "pupilles" mais nous avons constaté quel sérieux on mettait dans le travail au sein de ces jeunes qui veulent évidemment percer et se tailler une carrière du côté lumineux de la rampe.

Il nous est malheureusement interdit de nommer ici l'oeuvre qui sera inscrite au Festival régional, ni les interprètes, ni la troupe. Au Festival d'art dramatique c'est l'adjudicateur invité qui est roi et nous ne pouvons pas préjuger de ses appréciations.

Nous voulons simplement signaler qu'il y a un climat de ferveur théâtrale à Montréal et qu'un bon nombre de jeunes "espoirs" sont à l'oeuvre et travaillent d'arrache-pied pour jouer convenablement et même avec grand talent sur la scène.

L'oeuvre choisie par la troupe que nous avions la joie de voir en répétition est une d'intense atmosphère où des interprètes ont la chance de se faire valoir et comme cela doit être au théâtre où le mot est roi. Et la preuve était intéressante à faire car jouant sans costumes, sans décors, sans maquillage, sans projecteurs, avec quelques tables chaises et tables rases, l'oeuvre a porté sur la poignée de spectateurs spécialistes qui s'étaient assemblée dans une salle du Centre sportif de l'Est.

Que sera-ce quand on aura planté le décor et que le jeu des lumières apportera son réalisme ou plutôt et c'est plus vrai dans le cas qui nous occupe, son irréalité. En somme, quand l'illusion y sera. Quel beau texte et comme ces jeunes veulent le faire valoir!

Il fallait voir la petite directrice de la troupe établir sa mise-en-scène, lancer ses ordres brefs mais intelligibles aux collaborateurs et elle-même assumer un rôle, s'intégrer à cette magie des mots et du geste. Et puis, et puis, mais j'en révélerais trop. Sachons tout simplement que le Festival d'art dramatique cette année sera de qualité à Montréal. Peu de pièces offertes mais un bon niveau artistique, voilà ce qui compte!

A noter le brillant jeu de Viveca Lindfors dans le rôle de la métisse, soeur du supplicié dont Cotten devient amoureux.

Des sujets courts intéressants et une bonne comédie complètent cet excellent programme.

M.-R. de C.



AU PALACE, une scène de la comédie "The Iron Petticoat" qui entre à l'affiche du cinéma Palace en cette fin de semaine au cinéma Palace avec Bob Hope et Katharine Hepburn en vedette.

A la Galerie Dominion

Les plus récentes toiles de Beaulieu

Voici une courte biographie du peintre Paul Beaulieu qui exposera ses plus récentes toiles à compter de demain à la Galerie Dominion, rue Sherbrooke ouest.

Paul-V. Beaulieu est né à Montréal le 21 mars 1910. Il étudia à l'école des Beaux-Arts de la même ville, et depuis 1938, il habite Paris.

L'artiste gagna un prix au concours artistique de la province de Québec en 1951.

Il a exposé à Montréal, Québec, Toronto, dans l'Ouest canadien, à New-York, Mexico, Rio de Janeiro, Lima et autres villes.

Son exposition de 1957 à la Dominion Gallery est sa première exposition-solo à Montréal.

Paul-V. Beaulieu est représenté dans la collection du Musée de la province de Québec, au Musée des Beaux-Arts de Montréal ainsi qu'au Musée Bezael à Jérusalem. Il a fait de la gravure et de la lithographie et a illustré de 30 eaux-fortes "O Visages", poèmes de J. L. Vallas.

Des informations littéraires sur l'artiste se trouvent dans "Arts et Pensée" septembre 1951, pages 132 à 136. (communiqué)



A LA GALERIE DOMINION — Une toile de Paul Beaulieu, dont les oeuvres seront exposées du 20 février au 9 mars à la Galerie Dominion.

Une lutte très serrée pour les "oscar" cette année

HOLLYWOOD, 20 — (Paf) — Ingrid Bergman, la plus fameuse exilée de Hollywood, et James Dean, le seul acteur nommé deux fois après sa mort, sont considérés comme les vedettes à battre dans la course annuelle aux trophées Oscar.

Par ailleurs, le film "Giant" est favori par suite des nominations annoncées lundi soir par l'Académie de l'industrie cinématographique.

Mlle Bergman, absente depuis huit ans de la ville où elle a acquis sa plus grande renommée, aura une dure concurrence dans la catégorie de la meilleure actrice de la part de Carroll Baker, du film "Baby Doll"; Katharine Hepburn, "The Rainmaker"; Nancy Kelly, "The Bad Seed"; et Deborah Kerr, "The King and I".

Ingrid Bergman a été proposée pour son interprétation de la princesse russe dans "Anastasia".

Dean, mis en candidature l'an

dernier pour son rôle de l'adolescent taciturne dans "East of Eden", a de nouveau été nommé cette année pour le rôle de l'aide-ferronnier devenu millionnaire dans "Giant".

Il aura également une dure opposition de la part de Yul Brynner, "The King and I"; Kirk Douglas, "Lust For Life"; Rock Hudson, "Giant"; et sir Laurence Olivier, "Richard III".

Dean a terminé son rôle dans "Giant" quelques jours seulement avant sa mort dans un accident d'automobile.

Dans la catégorie du meilleur film, où un Oscar veut dire des millions de dollars additionnels en recettes d'admission, "Giant" doit faire la lutte à "Around The World In 80 Days"; "Friendly Persuasion"; "The King and I"; et "The Ten Commandments", de Cecil B. De Mille.

"Un caprice de Caroline Chérie"

"Un caprice de Caroline Chérie", une adaptation du roman de Cecil St-Laurent, avec dialogues de Jean Anouilh, est un film qu'il faut voir. Les extérieurs sont ravissants et la couleur contribue à faire de cette production de Jean Devaivre un film de grande classe.

L'histoire débute alors que les troupes françaises ont chassé les Autrichiens et "libéré" l'Italie, qu'elles occupent.

Disons tout de suite qu'il ne s'agit pas d'un film "sérieux" mais plutôt d'une tragi-comédie à fond historique.

Pour fêter dignement le 14 juillet le général de Sallanches (Jacques Dacqmine) et sa femme Caroline (Martine Carol) ont organisé un bal auquel ils ont convié la noblesse italienne du pays. La noblesse italienne ne paraît pas, une révolte prend forme et les Français doivent s'enfuir et Caroline se déguise en tambour de l'Armée.

Caroline est enlevée par un beau danseur italien, que poursuit le général... mais le dénouement surprise de cette intrigue rend tout le monde heureux.

Ce film est présentement à l'affiche au ciné Alouette.

H. P.

Du Labiche au T.N.M. en mars

Le prochain spectacle du Théâtre du Nouveau Monde promet d'être un autre succès comparable à celui du "Malade imaginaire". En effet, dès le 19 mars prochain, c'est "Un Chapeau de Paille" d'Italie d'Eugène Labiche qui prendra l'affiche du Gesù. Cette pièce est maintenant considérée comme un classique. Au moment de sa création, en 1851, elle provoqua une véritable révolution dans la vau-deville et elle obtint un triomphe tel qu'on la joua pendant plus de 300 représentations consécutives, fait unique à l'époque.

Avec "Un Chapeau de Paille d'Italie", le Théâtre du Nouveau Monde revient à un auteur qu'il avait joué dès sa première saison, il y a maintenant cinq ans. Qu'on se rappelle le plaisir qu'on a eu à voir, au mois de janvier 1952, "Célimare le Bien-Aimé" et on se fera une idée de celui qu'on prendra en assistant à "Un Chapeau de

Paille d'Italie," chef-d'oeuvre de son genre. Avec les personnages de Labiche, selon son biographe le plus récent, Philippe Saupault, il est impossible de résister: on est forcé d'éclater de rire.

La salle du Gesù résonnera donc de nouveau sous les rires sonores des spectateurs qui s'y presseront du 19 mars au 13 avril prochain. Il n'y aura aucune possibilité de prolongation. Le nombre de représentations est conséquemment très limité et on ne saurait trop conseiller au public de retenir ses billets immédiatement afin d'obtenir les places désirées.

Un "Chapeau de Paille d'Italie" sera sans doute un autre grand événement de la saison du Théâtre du Nouveau Monde, marquée jusqu'ici par le triomphe du "Malade imaginaire" et le beau succès de "Glass menagerie".

(communiqué)

Festival du film à Stratford au cours de l'été 57

STRATFORD, 20. (PCF) — Un festival du film de deux semaines, dirigé par M. Leonid Kipnis, qui a dirigé récemment la présentation de "Oedipus Rex" lors du festival shakespearien, sera un des principaux événements du programme prévu pour l'été '57.

L'horaire du film

LOEWS—"Teahouse of the August Moon", Marlon Brando-Glenn Ford, 10.10, 12.25, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.

PALACE—"A Girl Can't Help It", Tom Ewell-Jayne Mansfield, 10.20, 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.

PRINCESS—"Halliday Brand", Joseph Cotten-Viveca Lindfors, 10.25, 12.45, 3.05, 5.25, 7.45, 10.05.

A l'affiche

PRINCESS

"THE HALLIDAY BRAND"

Joseph COTTEN — Viveca LINDFORS

LOEWS

2e semaine

"THE TEAHOUSE OF THE AUGUST MOON"

en couleurs
Marlon BRANDO — Glenn FORD

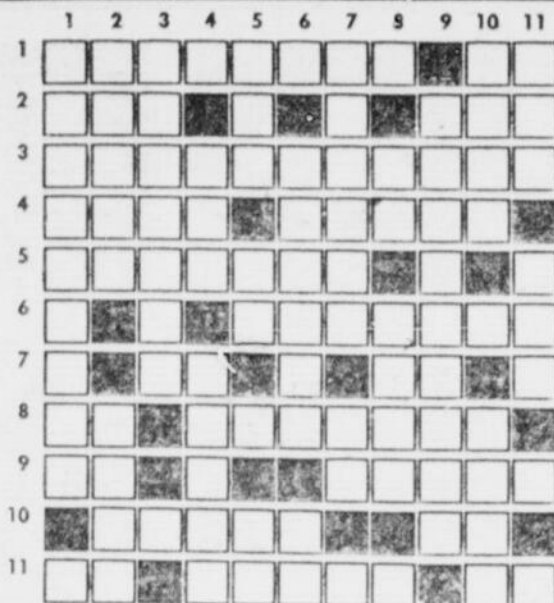
2e semaine

PALACE

"The Girl Can't Help It"

en couleurs
Tom EWELL — Jayne MANSFIELD

Mots Croisés de la "Patrie"



HORizontalement

- 1 — Au Moyen Age, cheval de parade des souverains — Carte à jouer.
- 2 — Lettre grecque — La plus vile populace.
- 3 — Action de purifier la laine, la soie.
- 4 — Sulfate double d'alumine et de potasse — Os de certains poissons.

Solution du problème d'hier

R A N C E S C I B L E
A R E N R E U T
B A R A G O U I N E R
B I V A L V E N U E
I R E U E V E R S
N E U M E R A S
I X M A I N O S
S A S E S N A S E
M I N O N N A N A N
E N I T E G A I N
E O N T R E S S E

- 5 — Tissu rougeâtre qui entoure les dents à leur base.
- 6 — Petites caisses emboîtées, dans une armoire, une table.
- 7 — Possessif — Conifère toujours vert.
- 8 — Ancienne note — Fruits du bananier.
- 9 — Conjugaison — Foyers de cheminée.
- 10 — Plus loin — Préposition.
- 11 — Dialecte du langage provençal — Ennuis, tracasseries — Article espagnol.

VERTICALEMENT

- 1 — Celui qui instruit et élève les enfants.
- 2 — Sorte de singe américain — Echange direct d'un objet contre un autre.
- 3 — Espace de mer peu profond (pl.).
- 4 — Jamais — Averses, pluie abondante qui tombe d'un coup.
- 5 — Métal d'un gris bleuâtre — Pronom neutre anglais — Lettre grecque.
- 6 — Gosier — Possédé.
- 7 — Arcadier de dettes — Fleuve côtier de France.
- 8 — Pronom personnel — Consacré.
- 9 — Qui donne la mort.
- 10 — Le plus âgé — Plante purgative.
- 11 — Manche, au tennis — Tente avec hardiesse.

Un meurtre politique à Beyrouth

BEYROUTH, 20. (PAF) — Un bandit a tué Ghassan Jedid, réfugié politique syrien, dans une rue de Beyrouth mardi. Les relations entre la Syrie et le Liban sont très tendues depuis quelque temps.

Jedid, ancien major de l'armée syrienne et chef du parti national socialiste, interdit en Syrie, est tombé sous huit balles de mitrailleuse alors qu'il quittait sa demeure.

La police a fait la chasse au bandit, a échangé des coups de feu avec lui et l'a abattu. Il fut identifié non officiellement comme étant un Syrien, Izzat Shaath.

Jedid a cherché refuge au Liban après l'assassinat, il y a deux ans, du colonel Adnan Malki, qui était assistant chef d'état major de l'Armée syrienne. Il fut condamné à mort par un tribunal militaire syrien pour avoir participé à l'assassinat de Malki.

Jedid était aussi accusé d'avoir participé à un récent complot présumé destiné à renverser le régime d'Aïle droite de la Syrie.

Le parti national socialiste est interdit en Syrie et au Liban.

Des membres du parti national socialiste syrien ont subi leur procès en Syrie sur des accusations d'avoir comploté avec l'Irak, la Grande-Bretagne et autres pays pour renverser le gouvernement. Les relations entre la Syrie et le Liban se sont tendues parce que certains des accusés se réfugièrent au Liban.

Un groupe militaire, qui incline vers l'amitié soviétique afin d'obtenir des armes, détiendrait la balance du pouvoir en Syrie.

Broyé à mort dans un lourd convoyeur

Un jeune employé de Miron et Frères a connu une mort affreuse, hier, lorsqu'il a été broyé dans un lourd convoyeur qu'il était à nettoyer.

Devant les yeux horrifiés de ses compagnons de travail, M. André Leclerc, 20 ans, du 6328 rue St-Vallier, est mort instantanément.

Selon la police de Ville St-Michel, la victime travaillait à nettoyer le convoyeur à l'aide d'une longue barre d'acier lorsqu'il a perdu l'équilibre et est tombé dans la machine en marche.

La police était aussitôt appelée aux carrières de Miron et Frères, 2201 Chemin St-Michel, et le fourgon de la morgue amenait la victime mutilée quelques minutes plus tard. L'enquête aura probablement lieu ce matin.

Prix des denrées

Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: Prix de gros dans les campagnes, caisses de bois, A-gros spécial, 40; A-gros, 39; A-moyens, 37 à 38; A-poulette, 34 à 35; B, 33; C, 28. Caisses reçues: 331.

Beurre: Arrivages courants non-admissibles, 58; arrivages courants admissibles, 58; frais, de crèmerie, enveloppé, 59 à 60; frais, gros, non-admissibles, 58½ à 59½; frais, gros, admissibles, 58½.

Fromage: F.A.B. fromagerie, Ontario blanc, 34; coloré, 34; livré à Montréal, Québec blanc, 33; coloré, 33; gros, Ontario blanc, 35½; coloré, 35½; gros, Québec blanc, 34; coloré, 34.

Pommes de terre: Floride nouvelles rouges, 3.00 à 3.25 les 50 livres; Floride blanches, 3.50 à 3.65 les 50 livres; Maine, 1.15 les 50 livres; Nouveau-Brunswick, 1.75 à 1.90 les 75 livres; Ile-du-Prince-Edouard, 2.10 à 2.25 les 75 livres.



La nouvelle variété d'orge Parkland mise sur le marché

OTTAWA, 20. — Une nouvelle variété d'orge de brasserie appelée Parkland et particulièrement bien adaptée à l'Est du Canada est mise en distribution à compter d'aujourd'hui. La nouvelle vient d'être annoncée à Ottawa par le Dr D. G. Hamilton, chef de la division des céréales au service des fermes expérimentales. La recommandation de distribuer la nouvelle variété aux producteurs d'orge de brasserie de l'Est fait suite à une réunion du Comité des Céréalistes de l'Est à Ottawa, au cours de laquelle ils ont fait une revue du comportement de Parkland en parcelles d'essai.

Le prix de vente de la nouvelle orge variera, d'après le bulletin émanant d'Ottawa, de \$3.25 à \$3.75 le boisseau. On a fixé à deux boisseaux le volume minimum d'une commande et le maximum à 10 boisseaux. On trouvera un peu plus loin les deux endroits du Canada où il faut diriger sa demande de formule.

Parkland est un produit de la ferme expérimentale de Brandon, Man., à la suite de croisements comportant les orges Newal, Peatland, O.A.C. 21, Olli et Montcalm. C'est une variété à six rangs, à barbes lisses et mûrissant son grain en même temps que Montcalm. Elle s'adapte bien à de grandes étendues de territoire en production égale ou dépasse les variétés commerciales d'orge de brasserie de l'est du pays, comme Montcalm et O.A.C. 21. Elle n'atteint pas le rendement des variétés de provende pour alimenter les bestiaux; par contre, résiste aux races connues de rouille de la tige, bien que sensible aux attaques des charbons et du mildiou. Sa résistance à la verse dépasse celle de Montcalm.

Parkland a été égale à O.A.C. 21 pour le maltage et à ce point de vue, admise à la vente depuis mars 1956. On prévoit que les producteurs d'orge de brasserie aimeront peut-être essayer Parkland tandis que les cultivateurs adonnés à la culture de l'orge comme source d'aliments pour le bétail s'en tiendront aux bonnes variétés de provende qu'ils connaissent.

Deux catégories de semence Parkland sont mises en vente aux prix suivants pour un boisseau: No. 2 enregistré, \$3.75; No. 1, certifiée \$3.25; (prix f.a.b. endroits d'expédition de l'Ouest de l'Est de l'Ontario).

Le gros de la semence disponible est certifié et la récolte qu'on en obtiendra ne sera pas éligible pour inspection dans le champ en 1957.

La répartition des approvision-

Grains fermes au Winnipeg Exch.

WINNIPEG, 20. (PCF) — Les prix avaient plus de vigueur que la veille à la Bourse des grains, à Winnipeg, mardi.

Et les échanges ont été passablement nombreux. Cependant il n'y a pas eu d'exportation.

Le lin a été l'un des leaders.

AVOINE: mai, ½ de cent plus haut à 74½; juillet, inchangé à 73½; octobre, inchangé à 73½. — ORGE: mai, inchangé à 98½; juillet, inchangé à 98½; octobre, inchangé à 98½. — LIN: mai, 1½ plus bas à 2.88; juillet, ¼ plus bas à 2.83½; octobre, ½ plus haut à 2.78. — SEIGLE: mai, ¼ plus haut à 1.17½; juillet, ½ plus haut à 1.17½; octobre, 1 plus haut à 1.16½.

nements de semence a été arrêtée de la façon suivante: un maximum de 10 boisseaux par ferme ou par cultivateur; un minimum de 2 boisseaux, soit un sac régulier de deux boisseaux. Pour obtenir livraison de semence Parkland, chaque acheteur devra remplir une formule officielle de commande, donnant la description légale de sa terre.

On se procure des formules de commande en écrivant à l'un ou l'autre des deux endroits suivants:

Semences de céréales, Ministère de l'Agriculture du Canada, 201 Norlyn Bldg., 309 Hargrave, Winnipeg (Manitoba); ou bien Division des Céréales, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Prix fermes des bovins au marché

Les bovins se sont vendus à des prix fermes sur les marchés à bestiaux à Montréal, hier.

Arrivages: 60 bovins, 90 veaux, 205 porcs et deux agneaux. Offres: 845 bovins, 771 veaux, 40 agneaux et 750 porcs. Les arrivages de bovins se composaient de vaches de qualité commune et de génisses de qualité commune à moyenne.

Les génisses moyennes ont rapporté \$10-11, les communes, \$8.50-10; les vaches communes, \$9-10, et les très communes, \$7-9.

Les veaux de lait composaient la majorité des arrivages de veaux. Ils se sont vendus au même niveau que lundi, soit environ \$2 de moins que la semaine dernière.

Prix des porcs, sur le marché de l'ouest: 119 à \$34 et 262 à \$33. Sur le marché de l'est, les porcs ont rapporté généralement \$32 plus \$1.50 et un lot de 50 a obtenu \$32.50 plus \$1.50.

Reprise à Chicago

CHICAGO, 20. (PAF) — Il y a eu reprise peu de temps avant la clôture mardi, à la Bourse des grains, à Chicago. Toutes les céréales, à l'exception du seigle, ont alors enregistré des gains.

Le blé a obtenu des gains variant entre 1 point et 1 point et demi.

Vers la fin de la première heure de transactions, les prix étaient les suivants pour les contrats de mars: blé, ¾ à ¾ plus bas à \$2.30¾; maïs, ¼ à ¼ plus bas à \$1.29¾; avoine, inchangé à ¼ plus bas à 75½; seigle, inchangé à ½ plus bas à \$1.32¾; fève soya, inchangé à ¾ plus haut à \$2.39¾.

Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9.30 hrs de l'avant-midi. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

Pommes: McIntosh "C" 1.75-2.00, pommes d'entrepôt frigorifique, belles 2.50-3.00 le minot.

Ail: De 25 à 40c la tresse suivant la grosseur.

Betteraves: 1.25-1.50 pour 50/lbs.

Carottes: 1.10-1.25, extra belles 1.50 pour 50 lbs.

Choux: 1.10-1.25 pour 50 lbs, choux chinois 1.50-1.75 le cageot.

Navets: 1.00-1.25 le minot.

Oignons: Jaunes 2.25, rouges 1.75 pour 50 lbs.

Poireaux: Gros 75c-1.00, petits 25c et 50c la doz.

Le golfe d'Akaba est un cours d'eau international

(Dulles)

WASHINGTON, 20. (PAF) — Le président Eisenhower est revenu en hâte de ses vacances en Georgie, mardi, pour constater qu'un nombre croissant de congressistes s'opposent à ce qu'on punisse l'Etat d'Israël pour son refus de retirer ses troupes du territoire égyptien sans garanties de non agression.

Mais le monde arabe — que les Etats-Unis courtisent dans une tentative pour arrêter l'expansion communiste au Moyen-Orient — réclame des sanctions économiques de l'ONU si Israël ne se retire pas.

Deux importants événements se sont produits mardi:

1. Un vote unanime du comité politique démocrate au Sénat contre des sanctions. Le sénateur William Knowland, de Californie, leader républicain, et quelques-uns des autres membres de son parti ont déjà exprimé leur opposition aux sanctions.

2. Une déclaration du ministre libanais des Affaires étrangères, M. Charles Malik, que des sanctions seront réclamées aux Nations unies, jeudi, et il espère que les Etats-Unis appuieront cette demande.

LE MONDE ARABE

Malik a passé une heure avec le secrétaire d'Etat adjoint, M. William Rountree. Ils ont passé en revue la position arabe. Après les entretiens, Malik a déclaré aux journalistes:

"Dans l'opinion de tout le monde arabe, et en fait du monde entier, l'Israël doit se retirer sans conditions."

M. Eisenhower était attendu par

Tremblement de terre

LONDRES, 20. (P.C.F.) — Le sismographe de l'observatoire de Kew a relevé aujourd'hui un tremblement de terre qui s'est produit à environ 1.600 milles de distance, sans doute dans la région de la mer Egée. Les vibrations ont commencé à 7 h. 49 du matin, heure locale, et elles ont duré de 15 à 20 minutes.

le secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles, qui plus tôt dans la journée avait donné à l'Israël l'assurance que les Etats-Unis considèrent le golfe d'Akaba comme un cours d'eau international.

La décision démocrate au sujet des sanctions a été annoncée au Sénat par Lyndon Johnson, du Texas. Il a dit que le comité politique a voté de demander à la délégation américaine à l'ONU de s'opposer à toute résolution visant à imposer des sanctions à l'Israël alors que d'autres pays qui ont ignoré les ordres de l'ONU n'ont pas été punis.

M. Dulles a parlé du golfe d'Akaba à sa conférence de presse. Puisque c'est un cours d'eau international, dit-il, l'Egypte n'a aucun droit d'intervenir dans la navigation israélienne ou d'autres pays.

IMPARTIALITE

Il a ajouté qu'il prévoyait que les navires américains traverseraient les détroits de Tiran, entrée du golfe, sans être arrêtés.

M. Dulles a dit que l'Israël jouira du même droit des qu'il retirera ses troupes de Sharm el Sheikh et de l'enclave de Gaza.

Le comité politique démocrate a appuyé une lettre que Johnson a écrite à M. Dulles condamnant l'imposition de sanctions à l'Israël alors que de plus grands pays, comme la Russie, n'ont jamais été punis pour avoir ignoré les résolutions de l'ONU.

"Pour le dire clairement, les Nations Unies ne peuvent appliquer un règlement pour les forts et un autre pour les faibles", a écrit Johnson.

L'administration Eisenhower n'a pas encore annoncé son attitude au sujet des sanctions.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

	Haut	Bas	Préc.
1340 Abitibi P. & P.	30 1/2	30 1/2	30 1/2
40 Abitibi pr.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
441 Algoma Steel	114	113 1/2	114
475 Alum 4 1/2 pr.	45 1/2	45 1/2	45 1/2
310 Alum 4 pr.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
335 Argus Corp.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
75 Asbestos Corp.	30 1/2	30 1/2	30 1/2
170 Atlas Steels	25 1/2	25 1/2	25 1/2
10 Bailey Sel pr.	36 1/2	36 1/2	36 1/2
870 Bk of Montreal	48 1/2	47 1/2	47 1/2
15 Bank of N.S.	57 1/2	57 1/2	57 1/2
551 Bank Can. Nat.	41 1/2	41 1/2	41 1/2
15 Bath P. & P. A.	56 1/2	56 1/2	56 1/2
900 Bell Telephone	45 1/2	45 1/2	45 1/2
555 Brazilian Tract.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
120 Bowater 5 1/2 pr.	47 1/2	47 1/2	47 1/2
630 Bowater Paper	5 1/2	5 1/2	5 1/2
1240 BA Oil Co Ltd.	44 1/2	44 1/2	44 1/2
30 BC Elec 4 1/2 pr.	45 1/2	45 1/2	45 1/2
120 BC El 4 1/2 pr.	93 1/2	93 1/2	93 1/2
150 BC El 5 pr.	49 1/2	49 1/2	49 1/2
5 BC Forest Prod.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
225 BC Power	43 1/2	43 1/2	43 1/2
50 BC Telephone	45 1/2	45 1/2	45 1/2
260 Bruck Mills A.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
60 Buid. Procs	32 1/2	32 1/2	32 1/2
250 Calgary Pwr	64 1/2	64 1/2	64 1/2
50 Can Cement	28 1/2	28 1/2	28 1/2
106 Can Cement	38 1/2	38 1/2	38 1/2
120 Can Iron Fdris	28 1/2	28 1/2	28 1/2
20 Can Kafew pr.	32 1/2	32 1/2	32 1/2
5 Can Steamship	30 1/2	30 1/2	30 1/2
395 Can Bk Comm.	46 1/2	45 1/2	45 1/2
5000 Bk Com rts etc.	32 1/2	31 1/2	31 1/2
930 Can Breweries	24 1/2	24 1/2	24 1/2
35 Can Brew pr.	25 1/2	25 1/2	25 1/2
5 Can Celanese	13 1/2	13 1/2	13 1/2
25 Can Celan pr.	29 1/2	29 1/2	29 1/2
832 Can Industries	16 1/2	16 1/2	16 1/2
157 Can Oil Cos	27 1/2	27 1/2	27 1/2
303 Can Pac Ry	29 1/2	29 1/2	29 1/2
220 C Petrofina pr.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
500 Cockshott Pharm.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
100 Cogolin Co	16 1/2	16 1/2	16 1/2
902 Cons M & S	26 1/2	25 1/2	25 1/2
1750 Dist Seagrams	29 1/2	29 1/2	29 1/2
75 Dom Bridge	22 1/2	22 1/2	22 1/2
625 Dom Steel & C.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
167 Dom Tar & Ch.	11 1/2	11 1/2	11 1/2
25 Dom Textile Co	8 1/2	8 1/2	8 1/2
10 Dunlop Bros	27 1/2	27 1/2	27 1/2
90 Dow Brewery	30 1/2	30 1/2	30 1/2
100 DuPont of Can	17 1/2	17 1/2	17 1/2
100 En & Heat Prod	5 1/2	5 1/2	5 1/2
90 Eatabrook pr.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
5 Ford US	53 1/2	53 1/2	53 1/2
150 Foundation Co.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
300 Fraser Cos	30 1/2	30 1/2	30 1/2
350 Galtineau Per	29 1/2	28 1/2	28 1/2
70 Galtineau 5 pr.	103 1/2	103 1/2	103 1/2
10 Galtineau 5 pr.	105 1/2	105 1/2	105 1/2
170 Gen Dynamics	58 1/2	58 1/2	58 1/2
75 Gypsum L. & Al.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
50 Home Oil A	13 1/2	13 1/2	13 1/2
500 Home Oil B	13 1/2	13 1/2	13 1/2
140 Home Smith	35 1/2	35 1/2	35 1/2
290 Hud Bay Mng.	77 1/2	77 1/2	77 1/2
50 Imperial Bank	52 1/2	52 1/2	52 1/2
306 Imperial Oil	53 1/2	53 1/2	53 1/2
505 Imp Tobacco	12 1/2	12 1/2	12 1/2
747 Indust Accept	24 1/2	24 1/2	24 1/2
75 I. Accept 5 1/2 pr.	50 1/2	50 1/2	50 1/2
400 Inland Cem pr.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
751 Inter Nickel	97 1/2	97 1/2	97 1/2
2 Inter Paper	94 1/2	94 1/2	94 1/2
177 Inter Pete Co	47 1/2	47 1/2	47 1/2
495 Int Pipe Line	50 1/2	49 1/2	49 1/2
10 Inter Power	290 1/2	290 1/2	290 1/2
160 Int Util Corp.	51 1/2	50 1/2	50 1/2
250 MacMillan B	32 1/2	31 1/2	31 1/2
1130 Massey Harris	6 1/2	6 1/2	6 1/2
102 McCall Front	63 1/2	63 1/2	63 1/2
230 Mersey pr.	47 1/2	47 1/2	47 1/2
675 Molsons A	23 1/2	23 1/2	23 1/2
185 Morgan & Co.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
25 Nat Drug & Co.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
50 Niagara Wire	43 1/2	43 1/2	43 1/2
640 Noranda Mines	49 1/2	48 1/2	48 1/2
75 Ogilvie Flour	32 1/2	32 1/2	32 1/2
5 Ogilvie Fl pr.	145 1/2	145 1/2	145 1/2
5 Page Hersey	112 1/2	112 1/2	112 1/2
30 Power Corp.	59 1/2	59 1/2	59 1/2
250 Price Bros Co.	54 1/2	54 1/2	54 1/2
70 Prov Transport	12 1/2	12 1/2	12 1/2
13 Que Power	27 1/2	27 1/2	27 1/2
290 Rolland Paper	78 1/2	78 1/2	78 1/2
250 Roe A V	16 1/2	16 1/2	16 1/2
843 Royal Bank	67 1/2	67 1/2	67 1/2
275 Royaltie Oil	17 1/2	17 1/2	17 1/2
200 St Law Cement	15 1/2	15 1/2	15 1/2
507 St Law Corp.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
302 Shawinigan W.	81 1/2	81 1/2	81 1/2
40 Shawin 4 pr.	43 1/2	43 1/2	43 1/2
200 Simpsons Ltd	19 1/2	19 1/2	19 1/2
75 Southam Co	50 1/2	50 1/2	50 1/2
245 South Can Pr.	56 1/2	56 1/2	56 1/2
992 Steel of Can	63 1/2	62 1/2	62 1/2
295 Tr Dom Bk	43 1/2	43 1/2	43 1/2
1900 Triad Oil etc.	820 1/2	810 1/2	810 1/2
50 United Steel	15 1/2	15 1/2	15 1/2
175 Walker G & W.	69 1/2	69 1/2	69 1/2
500 Weston Ltd B.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
10 Wpg & Cen Gas	13 1/2	13 1/2	13 1/2
450 Zellers Ltd	24 1/2	24 1/2	24 1/2
25 Zellers 1 1/2 pr.	45 1/2	45 1/2	45 1/2

Profit élevé de Bldg Products

Par suite de la forte activité qui a marqué l'industrie de la construction l'an dernier, les ventes et les bénéfices de Building Products Ltd. ont établi de nouveaux records, mentionne M. L. F. Long, président, dans son rapport aux actionnaires.

Les bénéfices nets se sont élevés à \$2,054,974, ou \$4.25 par action, contre \$1,602,066, ou \$3.31, précédemment. Les bénéfices d'exploitation, y compris des revenus de placements de \$45,064, se sont chiffrés par \$4,689,587 comparativement à \$3,438,316 en 1955. La réserve pour dépréciation a été portée de \$508,991 à \$571,298 alors que l'impôt sur le revenu s'est élevé à \$1,635,000 contre \$975,000.

La valeur nette des immobilisations effectuées au cours de l'année a été de \$1,983,937, comprenant principalement des agrandissements aux usines de Pont-Rouge. En fin d'exercice, les sommes allouées à de nouveaux travaux d'expansion se chiffraient par \$1,300,000. Des travaux sont en cours aux usines d'Hamilton.

Le bilan, au 31 décembre, indique des disponibilités de \$9,170,986 et un passif à court terme de \$2,409,834, laissant un fonds de roulement de \$6,761,152 contre \$6,863,467 un an plus tôt. Les dividendes versés au cours de l'année ont formé la somme de \$870,091.

Copper Rand Chib.

Copper Rand Chibougama Mines Ltd., a avisé la Bourse Canadienne qu'en vertu des Lettres Patentes Supplémentaires en date du 28 janvier 1957, le capital-actions de l'entreprise a été augmenté de 5,000,000 d'actions, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, à 6,300,000 actions de la même valeur, au moyen de la création de 1,300,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune.

E. Mining & Smelting

La Bourse Canadienne vient d'être avisée par Eastern Mining & Smelting Corporation Ltd. qu'elle a reçu paiement de \$500,000 couvrant 90,909 actions à \$5.50 l'action représentant le versement de la souscription du 4 février, en vertu de l'accord de souscription conclu avec Dobioco Limited, Alator Corporation Ltd., Mogul Mining Corporation Ltd., Yellowknife Bear Mines Ltd., Copper Rand Chibougama Mines Ltd. et Chibougama Jaculet Mines Ltd. le 27 juin 1956. Il y a donc 4,110,615 actions présentement en circulation ainsi que 889,385 actions dans le trésor de la compagnie.

Dividendes déclarés

Union Gas, 35 cents par action, payable le 1er mai, aux actionnaires inscrits le 5 avril.

Jamaica P. Service, 37 1/2 cents par action, payable le 1er avril, aux actionnaires inscrits le 28 février.

Sarnia Bridge, 25 cents par action, payable le 15 mars, aux actionnaires inscrits le 28 février.

John Labatt, 30 cents par action, payable le 1er avril, aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Canada Packers, 75 cents plus un boni de 12 1/2 cents par action "A" et "B", payables le 1er avril, aux actionnaires inscrits le 28 février.

Dominion Corset, 25 cents par action, payable le 1er avril, aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Canada Wire and Cable, \$1 par action "A" et 20 cents par action "B", payables le 15 mars, aux actionnaires inscrits le 28 février.

Bourse canadienne

	Haut	Bas	Fern
9200 Abitibi Lbr	105	100	105
645 Ang Nfld Dev	9	9	9
300 B C Packers 'A'	14	14	14
125 Brown Co	15 1/2	15 1/2	15 1/2
300 C D Sugar	21 1/2	21 1/2	21 1/2
25 Can Packers 'A'	38 1/2	38 1/2	38 1/2
200 Cdn Dredge	19	19	19
100 Cdn Marconi	350	350	350
100 Can P P Sec	5 1/2	5 1/2	5 1/2
5 CCI Neon 'A'	600	600	600
585 Cons Paper	38	37 1/2	38
25 Dom Eng	24	24	24
105 Dom Oilcloth	28	28	28
200 Fleet Mfg	95	95	95
25 Ford Motor 'A'	102	102	102
100 Lon Can Inv	9	9	9
300 Mexican Light	14	14	14
150 Minn Ont Paper	28 1/2	28 1/2	28 1/2
35 Moore Corp	52	52	52
200 Reitmans Can	15	15	15
50 Renold Chain	15	15	15
50 S C Pow 6 pr	126	126	126
25 Traders Fin 'A'	37 1/2	37 1/2	37
350 Tr Mtn Oil Pipe	110	109	110
25 Un Gas of C	66	66	66
250 Waterman Pen	9	9	9
15 Windsor Hotel	47	47	47
MINES, PETROLES			
1000 Ameranium M	13	13	13
19500 Anthonian Mng	29	29	30
300 Bailey Seiburg	17 1/2	17 1/2	17 1/2
5100 Baker Tailc	129	129	125
8000 Band Ore	7 1/2	7	7
19500 Barvallee	27	24	27
30300 Bateman Bay	85	78	79
4500 Beatrice R L	9 1/2	9 1/2	9 1/2
3500 Belle Chib	17	16	17
300 Beliechance	45	44	44
1000 Bornite Cpr	27	26	27
6400 Bonnyville Oils	30	28	29
1500 Bouzan Gold	85	85	83
4000 Brunburat M	12 1/2	12 1/2	12 1/2
700 Burnt Hill Tun	100	100	100
100 Cal Edmonton	24 1/2	24 1/2	24 1/2
3000 Calumet Uran	8	8	8
2535 Campbell Chib	11 1/2	10 1/2	11
400 Cdn Admiral Oils	50	50	50
200 Cdn Colliers	6 1/2	6 1/2	6 1/2
500 Cdn Collier 5 pr	75	75	75
4200 Cdn Lithium	35	34	34
7050 Canuba Man	46	45	45
200 Can Met Exp	345	345	345
100 Capital Lithium	36	36	36
15300 Carnegie M	13 1/2	13	13
3000 Cartier Mail	7	7	7
1000 Cells Dev	7	7	7
5000 Cheskirk M	16 1/2	15	16 1/2
300 Chib Exp	55	55	55
6750 Chib Jaculet	265	244	260
1100 Chib Mng	355	345	345
1500 Chippman Lake	35	32	32
3500 Cleveland Cpr	19 1/2	17	19
1000 Cons Bl Ore	14	14	14
4000 Cons Cent Cad	12 1/2	12	12
5235 Cons Denison	18 1/2	18 1/2	18 1/2
2500 Cons Que Yel	17	17	17
131 Continental M	450	400	400
5000 Cons Monpas	14	14	14
2000 Cortez Exp	19	19	19
1000 Duvay Cpr	42	42	42
300 East Sullivan	465	465	465
1200 East Asbestos	46	45	45
1500 East Smelt	350	345	345
37200 El Sol Gold	60	58	58
3000 Fab Metal M	17	17	17
100 Falconbridge	35 1/2	35 1/2	35 1/2
500 Fama Mng	19	19	19
5000 Fontana M	13	11 1/2	11 1/2
200 Froisher Ltd	255	255	255
2500 Fundy Bay	16 1/2	16	16
6000 Golden Age	30	29	30
500 Gui Por U	9	9	9
27500 Haitian Cpr	15 1/2	14 1/2	15 1/2
2500 Hollinger G	23 1/2	23 1/2	23 1/2
11667 Hudson Rand	50	48	50
2650 Iao Uran	33 1/2	32	32
1000 Israel Cont Oil	10	10	10
1500 Jardon M	8	8	8
400 Jaye Exp	65	65	65
1000 Kontiki Lead	13	13	13
1000 Lingade Cpr	19	19	19
1600 Louviseourt G	16	16	16
3000 Majordrans Oils	8	8	8
5172 Mercedez Exp	46	43	46
1000 Merrill Island	155	153	153
2200 Monpre	85	85	85
1550 Montargy Exp	220	212	212
6500 N Forquie	12	10	11
4000 N Fournie	15	15	15
12200 N Jack Lake	42	40	42
500 N Lafayette	25	25	25
6500 N Pacific	175	170	170
4000 N Santiago	12 1/2	12	12 1/2
500 N Spr Coulee	14	14	14
3500 N Vinray	9	9	9
5000 Nocana M	8	8	8
100 N Am R M	142	142	142
700 Northspan	625	625	625
14000 Obalaki 1945	24 1/2	22	22
2000 Okaita Oils	255	250	255
35 Qtemaska Cpr	10 1/2	10 1/2	10 1/2
3600 Prohan U	22	22	22
1000 Partridge Cdn	20	20	20
605 Patience Pete	17 1/2	17 1/2	17 1/2
250 Pate Gens	470	470	470
650 Pore Gas pr	290	290	290
600 Phillips Oil	150	145	150
12500 Pitt Gold	12	11	12
45700 Portage Isl	67	62	63
1500 Que Chib	137	130	135
7500 Que Lab	20	19	19 1/2
100 Que Lath	8 1/2	8 1/2	8 1/2
9000 Quebec Oil	8	8	8
10700 Que Smelt	58	52	52
19900 Red Crest G	13	12	13
9000 Ritepak Rock	19	19	19
3500 Tache Lake	37	36	37
500 Tarbell M	21	21	21
7000 Tazin M	15	14	15
4000 Trebor M	24	23 1/2	23 1/2
1700 Trebor Exp	27	26	26
1600 Valior Lath	18	18	18
6100 Virginia Mng	105	102	103
25 Wwaite Am	12	12	12
1000 Weedon Pyr	38	38	38
2000 Wendell M	6	5 1/2	5 1/2
200 W Decata	240	240	240
605 Westburn Oils	102	100	100
5000 Westville M	15 1/2	15	15 1/2

Progrès marqués de Royal Trust

A l'assemblée annuelle des actionnaires de The Royal Trust Company, tenue à Montréal, le président, M. Jack Pembroke, C.B.E., et le directeur-général, M. J.M. Wells, ont conjointement soumis, au nom du Conseil d'administration, un rapport financier accusant un accroissement important du chiffre d'affaires et des revenus pour 1956.

Les revenus bruts ont été de \$7,475,000, comparativement à \$7,071,000, en 1955. Le bénéfice net de \$1,095,000, équivaut à \$2.38 l'action, en regard de \$2.23 l'action pour 1955, sur les 460,000 actions actuellement en cours.

Au 31 décembre 1956, l'actif global de la société, y compris les Fonds de garantie, et déduction faite des réserves, s'élevait à \$92,277,000, soit un excédent de \$11,051,000, sur le passif total. Les biens sous administration évalués, selon les normes habituelles, à \$1,572,000,000, accusent une augmentation nette de \$124,000,000.

La valeur des actions de la société a été fixée à \$34, augmentation de \$3, l'action par rapport à la valeur établie à l'assemblée générale annuelle précédente.

Le rapport se termine sur les perspectives d'avenir: "Il semble bien que tous les économistes soient d'accord pour prévoir qu'en dépit de certaines oscillations possibles, l'année 1957 en sera une, pour notre pays, d'activité soutenue comme l'ont été les précédentes. Les sociétés de trust reflètent d'ordinaire assez fidèlement les conditions économiques de la nation. Or, comme la nôtre est mieux en mesure que jamais de répondre à un redoublement d'activité, nous nous croyons amplement justifiés d'anticiper une autre année de progrès. Nous nous garderons bien, toutefois, de verser dans ce sur-optimisme qui attend de chaque exercice qu'il marque un nouveau sommet sans avoir à consolider ses gains à chaque palier. Il nous apparaît déjà, au contraire, qu'en plus d'une concurrence accrue, nous aurons à surmonter bien des problèmes résultant de la situation mondiale et, non moins, du renchérissement de l'argent et de la situation du crédit au Canada".

A une réunion subséquente du Conseil d'administration, M. Ross Clarkson a été élu président du

Conseil, M. J. Pembroke, président, et MM. J. A. Eccles, B. C. Gardner et G. R. Ball, vice-présidents.

★★ Les commis de ...

(Suite de la page 3)

caisse pour la vider de son contenu, soit \$488.50 selon les chiffres de l'inventaire.

Cossette a dit que l'espace est très étroit derrière le bar et que deux personnes ne peuvent se rencontrer. Il a donc fallu qu'il se "tasse" pour que l'autre passe. Il n'a pas voulu dire si Paradis l'avait poussé violemment ou si réellement il s'était rangé de lui-même.

Après ce coup de main ou de maître, personne encore n'a bougé jusqu'au départ des deux hommes. Ce n'est qu'après que quelques clients ont décidé de leur donner la chasse.

Quant à ceux qui étaient encore à la taverne, ils se sont empressés de vider leurs derniers verres de bière et ils ont quitté la taverne. Le commis de bar, M. Cossette, n'ayant plus d'argent en caisse, ferma la taverne. Il était 10 h 45 p.m.

Toute cette histoire et la façon dont les témoignages ont été rendus ont soulevé l'indignation du juge T.A. Fontaine. Il a dit que les témoins étaient réticents et que l'avocat de la police et lui-même devaient extraire avec difficulté les éléments pouvant servir à faire la lumière sur l'affaire. Mais il s'est empressé de dire que cette réticence n'avait pas pour but de servir la parjure, mais qu'il était évident que les témoins étaient sous le coup de la peur et qu'ils pensaient à se protéger.

Me Mercure a donné dans le sens des idées du juge Fontaine et a dit que les témoins avaient eu encore plus peur le soir du crime, et que c'est pour cette raison qu'ils ont préféré ne rien voir, pas même celui qui avait volé l'argent. Me Mercure a dit que les accusés exerçaient le chantage en voulant imposer "leur protection".

Me Maurice Pratte, lequel s'est plusieurs fois fait dire de s'asseoir par le juge Fontaine, a dit à Me Mercure que ce n'était pas le temps de faire un discours électoral. Mais le juge n'a pas aimé cette réflexion et a ordonné pour la dernière fois à Me Pratte de s'asseoir.

Le juge Fontaine finalement servit quelques sermones aux témoins à cause de cette réticence. Et les témoins ont dû avouer avec

peu de fierté qu'ils avaient eu peur. Le juge s'est alors élevé contre ces fauteurs de désordre, ces "gens qui terrorisent tout un quartier".

Le propriétaire de la taverne est venu témoigner et a dit que St-Georges lui avait demandé deux mois auparavant de bien vouloir lui "prêter" \$200. Le 7 février dernier, M. Ouellette s'est empressé de vendre sa taverne et il a dit en souriant qu'il est "chômeur" maintenant.

Me Pratte était à la fin de l'audience, défenseur conjoint des accusés avec Me Antonio Lamer. Au début de l'enquête, la cour ne savait pas lequel était en défense, chacun prétendant, de son côté, l'être. A un certain moment de l'enquête Me Lamer est venu donner un papier à Me Mercure, avocat de la police. C'était un document concernant les accusés. Me Pratte bondit sur le papier et l'arracha des mains de Me Mercure. Il s'ensuivit une passe d'arme épique. Le tribunal déclara que les documents devaient être remis entre les mains d'où ils venaient, celles de Me Mercure.

Puis ce fut le récit par les 9 propriétaires ou gérants des établissements qui eurent portes et vitrines fracassées. C'est à ce moment que Yves Tremblay devenait aussi vedette. Un témoin du nom de Drapeau a vu les malandrins, qu'il identifie très mal, se promener avec des bâtons de baseball et en donner des coups dans les vitrines. Il en a vu tantôt deux, tantôt quatre, puis toute une "gang". Ils se sont ensuite enfuis en taxi. Une dame exploitant un restaurant et qui "ouvre" 24 heures par jour a vu passer St-Georges et Paradis qu'elle connaissait. Ils avaient attiré son attention en frappant seulement sur les côtés de la porte sans rien briser. Elle est sortie pour regarder et les a vus briser des vitres. Elle s'est empressée d'appeler la police.

Après toute cette nomenclature de casses et ces récits d'actes de terrorisme, les défenseurs conjoints ont demandé des cautionnements pour leurs clients. Le juge Fontaine leur donna tout le temps de faire leur plaidoirie. Ils ont dit qu'ils n'avaient pas d'arme en leur possession et que leurs actes ridicules pouvaient être attribués à la boisson, car St-Georges ne prend jamais un verre de bière; il boit du "coke". Et, ce soir-là, il était "chaud".

Me Mercure revint encore à la charge et déclara que la boisson, si elle en affaiblit certains, donne de la force à d'autres et

que c'était probablement ce qui était arrivé dans le cas de St-Georges. Me Pratte a encore bondi et a tout résumé sa pensée en disant finalement avec énergie: "Je m'objecte. Sténographe, notez-le bien."

En fin de compte, le juge Fontaine a refusé tout cautionnement et a fixé l'examen volontaire au 26 courant.

Accident au cours de manoeuvres

POINT LOOKOUT, 20. (P.A.F.)

Au cours d'exercices de bombardement, trois avions de la marine américaine ont raté leur cible mais atteint un phare où deux gardiens ont été légèrement blessés. L'accident s'est produit sur la côte du Maryland. Les aviateurs ont expliqué que leur cible était en ligne droite avec le phare et que certains projectiles ont ricoché sur l'eau.

Pirates à l'oeuvre?

SINGAPOUR, 20. (P.A.F.) — Dans les milieux maritimes de Singapour, on craint que le navire-citerne Landak ne soit tombé aux mains des pirates. Le pétrolier avait à son bord 17 membres d'équipage, dont trois de nationalité britannique. Le navire, qui avait quitté Jesselton, au nord de Bornéo, le 8 février, devait être de retour dans cette ville le 13 février.

*Soyons
joyeux*

GILON LA...
*la vie
humoristique*

*Restons
français*

L'APPETIT VIENT EN MANGEANT

— Je suis capable d'avaler sans boire, en l'espace d'un quart d'heure, deux douzaines d'œufs durs, déclara un jour un visiteur au directeur d'un cirque ambulatoire.

— Je vous engage, répondit ce dernier, à condition que vous vous sentiez capable de participer à deux représentations par jour. Je dois vous prévenir, en outre, que nous partons pour le centre de la France où nous donnerons trois représentations, puis pour le Midi où nous en donnerons quatre, dont une de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi.

— D'accord, répondit le visiteur. A condition que vous me laissiez dans l'intervalle le temps d'aller casser la croûte.

LOGIQUE
Le fameux humoriste anglais Woodhouse n'est pas très féministe. Il disait l'autre soir à la vedette Dana Andrews:

— Du moment que les garçons doivent sourire les premiers, aimer les premiers, se déclarer les premiers,

La Patrie

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Annonces ordinaires — Edition quotidienne: 24 du mot, avec minimum de 304 par insertion. Edition du dimanche: 54 du mot, avec minimum de 754 par insertion. Samedi et dimanche: 74 du mot, avec minimum de \$1.00 par insertion.

Gros caractères, interlignes, alinéas — Les annonces en gros caractères ou avec lignes espacées ou en retrait sont comptées à la ligne agate (14 lignes agates au pouce de hauteur). Edition quotidienne: 84 la ligne agate (\$1.12 au pouce). Edition du dimanche: 254 la ligne agate (\$3.50 au pouce). Samedi et dimanche: 334 la ligne agate (\$4.62 au pouce).

Naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements, services anniversaires, messes de requiem, In Memoriam — Edition quotidienne: 24 du mot, avec minimum de 754 par insertion. Edition du dimanche: 34 du mot, avec minimum de \$1.00 par insertion. Samedi et dimanche: 54 du mot, avec minimum de \$1.75 par insertion.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, maladies urinaires, vénériennes, diabète, obésité. 816 rue Sherbrooke est, près St-Hubert. PH. 5252.

AGENTS DEMANDES

VENDEURS. — Disposez-vous de temps libre? Augmentez vos revenus en vendant à plein temps ou à temps partiel nos 225 produits garantis, aimés du public. Bons territoires vacants. Commission avantageuse. Deux spécimens avec gratis chaque mois. JITO, Dépt. 2, 5130 St-Hubert, Montréal.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

\$23 PAR SEMAINE pour porter jolies robes données en bonus. Vous faites voir les modèles North American Fashion Frocks, à vos amies. Pas besoin de faire de sollicitation, pas besoin de Fashion Frocks Ltd., 3425 Industrial Blvd. Dépt. 3941, Montréal.



—Tiens, maman, ils ont déjà livré les paquets.

laissez-leur en contrepartie le privilège de rompre les premiers!

JEAN RIGOLE

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

Le Chant DE LA MORTE

par Frédéric VALADE

REPRODUCTION AUTORISEE PAR LA SOCIETE DES GENS DE LETTRES

119 suite

— Eh bien! conclut Margarita, je vais rentrer chez moi. Là, je réfléchirai. Et quand je descendrai, au moment du déjeuner, ma décision sera prise irrévocablement.

Elle allait quitter Agnadel.

— Où sont nos hôtes? interrogea-t-elle.

— Sortis! répondit Agnadel.

— Pour longtemps?

— Non! Mme Dervaux prise de curiosité, a voulu voir la Hutte du Diable.

Margarita eut un petit sursaut.

Et même ce sursaut s'accompagna d'une contraction des traits.

Agnadel le remarqua...

— Décidément, dit-il, vous n'aimez pas la Hutte du Diable!

— Non! avoua la comtesse.

Elle voulut rire...

Mais elle n'y parvint pas.

— C'est absurde, fit-elle. Je n'ai jamais rien éprouvé de pareil.

Avec le temps, les impressions de

la première minute devraient s'atténuer, disparaître. Je crois que les miennes, au contraire n'ont fait que se développer. J'ai beau chercher la cause je ne parviens pas à m'expliquer cette ridicule répugnance pour un endroit qui n'est pas gai, c'est certain, mais qui, en somme n'a rien de terrifiant.

— C'est bizarre! dit Agnadel. Je ne connais pas cette Hutte du Diable. J'irai jusque là un de ces matins. J'espère que je n'en reviendrai pas dans un état d'esprit semblable au vôtre...

— Eh bien! déclara Margaret, prenant une subite résolution, je vous accompagnerai!

— Vous! s'étonna Agnadel...

— Moi!

— A quoi bon vous soumettre, observa le faux comte Ostroff, à une épreuve que votre nervosité pourra vous rendre pénible?

— Pénible ou non, mon cher Agnadel répondit la jeune femme,

il faut que cela soit! Je n'ai jamais

eu peur de ma vie même dans des circonstances où d'autres que moi seraient mortes de terreur. Je n'ai pas tremblé une seconde en face de la menace de Sugarman, alors que ma vie ne tenait qu'à un fil. Je rougis à la pensée que j'ai pu trembler devant une vieille croix, un grossier calvaire et une cabane qui menace ruine! C'est révoltant, à force d'être niais. N'est-ce pas votre avis?

Agnadel en guise de réponse, se borna d'abord à hausser les épaules.

— Les mouvements de votre être, dit-il ensuite, sont parfois tellement incompréhensibles que nous ne saurions les apprécier sans risques de tomber dans l'erreur. Il se peut très bien qu'à votre nouvelle visite vous vous preniez à sourire de votre propre effroi.

— J'en serais surprise! murmura Margarita.

— Nous verrons! conclut Agnadel. En attendant comme notre excursion à cette Hutte du Diable n'a rien d'urgent, j'irai, cet après-midi, faire une visite à la Maison-Rouge.

— Pourquoi? questionna la comtesse.

— Rien que pour causer avec M. de Valdagne et M. Sugarman.

— Mais, insista Margarita, sous quel prétexte cette visite, lorsque les amis que vous y avez doivent vous retenir à la Roche-Noire?

— Oh! remarqua Agnadel, ce jeune architecte est un charmant garçon, mais on ne saurait voir en lui un de mes amis et pas

plus en sa fiancée et sa future belle-mère. Il est tout naturel au surplus que ces amoureux désirent demeurer seuls. Une visite de bon voisinage ne saurait donc avoir un caractère anormal.

Margarita était fine...

Elle comprenait très bien qu'Agnadel avait un motif particulier pour se rendre à la Maison-Rouge.

Il alla au-devant de la question qu'elle allait lui poser.

— Vous vous inquiétez, reprit-il, du prétexte que je donnerai là-bas. Pourquoi ne cherchez-vous pas à connaître mes raisons.

— Et pourquoi répliqua en riant la comtesse de Rizzi, ne commentez-vous par me les dire?

— Eh bien! répliqua Agnadel, ce qui me fait aller chez M. de Valdagne, c'est l'histoire de cet homme, qui se tenait caché non loin du château, qui l'examinait, qui cherchait, nous ne saurions en douter, à en pénétrer le secret. Plus j'y pense et plus ma conviction se fortifie qu'en effet ce doit être Elias. Je veux le voir, l'étudier de près. Il est fin, je le sais, mais je ne suis pas un sot, et j'ai sur lui l'avantage de l'avoir vu...

Agnadel s'interrompit...

— Par vos yeux, il est vrai, reprit-il; mais c'est la même chose. Lui en revanche ne peut pas soupçonner qu'il a été surpris. Dans ces conditions je puis espérer qu'il se trahira par une parole. De quelle importance ne serait-il pas pour nous de savoir, qu'il a tout au moins, le soupçon de votre présence à la Roche-Noire?

Margarita réfléchit...

— C'est exact: convint-elle! Faites donc!

La comtesse quitta Agnadel sur ces mots.

Elle entra chez elle.

Il fit de même...

Longtemps, renversé dans un fauteuil il médita.

Il pensait à cet homme, aperçu par Margarita...

Il évoquait le souvenir de l'affreux rêve de cette dernière.

Il imagina Mme Ifkar, affolée tendant les bras à sa fille.

Il voyait celle-ci n'osant pas franchir la mare de sang qui la séparait de sa mère.

Son front chargé de sombres nuages indiquait combien était grand le trouble de son âme et de son esprit...

Tout à coup, il atteignit son portefeuille, l'ouvrit, et d'une poche intérieure tira un portrait qu'il regarda longtemps.

Puis tendrement, presque religieusement, il l'approcha de ses lèvres.

Or, ce portrait, c'était celui de Margarita, comtesse de Rizzi!

RENCONTRE DANS LES BOIS

Elias était rentré déçu de son expérience dans les bois.

Le mystère de l'apparition de la femme inconnue demeurait impénétrable.

— Quelle était-elle?

D'où venait-elle?

(à suivre)

RIONS UN PEU



— Tu as le choix, mon chéri... Des sardines ou la famine...

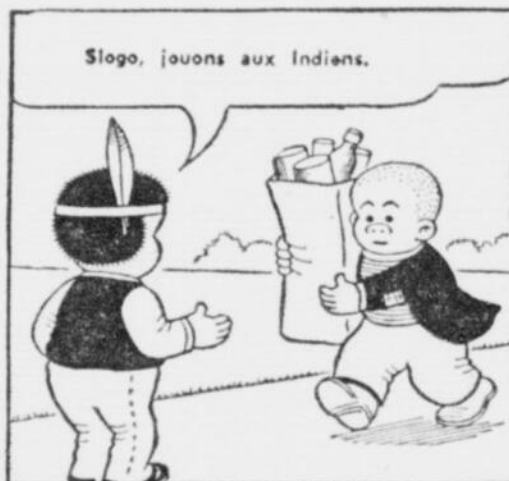
TRAVERS AMUSANTS



LE FANTOME



PHILOMENE



BRAS DE FER



ROBERT





TARZAN

DR BENET

JEANNINE

SCAMP

MIQUE

EN SCENE

PRONOSTICS

Prévisions officielles de la Météorologie nationale : Par suite de la basse pression qui règne dans la région du détroit de Belle-Isle, un air frais et doux provenant de l'Atlantique est venu envelopper le Québec et l'est de l'Ontario et y restera probablement durant un ou deux jours. Il est toutefois possible qu'il neige légèrement dans quelques régions aujourd'hui.

Région de Montréal, vallée de l'Outaouais, Laurentides, Cantons de l'Est et région de Québec :

Neigeux avec quelques périodes ensoleillées ; quelques chutes isolées de neige légère ; doux ; vent de l'ouest de 20 milles. Maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke, 32, et à Ste-Agathe et Québec, 25. Aperçu pour demain : Peu de changement.

Mauricie et régions du Lac St-Jean et de Baie-Comeau :

Généralement neigeux ; quelques chutes isolées de neige légère ; doux ; vent de l'ouest de 20 milles. Maximum à La Tuque et Chicoutimi, 20, et à Rivière-du-Loup, 22. Aperçu pour demain : Peu de changement.



Le déclarant doit chercher, dans la plupart des cas, à faire tomber au plus tôt les atouts adverses. Toutefois, il faut parfois ne demander atout qu'après avoir fait couper des perdantes aux autres couleurs. La donne d'aujourd'hui renferme un exemple de cette stratégie.

Donneur : Est
Nord et Sud vulnérables

Nord		Est	
▲ 10 9 8	♥ A 10 9 7	▲ 5	♥ R D V 6 4 2
♦ D 6 4 2	♣ V 2	♦ A V 3	♣ 6 4 3
Ouest		Sud	
▲ D 4 3	♥ 8 5 3	▲ A R V 7 6 2	♥ —
♦ 10 7 5	♣ A 10 8 5	♦ R 9 8	♣ R D 9 7

Les déclarations :

Est 1—♥ 2—▲ 3—▲
Sud 2—▲ 3—▲
Ouest 4—▲ tous passent
Nord 3—▲

Quest attaque de son huit de coeur et le mort prit la levée de l'as, sur lequel Sud jeta un petit carreau. Maintenant, le déclarant comprit qu'il pouvait se permettre de perdre un atout et un carreau, pourvu qu'il puisse réduire à une seule levée sa perte à trèfle. Ses adversaires prendraient certainement un de ses honneurs, et il ne pouvait donc pas courir le risque de perdre une autre levée au dix.

Afin de se prémunir contre cette possibilité, Sud ne joua qu'un coup d'atout, qu'il prit de l'as de sa main après quoi il joua un petit trèfle vers le valet de la table. Ouest ne mit que le cinq, mais il prit de l'as le retour à la couleur, la dame tombant dans cette manœuvre. Maintenant, Sud était assuré de faire son contrat, car il pouvait couper du mort son neuf de trèfle avant de faire tomber les atouts adverses.

Vol de \$1,100 dans un cinéma de St-Georges

ST-GEORGES, 20. (PCO) — Un vol de \$1,100 a été commis au cinéma Viny de cette localité de la Beauce, à 40 milles au sud de Québec. Les cambrioleurs ont pénétré dans l'établissement par une fenêtre et ont réussi à déchiffrer la combinaison du coffre-fort.

Le réseau Mid-Canada, une réalisation "canadienne"

Le réseau d'alerte anticipée Mid-Canada est une réalisation entièrement canadienne, dont le coût s'élève à quelque \$200,000,000. Il a été à la fois conçu et construit par des Canadiens, qui le dirigent aussi.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Alexandre G. Lester, de Montréal, directeur général du service des contrats spéciaux à la compagnie Bell, dans une causerie devant les membres du club Rotary de la métropole.

De proportions gigantesques, cette ligne de défense s'étend le long du 55e parallèle et elle fonctionnera dans quelques semaines. Son aménagement a été rendu nécessaire en raison de la menace latente d'attaque aérienne contre le continent, en provenance des steppes désertiques septentrionales.

M. Lester rappela à ses auditeurs que le réseau Mid-Canada fait partie de trois lignes d'alerte anticipée, dont les autres sont DEW, construite dans l'extrême nord, et PINETREE, qui s'étend sur une distance élevée le long du 50e parallèle.

3,800 MILLES

Prendant naissance sur la côte du Labrador pour aboutir à la frontière de la Colombie, le réseau Mid-Canada atteint une longueur de quelque 3,800 milles. Dans la province du Pacifique, il se rattache aux stations septentrionales de la ligne Pinetree, touchant au littoral ouest; dans l'est, il se situe près de Knob Lake, dans le nord-est québécois.

Le réseau Mid-Canada se compose d'environ une centaine de stations dont les principales sont d'importantes bases aériennes. Du point de vue technique, il s'agit d'un écran de détection électronique mis au point par des savants de l'université McGill et de l'Office des recherches de défense.

CONSTRUCTION DIFFICILE

Le CARC, en collaboration avec les ingénieurs de la compagnie Bell, s'occupe de mettre au point des données de génie d'une rigoureuse précision. L'entreprise a exigé le transport d'un peu de 200,000 tonnes de matières diverses, et à son époque la plus achalandée, l'été dernier, environ 5,500 hommes étaient préposés à de nombreuses tâches reliées à cet important réseau défensif.

Diverses conditions élémentaires ont donné lieu à une foule de problèmes se rattachant à la préparation, la coordination, le réglage d'approvisionnement, de transport et de construction.

LE TRANSPORT

Au cours de l'hiver de 1956, par exemple, on se servit de convois tirés par des tracteurs pour transporter environ 11,000 tonnes de matériel dans la région de la baie d'Hudson. Des vapeurs jaugeant 2,000 tonnes chacun ont déchargé 41,000 tonnes de matériel, cette saison-ci, à divers endroits du même secteur, au regard de 11,000 tonnes l'année précédente. Le transport aérien, hiver comme été, a constitué un complément essentiel aux autres moyens d'acheminement de matières en vrac.

On calcule que les avions à horaires réguliers ont transporté quelque 25,000 tonnes de matériaux en direction des trois réseaux d'alerte anticipée en ces dernières années.

PERIODE D'ESSAI

A la fin de sa causerie, M. Lester a déclaré que la ligne Mid-Canada, à l'instar de tout ce qui est neuf, connaîtra sa part de difficultés pendant la période d'essai. Il ajouta aussitôt qu'elle fonctionne toutefois bel et bien jusqu'à date. "Cette réalisation a été rendue possible par plusieurs cerveaux, d'ajouter le conférencier, et je crois qu'elle en est une dont tous les Canadiens ont raison d'être fiers".

Important congrès du camionnage à Québec, le 25

Le prochain congrès annuel de l'industrie du transport par camion de la Province de Québec aura lieu les 25, 26 et 27 février, au Château Frontenac de Québec, sous les auspices de l'Association du camionnage du Québec Inc. M.



(Photo Défense Nationale)

Le capitaine MARCEL JETTE, 44 ans, de Montréal, qui assumera le commandement, dès aujourd'hui du HMCS Cornwallis, une base d'entraînement naval de la Marine royale du Canada sise près de Digby, en Nouvelle-Ecosse.

Albert Desrosiers, de Montréal, président provincial, présentera le rapport de l'activité de l'industrie durant l'année qui vient de s'écouler.

Outre les représentants de la Province de Québec, ceux de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de certains Etats des Etats-Unis assisteront à cet important congrès de l'industrie du transport motorisé.

Plusieurs questions d'intérêt général ayant trait à la sécurité routière aussi bien qu'au bon fonctionnement de l'industrie du camionnage elle-même seront soumises à l'attention des entreprises de camionnage de notre province par les officiers de l'Association. Les délégués seront saisis d'une proposition demandant au gouvernement provincial d'adopter une législation afin d'uniformiser les signaux routiers, en obligeant les municipalités à s'en tenir à un standard reconnu. L'Association estime que l'insuffisance actuelle d'uniformité confond les automobilistes et devient une cause d'accident.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que ANNE GOLD ZIDILE, de la cité de Montréal, comté d'Hochelaga, dans la province de Québec, secrétaire, épouse légitime de MAX ZIDILE, de la cité et district de Montréal, dans la province de Québec, commis, s'adressera au parlement du Canada, à sa présente, à sa prochaine ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce avec son époux, MAX ZIDILE, pour cause d'adultère et abandon.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, le 1er jour de février, 1957.

LOUIS & BERGER,
Procureurs de la requérante,
820 Edifice des Tramways,
159 rue Craig Ouest,
Montréal, 1, Qué.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

On donne avis par les présentes que JOSEPH ALFRED VICTOR TASSE, des cité et district de Montréal, dans la province de Québec, opérateur de microphones, s'adressera au Parlement du Canada à la présente session, la suivante ou à toute session ultérieure afin d'obtenir la passation d'un bill pour divorcer d'avec son épouse, MADELEINE FLORENCE IVY DOGGETT TASSE, ménagère, des cité et district de Montréal, dans la province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 14e jour de février 1957.

COHEN et LEITHMAN,
Procureurs du requérant,
1255, Carré Phillips,
Montréal, Qué.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

On donne par les présentes avis que DAME NORMA LEIBOVITCH, sténographe, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session, sa session prochaine ou suivante, pour demander un bill de divorce d'avec son époux BERNARD RYER, chauffeur de camion, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, alléguant adultère.

Montréal, 28 janvier 1957,
JACOBS & JACOBS,
Avocats de la requérante.

Edifice Radio City,
265 rue Craig ouest,
Montréal, Qué.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est donné par les présentes que FANNY FAYE FOX, de la cité et du district de Montréal, épouse de MURRAY JOSEPH COHEN, vendeur, de la cité et du district de Montréal, Province de Québec, présentera une requête au Parlement du Canada, au cours de la présente session ou la suivante, pour obtenir le divorce de son dit époux, MURRAY JOSEPH COHEN, pour cause d'adultère et de désertion.

Montréal, le 22 janvier 1957.

S. R. ALTROWS,
Procureur de la requérante,
484, rue McGill,
App. 22-23,
Montréal, Québec.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que FRANCES ELLISON SCHNEBLEY PATTEE, ménagère, et demeurant au No 42, avenue Labelle, Rosemère, comté de Terrebonne dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session et, si nécessaire à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux FRANK LYLE PATTEE, administrateur, maintenant demeurant au No 1488, rue Crescent, dans la cité de Montréal, comté d'Hochelaga, province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, le 23 janvier 1957.

A. J. ROSENSTEIN,
Procureur de la requérante,
1117 O., Ste-Catherine,
Ch. 208, Montréal, P.Q.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que EILEEN HANNAH THOMSON, secrétaire, de la cité et district de Montréal, comté d'Hochelaga, province de Québec, s'adressera au parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, EDDY ROBERT SCOTT, ingénieur conseil, de la même place, pour cause d'adultère et désertion.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 30ième jour de janvier 1957.

E. MICHAEL BERGER,
Procureur de la requérante,
Suite 932, Shell Tower,
660 rue Ste-Catherine ouest,
Montréal, Québec.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

Avis est par les présentes donné que SYLVIA RAPP SNIDER, ménagère et préposée aux livres, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session ou à une session ultérieure, pour demander le divorce de son mari, GORDON SNIDER, coupeur de vêtements, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 14 février 1957.

COHEN et LEITHMAN,
Procureurs de la demanderesse,
1255, Carré Phillips,
Montréal, Qué.

AVIS est par les présentes donné que ELIZABETH JANET DAVIDSON BLACKLOCK de Ville de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou sa session immédiatement suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, JOHN NIELSON BLACKLOCK, officier de maintenance, pour cause d'adultère.

Montréal, le 11 février 1957.

Mrs. Wilhelmina M. HOLMES,
Procureur de la requérante,
39, rue Notre-Dame Est,
Montréal 1, Québec.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est donné que JOSEPH, NAPOLEON, LEON, PROSPER BRAULT, marchand, de Cowansville, dans le district de Bedford, province de Québec, adressera une demande au Parlement du Canada, à sa présente ou sa prochaine session, suivant le cas, pour obtenir un bill de divorce contre son épouse MARIE BLANCHE DAUDLIN, ménagère, de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, le 23 janvier 1957.

RENE REEVES,
Procureur du requérant,
39 est, rue Notre-Dame,
chambre 55, Montréal.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DAME PATRICIA HAPPY SULLIVAN, ménagère et sténographe, de la cité de Montréal, district de Montréal, dans la province de Québec, Canada, s'adressera au parlement du Canada, lors de la présente session ou de la suivante pour obtenir le divorce de son époux, JOSEPH RALPH EDMUND SULLIVAN, de la dite ville de Montréal, district de Montréal, pour causes d'adultère.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, Canada, ce 28e jour de janvier 1957.

S. J. SMILEY,
solliciteur de la requérante,
1200, rue St-Alexandre,
Montréal, Québec.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que MARY WOLLOCH, de la Cité et district de Montréal, dans le comté d'Hochelaga, dans la Province de Québec, épouse de JACK VINEBERG, gérant, de la Cité et district de Montréal, s'adressera au Parlement du Canada, à sa session présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, le dit JACK VINEBERG, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la Province de Québec, ce deuxième jour de janvier, A.D., 1957.

JOHN J. WASSERMAN,
Procureur de la requérante,
Chambre 412, Edifice Insurance Exchange,
276 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que CECILE CHAGNON, ménagère, domiciliée et résidant dans la Ville de St-Vincent-de-Paul, dans le district de Montréal, dans la province de Québec, épouse légitime de ROGER TREMBLAY, cuisinier, présentement domicilié et résidant à MacKayville, dans le district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son époux, ROGER TREMBLAY, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, Province de Québec, ce 28e jour du mois de janvier 1957.

ALPHONSE L. PATENAUE, C.R.,
Avocat, Suite 710-712,
Edifice des Tramways,
159 ouest rue Craig,
Montréal (1), Qué.



(Photo "Fednews")

APPRENTISSAGE DU ROLE DE BRIGADIER — Le jeune prince suédois Charles-Gustave, à droite, s'est inscrit dans la brigade scolaire, qui a pour but de protéger les écoliers dans les rues achalandées de Stockholm. Etroitement surveillé par sa mère, la princesse Sibylla, le prince Charles-Gustave a fait son apprentissage et s'est attiré les honneurs de la brigade. Il reçoit ci-haut les recommandations d'un officier de la circulation.

Réduction de \$159,600,000 dans le budget des services sociaux en Grande-Bretagne

LONDRES, 20. (Reuters f.) — Le gouvernement a annoncé une réduction se chiffrant par plus de 57,000,000 de livres sterling (\$159,600,000) dans le budget consacré aux services sociaux pour l'exercice financier commençant le 1er avril prochain.

Le chef du Trésor, M. Peter Thorneycroft, a fait cette révélation lors de son exposé en Chambre des communes des dépenses militaires et civiles qui a soulevé un barrage de protestations de la part des membres de l'Opposition.

Il a annoncé que les subsides accordés pour les repas et l'achat du lait en faveur des enfants d'âge scolaire et des femmes enceintes seront réduits et il a ajouté que le public devra accroître ses contributions au Service national de santé, qui fait bénéficier quelque 50,000,000 de Britanniques de la gratuité des soins médicaux.

M. Thorneycroft a également souligné qu'il faudra en

venir à réduire "de façon substantielle" les sommes affectées aux dépenses militaires mais il a précisé qu'on doit procéder par gradation.

Les travaillistes ont accueilli les révélations de M. Thorneycroft par des huées et des cris de "démissionnez". De plus, ils ont donné l'avertissement que ces mesures entraîneront de nouvelles demandes d'augmentation de salaire de la part des travailleurs. Le gouvernement travailliste d'après-guerre avait mis sur pied un vaste programme de mesures sociales en vertu de la Loi nationale du bien-être social de 1946.

M. Thorneycroft a énuméré comme suit les économies qu'on compte réaliser:

1. La réduction des subsides accordés aux enfants d'âge scolaire et aux femmes enceintes pour l'achat de lait pur ou en poudre permettra au gouvernement de réaliser une économie annuelle de 13,000,000 de livres

sterling. Le lait coûtera quatre pence (cinq cents) au lieu de son prix actuel de 1½ pence.

2. Les subsides accordés aux enfants d'âge scolaire sur les repas seront réduits de manière à épargner 3,500,000 livres sterling.

3. Les dépenses du gouvernement en marge du Service national de santé seront amoindries en raison de la contribution accrue du public qui permettra une épargne d'environ 40,000,000 de livres sterling.

Les contributions du public serviront à défrayer un neuvième du montant total des dépenses au lieu d'un dix-septième comme c'est le cas actuellement.

Le Service national de la santé entraînera des dépenses de l'ordre de 690,000,000 de livres sterling pour l'année 1957-58, en regard de la somme de 175,000,000 envisagée lors du lancement de ce programme après la guerre.

Le Canada appuie la G.-B. sur la question de Chypre

NATIONS UNIES, 20. (P.C.F.) — Les pays du Commonwealth ont appuyé la Grande-Bretagne, hier, lors du débat sur Chypre au Comité politique des Nations Unies. La Grèce veut annexer cette île.

La Grande-Bretagne s'est opposée à la demande grecque, qui a provoqué le terrorisme et l'effusion de sang pendant près de deux ans, parce que cette île est une base stratégique britannique dans l'est de la Méditerranée et qu'un retrait anglais laisserait la minorité cyprio-turque sans appui en face des cypristes-grecs qui constituent les quatre cinquièmes de la population insulaire.

Mardi, le Canada, l'Australie et le Ceylan se sont prononcés en faveur de la Grande-Bretagne. Le discours du délégué cingalais, R. S.S. Gunewardene, a particulièrement été accueilli par le Royaume-Uni puisque le Ceylan, en diverses occasions, s'est identifié au groupe afro-asiatique à l'ONU, qui s'oppose au "colonialisme".

LE CEYLAN

Le représentant du Ceylan a appuyé la politique de la Grande-Bretagne d'accorder éventuellement un gouvernement autonome à Chypre et a demandé à la Grèce d'exhorter les terroristes cypristes à déposer les armes.

M. Gunewardene a déclaré que c'était un principe britannique "accepté" que d'accorder à tous les territoires anglais un gouvernement autonome. Il a cité l'exemple du statut de dominion conféré à son propre pays en 1948, de même que l'indépendance accordée presque en même temps à l'Inde, au Pakistan et à la Birmanie et a souligné que la Grande-Bretagne se proposait d'accorder des gouvernements autonomes au Nigéria et à la Côte d'Or, en Afrique.

Pour ce qui est de la question cypriste, le Ceylan a suggéré qu'une commission royale serait peut-être le meilleur moyen "d'éclaircir l'atmosphère" et de préparer des relations adéquates entre les éléments turcs et grecs de l'île.

LE CANADA

Le Ceylan entretient un grand espoir sur la façon dont la Grande-Bretagne s'occupe de ses colonies, et le Ceylan a pu jouer son nouveau rôle dans le domaine international "grâce à l'entraînement reçu du Royaume-Uni et de la façon avec laquelle il nous a traités".

Le Dr R. A. MacKay, chef de la délégation canadienne, a déclaré que les Cypristes serviraient davantage leurs intérêts en acceptant les propositions britanniques pour un éventuel gouvernement autonome.

Il a réclaté de la prudence "en ne suggérant aucune solution qui pourrait aggraver les choses, même si ce comité croit qu'il a la compétence de le faire".

L'opinion du Canada au sujet des accusations et contre-accusa-

tions de terrorisme à Chypre c'est qu'il est difficile de décider quand de tels actes sont criminels et quand ils sont héroïques. Mais peu importe comment on les appelle, ils ne font qu'apporter de la misère et en aucune circonstance le Canada ne peut appuyer "l'encouragement qu'apporte la Grèce à de telles activités".

A LONDRES

LONDRES, 20. (Reuters f.) — La Chambre des communes a approuvé mardi soir la politique du

gouvernement envers Chypre par un vote de 307 contre 253, soit une majorité de 54 voix.

Au cours du débat, M. James Callaghan, porte-parole de l'opposition sur les affaires coloniales, a déclaré:

"Nous ne pouvons obliger les hommes et les femmes à demeurer au sein du Commonwealth contre leur volonté. Nous devons obtenir leur assentiment si nous voulons qu'ils y restent."

Le vote signifie que le gouvernement britannique poursuivra sa politique de tenter de mettre fin au terrorisme, par la force, tout en essayant d'introduire une nouvelle constitution ébauchée par lord Radcliffe et destinée à accorder à l'île une certaine forme de gouvernement autonome.

Boulganine s'en prend aux "plans insensés" des E.-Unis

MOSCOU, 20. (PAF) — Le premier ministre Boulganine de l'URSS a averti les peuples du Moyen-Orient que "les plans insensés" conçus par les Etats-Unis pour dominer l'univers les plongeront peut-être dans l'"enfer de la guerre nucléaire".

Dans un discours prononcé à l'occasion d'une "rencontre amicale" entre Russes et Bulgares au Kremlin, Boulganine a affirmé aux Arabes que la doctrine Eisenhower est un "piège colonial pré-

paré par les monopoles américains du pétrole".

"Les Arabes, dit-il, doivent déployer la plus grande vigilance contre la menace de ce nouvel esclavage".

Boulganine est le deuxième dirigeant soviétique à profiter de la réunion des chefs communistes bulgares au Kremlin pour faire une déclaration sur les affaires internationales. Lundi soir, le chef du parti communiste soviétique, Nikita Khrouchtchev, a affirmé que le remplacement du ministre des Affaires étrangères de l'URSS, effectué la semaine dernière, ne signifie pas qu'une modification sera apportée à la politique étrangère de Moscou.

Boulganine a abordé une foule de sujets durant son discours. Il a été chaleureusement applaudi par ses auditeurs.

Plusieurs autres orateurs, dont le premier ministre de la Bulgarie, M. Anton Yugov, et quelques ouvriers moscovites, ont dénoncé le colonialisme, l'impérialisme et les fauteurs de guerre occidentaux.

Boulganine a qualifié l'ancien premier ministre hongrois, M. Imre Nagy, de "vil traître" et de "marionnette" des Etats-Unis.

Nagy, devenu premier ministre au cours de la révolte hongroise, a été déposé lorsque les troupes soviétiques ont envahi Budapest le 4 novembre.

Les Etats-Unis, a soutenu Boulganine, espèrent briser l'unité du camp socialiste et imposer leur domination à tour de rôle à chacun de ces pays en leur imposant leurs fantoches, tels que Nagy et les autres vils traîtres.

Un second câble transatlantique

LONDRES, 20. (P.C.F.) — Le Financial Times de Londres annonce aujourd'hui que l'Angleterre, les Etats-Unis et le Canada projettent l'installation d'un second câble téléphonique transatlantique.

Le premier câble, inauguré en octobre dernier, a rendu de si grands services que les communications transatlantiques ont, en quelques mois, plus que doublé par rapport à l'année antérieure.

Le journal londonien affirme que le ministère des Postes britannique, la Société canadienne des Télécommunications et l'American Telephone and Telegraph Company étudient actuellement la possibilité d'installer un nouveau câble sous-marin.

Saut "presque parfait"

BRANDON, 20. (PCF) — Un jeune parachutiste de 20 ans, du nom de W. Cowell, a exécuté un saut qualifié de "presque parfait" par les autorités, au camp d'entraînement de Rivers, au Manitoba.



(Photo Fednews)

LE BILAN: AUCUN MORT — Qu'il n'y ait eu aucun mort à la suite de cet écrasement, cela tient du miracle. Un bombardier B-25, du Corps d'aviation royal canadien, rase le toit de deux maisons, comme l'indiquent les deux flèches, avant d'aller tomber sur une troisième demeure, près de l'aéroport Stephenson, à Winnipeg. L'avion eut des troubles de moteur avant d'atterrir. Il n'y eut que quelques blessés et ceux-là ne le furent que légèrement.

Cutts nommé instructeur

Stan Cutts a été nommé coach de l'équipe canadienne de badminton, qui rencontrera les Etats-Unis les 25 et 26 du mois courant à Kitchener, dans le tournoi pour la coupe Uber. Ce tournoi féminin aura lieu tous les trois ans et sera organisé selon le même système que les tournois pour la coupe Davis. Cutts est instructeur professionnel au club de badminton et de "squash" de Montréal. Il a aussi détenu le championnat mondial professionnel durant neuf ans.

L'équipe canadienne commencera son entraînement à Kitchener le 22 février et prendra part au tournoi pour les championnats canadiens avant celui pour la coupe Uber. Mme Kay Grant de Montréal; Joan Warren, Joan Hennessey et Marge Shedd de Toronto; Aveliegh Hepworth de Woodstock, Ontario et Mme Clare Lovett de Vancouver formeront l'équipe du Canada. Les Américaines sont favorites pour l'emporter.

Leonard réussit une ronde de 67

HOUSTON, 20. — (P.A.F.) — Harry Dee, golfeur professionnel de 31 ans d'Hartsdale, N.Y., a joué un 68 hier, soit quatre coups au-dessous de la normale, dans la ronde de qualification en vue de l'omnium de Houston d'une bourse de \$36,000.

Pendant que Dee patageait dans l'eau et la boue, Peter Thomson de l'Australie, remportait les honneurs d'un tournoi préliminaire d'une valeur de \$450 sur le parcours du club de golf de Houston. Thomson, champion britannique, a joué 66, cinq au-dessous de la normale. Stan Leonard de Lachute, Qué., s'est classé deuxième avec 67 ainsi que Howie Johnson de Houston et Ted Kroll. Leonard, et ses compagnons, ont récolté \$213 chacun.

Ils participeront tous à l'omnium de Houston jeudi. Un score de 74 était nécessaire pour devenir éligible au grand tournoi. Don Whitt de la Californie, qui il y a deux semaines était défait par Dow Finsterwald dans la finale de l'omnium de Tucson, ne s'est pas qualifié. Il a joué 76 hier.

Gonsalves vs Rosi

NEW-YORK, 20. — (P.A.F.) — Johnny Gonsalves, poids léger d'Oakland en Californie, rencontrera Paolo Rosi, d'Italie, dans un match de dix rondes le 1er mars au Madison Square Garden. Rosi habite maintenant New-York.

Gibson et Drobny l'emportent, au Ceylan, 6-2, 6-1

COLOMBO, Ceylan, 20. (P.A.F.) — Althea Gibson, de New-York, et Jaroslav Drobny, d'Egypte, ont défait l'équipe anglaise formée de Billy Knight et Mme W. Warren par 6-2 et 6-1 dans la ronde quart de finale des doubles mixtes du tournoi de tennis asiatique au Ceylan. Ce fut le seul match d'Iner. Toutes les autres rencontres ont été remises à cause de la pluie.

Projet abandonné

La Quebec Amateur Hockey Association ne pourra réaliser, du moins cette saison, son projet de séries éliminatoires pour différents clubs juniors de la province et des environs.

Selon le projet, quatre ligues juniors "A" de la province, ainsi que certains clubs des Maritimes, du district d'Ottawa et de certains endroits de l'Ouest canadien, devaient participer à une série éliminatoire pour l'obtention d'un nouveau trophée.

Les clubs juniors de calibre supérieur qui opèrent sur une base professionnelle, tels que les Canadiens Juniors d'Ottawa et certaines équipes de la ligue Junior de l'Ontario et de l'Ouest canadien, n'auraient pas été éligibles à ces séries éliminatoires.

Le district d'Ottawa a avisé la QAHA qu'il participera au détail pour la coupe Memorial ce printemps, même si le Canadien Junior d'Ottawa, les clubs de la ligue Junior de l'Ontario et de la ligue Junior de l'Ouest sont éligibles.

L'Ouest n'a pas montré beaucoup d'intérêt au projet de la QAHA. Le club Flin Flon semble très puissant et possède d'excellentes chances de décrocher la coupe Memorial, emblème du championnat junior canadien dans le moment.

La QAHA a annoncé que les clubs juniors de la province de Québec, participeront aux séries éliminatoires habituelles, afin de déterminer l'équipe championne provinciale. Ce sera la fin de la saison. Le Canadien Junior d'Ottawa sera considéré comme le représentant du Québec dans les séries éliminatoires pour la coupe Memorial.

Valdes bat Erskine

LONDRES, 20. — (P.A.F.) — Nino Valdes, de Cuba, a remporté une victoire par mise hors de combat technique dès la première ronde, sur Joe Erskine, de Grande-Bretagne, hier soir à Londres. Le match a été arrêté après deux minutes et trois secondes du premier engagement. Le combat devait en durer dix.



"IVY", L'OURS POLAIRE DU ZOO DE LONDRES, fait "la belle" pour que les visiteurs lui lancent de la nourriture... Peu de Londoniens peuvent résister à ce magnifique animal d'apparence si sympathique.

Torres remplacera Webb vs Sandy

CHICAGO, 20. (P.A.F.) — Spider Webb, de Chicago, et Randy Sandy, de New-York, se rencontreront dans un match de dix rondes le 13 mars prochain au Stadium de Chicago. Le match a été bâclé hier par l'International Boxing Club. Webb, qui a battu Neale Rivers la semaine dernière à New-York, tentera de remporter sa 19e victoire consécutive. Sandy a perdu un match très serré contre Joey Giardello le six février dernier. Il a un record de 18 victoires contre six défaites.

La Commission athlétique a révélé que Rojas n'était pas de calibre pour le champion et elle a refusé d'approuver le match. Les promoteurs ont alors annoncé que Rojas rencontrera Waldemiro Torres, de l'Uruguay à la même date.

Patty passe à la deuxième ronde

BRUXELLES, 20. (P.A.F.) — Budge Patty de Los Angeles a défait Jacques Brichant de Belgique par 7-5 et 6-4, dans la ronde initiale du tournoi de tennis de Bruxelles qui a débuté ici hier. Sven Davidson de Suède a subi une défaite de 6-4 et 6-4 contre Philippe Washer de Belgique. Dans les doubles, Patty et Washer ont disposé de Brichant et Davidson par 6-2 et 6-2.

Moylan favori

NEW-YORK, 20. (P.A.F.) — Eddie Moylan de Trenton, New Jersey, sera difficile à battre dans le tournoi de tennis pour les championnats nationaux à l'intérieur qui doit débuter ce soir à New-York. C'est du moins l'opinion des experts qui ont vu Moylan à l'oeuvre dans le tournoi intérieur de Buffalo en fin de semaine dernière. Moylan a alors défait Ulf Schmidt de Suède et Barry MacKay ensuite en finale. Schmidt a gagné le tournoi de New-York l'an dernier. Dick Savitt est aussi l'un des favoris.

Martinez vs Elliott

JOHANNESBOURG, 20. — (P.A.F.) — Jimmy Martinez, de Glendale, Arizona, et Jimmy Elliott, de l'Afrique du Sud, se rencontreront dans un match retour de dix rondes le 27 février à Johannesburg. Martinez a défait Elliott décisivement au début du mois.

MIAMI BEACH — Clarence Hinnant, 176½, de Washington, D.C., a défait par k.o. technique, à la 7e ronde, Yvon Durelle, 181½, de Baie Ste-Anne, N.B.

Fullmer choisi l'athlète du mois

NEW YORK, 20. (P.A.F.) — Gene Fullmer, qui a enlevé le championnat poids moyen du monde à Sugar Robinson le 2 janvier dernier, a été choisi l'athlète professionnel du mois de janvier. Il devient ainsi éligible au trophée Hickok décerné annuellement au meilleur athlète professionnel. Fullmer a reçu 83 votes dans le scrutin l'emportant facilement sur son plus proche concurrent, Bob Cousy, des Celtics de Boston, de la ligue Nationale de ballon au panier. Le golfeur Ford a pris le troisième rang, suivi de Jimmy Demaret et de Bob Pettit.

Lundi soir à Denver, Colorado, Fullmer a remporté une victoire par décision unanime en 10 rondes sur Ernie Durando. C'était sa 2e victoire depuis qu'il est champion. Il y a trois semaines, il l'avait emporté de la même façon sur Wilf Greaves.

COMBAT REMIS

Le promoteur Joe Dupler a annoncé que le match qui devait avoir lieu mercredi de la semaine prochaine à Denver entre Gene Fullmer, le champion poids moyen mondial et Charley Cotton, avait été contremandé.

Dupler a pris cette décision à la demande de Marv Jenson, gérant de Fullmer. Ce dernier a subi une coupure lors de son match contre Ernie Durando lundi et Jenson croit qu'un repos sera plus profitable à son protégé. On sait que Fullmer doit défendre son titre contre Sugar Ray Robinson le 24 avril prochain au Stadium de Chicago.

Bygraves K.O. Cooper

LONDRES, 20. (P.A.F.) — Joe Bygraves de la Jamaïque a conservé le championnat poids-lourd de l'Empire britannique, en battant Henry Cooper d'Angleterre par mise hors de combat technique en neuf rondes hier soir à Londres.

Le temps du knockout a été d'une minute et 45 secondes. Bygraves, âgé de 25 ans, pesait 202 livres et Cooper, 22 ans, 195 livres et demie. Bygraves a envoyé son rival au plancher pour neuf secondes avec un crochet de gauche à l'estomac. Comme Cooper se relevait, il a été accueilli par un direct de gauche à la figure. Il est retombé au tapis et l'arbitre l'a déclaré aussitôt hors de combat.

Schwartz éliminé par Contreras

PANAMA, 20. (P.A.F.) — Francisco (Pancho) Contreras du Mexique a causé une surprise en battant Sid Schwartz de New-York, 6-2 et 6-3 dans la ronde initiale du tournoi de tennis invitation du Panama. Orlando Garrido du Mexique a par contre baissé pavillon, 6-2 et 8-6 contre Whitney Reed d'Oakland, Californie.

FORUM

CE SOIR A 8 H. 30
LUTTE
COMBAT PAR EQUIPES
PAT O'CONNOR
ET
YVON ROBERT
VS
MONSIEUR MOTO
ET
MONSIEUR HITO

2 chutes de 3 à finir
3 — AUTRES BONS COMBATS — 3
PRIX: sièges réservés \$2 et \$1.50 en vente aux guichets des rues Atwater et Clousé; non réservés, \$1 et \$0.50 à 75c dans la Terrasse en vente à 7 heures ce soir au guichet de la rue St-Luc.

Jeudi le 21 février à 8 h. 30 p.m.
HOCKEY — LIGUE NATIONALE
DETROIT VS CANADIENS

PRIX: admission générale \$1.75 et \$1.50. En vente jeudi, matin à 10 h. Admission générale à \$1.25 en vente jeudi soir à 7 heures au guichet de la rue St-Luc.

LE BRICOLEUR

by Erickson



— Ne bouge pas pendant que je vais scier cette extrémité.

Ph. Goyette donne une autre victoire au Royal

Le jeune Phil Goyette, un des joueurs les plus prometteurs dans l'organisation du Canadien, a de nouveau joué le rôle de héros, hier soir, alors que le Royal a défait les Lions de Trois-Rivières, 3 à 2, en supplémentaire. C'était la deuxième partie de suite dans laquelle Goyette brillait d'un si vif éclat, car dimanche dernier, il avait compté les deux buts décisifs qui avaient assuré une victoire de 5 à 3 au Royal contre Shawinigan Falls.

Goyette, un ancien du Canadien Junior qui a monopolisé presque tous les honneurs avec Cincinnati l'an dernier, s'améliore à chaque partie et les observateurs lui prédisent déjà une belle carrière.



Phil GOYETTE

dans la ligue Nationale. Hier, il a compté le but victorieux après une minute et demie de temps supplémentaire après avoir enlevé la rondelle au joueur de défense Jack Bownass. Son lancer d'une quinzaine de pieds ne donna aucune



HIER

Ligue du QUEBEC

Royal 3, T-Rivières 2.
Québec 5, Chicoutimi 5.

Ligue METROPOLITAINE

Verdun 6, Abord-à-Pl. 1.
St-Laurent 4, N.D.G. 3.

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE

Boston à Rangers.

Ligue du QUEBEC

Royal à T-Rivières.

CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Détroit	55	32	13	10	164	117	74
Canadiens	56	28	18	10	166	122	66
Boston	56	27	19	10	151	140	64
New York	56	20	26	10	143	178	50
Toronto	57	17	27	13	132	153	47
Chicago	56	12	33	11	131	177	35

Ligue du QUEBEC

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Québec	54	32	16	6	178	126	70
Chicoutimi	54	26	25	2	164	162	55
Royal	53	24	25	4	150	160	52
T-Rivières	52	21	26	5	121	140	47
Shawinigan	53	17	29	7	144	173	41
Ottawa	10	5	4	1	30	26	11

(Ottawa joue 20 parties).

Ligue METROPOLITAINE

(Section Est)

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
National	31	20	9	2	117	68	42
Victoria	29	18	7	3	141	87	41
Verdun	31	16	10	5	111	78	37
Abord-à-Pl.	32	11	14	7	82	102	29
Lakeshore	32	2	30	0	53	179	4

(Section Ouest)

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
St-Laurent	31	22	8	3	127	63	47
Frontenac	31	16	11	3	113	66	37
N.D.G.	31	17	12	2	98	80	36
Lachine	31	8	19	4	74	117	20
Snowdon	31	6	18	7	77	143	19

Ligue INTERUNIVERSITAIRE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Toronto	9	7	2	0	42	23	14
U. de M.	9	4	5	0	31	29	8
McGill	9	4	5	0	34	41	8
Laval	9	3	6	0	26	40	6

chance au bloqueur Jacques Marcotte.

ROYAL MENACE CHICOUTIMI

Par ce gain, qui représentait la neuvième partie consécutive sans défaite du club d'Elmer Lach, le Royal a consolidé son emprise en troisième place et il s'est rapproché à trois points de la deuxième position détenue par Chicoutimi.

Les deux autres buts du Royal ont été enregistrés dans la première période par Guy Rousseau et Lulu Denis.

Jean-Paul Denis a compté le premier but des Lions dans la première période et son compagnon de ligne, Bev Bell, l'imitait dans la troisième période.

Six punitions ont été infligées aux Montréalais et cinq aux Lions. Les deux équipes ont compté chacune un but pendant des punitions.

SOMMAIRE	
Première période	
1-Royal: Denis	5:16
(Coriveau, Burnett)	5:16
2-Royal: Rousseau (Duncan)	11:12
3-Trois-Rivières: Bessillon	14:23
(Bell, Pélissier)	14:23
Punitions: Tennant, 1:08; Roche, 5:52; Bell, 7:20; Boucher, 13:55; Vernet, 17:25.	
Deuxième période	
Aucun point.	
ran, 15:18; Deslauriers, 16:55; Bownass, 17:20.	
Troisième période	
4-Trois-Rivières: Bell	17:43
(Pélissier, Bessillon)	17:43
Punitions: Rousseau, 7:06; Deslauriers, 13:22.	
Période supplémentaire	
5-Royal: Goyette	1:34
Aucune punition.	

QUEBEC ANNULE

CHICOUTIMI, 20. (P.C.F.) — Les As de Québec et les Saguenéens de Chicoutimi ont fait partie nulle, 5-5, lors d'une joute régulière de la ligue professionnelle du Québec, disputée à Chicoutimi hier.

Les Québécois ont ainsi conservé leur avance de quinze points en tête du circuit.

Gene Achtymichuk a dirigé l'offensive des As avec deux buts à la troisième période. Jean-Paul Lamirande, Orval Tessier et Dick Gamble ont enfilé les autres buts des As.

Stan Baluik a réussi deux buts pour Chicoutimi et Gerry Glaude, Lou Smrke et Fernand Perreault, un chacun.

SOMMAIRE	
Première période	
1-Chicoutimi: Baluik	4:47
(Roy, L. Smrke)	4:47
2-Québec: Lamirande (Teal)	6:30
Punitions: Pichette, 11:13; McNab, 11:13.	
Deuxième période	
3-Québec: Tessier (Crosier)	8:31
4-Chicoutimi: Perreault	8:43
(R. Rousseau, Topoli)	8:43
5-Chicoutimi: Baluik	14:35
(Watson, Pichette)	14:35
Punitions: Crosier, 6:13; Watson, 19:48.	
Troisième période	
6-Québec: Achtymichuk	5:03
(O'Ree)	5:03
7-Chicoutimi: Glaude	10:36
(Baluik, Watson)	10:36
8-Québec: Achtymichuk	12:40
9-Chicoutimi: L. Smrke	13:26
(Hanna, Hicks)	13:26
10-Québec: Gamble	14:04
(Tremblay, Maxwell)	14:04
Période supplémentaire	
Aucun point.	
Punitions: Glaude et Tessier, 7:37.	

St-Laurent bat N.D.G.

Les Jets de Saint-Laurent ont défait, hier soir, le Notre-Dame-de-Grâce au compte de 4-3 dans la deuxième joute d'un programme double de la ligue Métropolitaine. Jean-Paul Colette, André Samson, Lionel Gendron et Trépanier ont été les compteurs du Saint-Laurent. Barry Delisle a marqué deux buts pour les perdants. L'autre a été enregistré par Keith Conklin.

Potins de hockey

Le nouveau règlement de la ligue Nationale de hockey, qui permet à un joueur ayant reçu une punition mineure de retourner sur la glace dès que l'adversaire a compté un but, a été appliqué 155 fois au total dans les 140 premières parties de la saison 1956-57.

Les Canadiens de Montréal ont eu le plus de succès à compter alors que l'adversaire avait un joueur en moins. Après 140 parties, soit aux deux-tiers de la présente saison, les Canadiens avaient compté 39 buts alors qu'ils avaient l'avantage numérique.

Les Red Wings de Détroit sont deuxièmes opportunistes parmi les six clubs de la L.N.H., ayant compté 30 buts quand ils avaient l'avantage numérique sur leur adversaire. Les Maple Leafs de Toronto suivent de près dans ce domaine après les Red Wings. Les Leafs ont compté 28 fois alors que leurs adversaires avaient un homme au pénitencier.

Les Rangers de New York ont enregistré 24 fois alors qu'ils avaient l'avantage d'un joueur, les Bruins de Boston 18 fois et les Black Hawks de Chicago 16 fois dans les mêmes circonstances.

Le Toronto a été la plus fréquente victime du fait que l'adversaire comptait alors qu'il avait l'avantage d'un joueur de plus sur la glace. Trente-deux buts ont été ainsi enregistrés contre les Leafs alors qu'ils avaient un joueur en moins. Les Bruins de Boston ont été le plus souvent victimes d'une punition après les Leafs. Les Bruins ont eu 29 buts comptés contre eux alors qu'ils avaient un joueur en moins.

Le New-York et le Chicago ont un record presque semblable au point de vue de buts enregistrés contre eux alors qu'ils avaient un homme de moins sur la glace. Le total contre le Chicago a été de 27 buts tandis que les Rangers ont été les victimes de 26 buts dans ces circonstances.

Les Canadiens ont le meilleur record et pour les buts comptés alors qu'ils avaient l'avantage d'un joueur et pour les buts alloués alors qu'ils avaient un joueur puni. Les Habitants n'ont alloué que 20 buts alors que leur adversaire avait l'avantage numérique. Les Red Wings de Détroit ont aussi excellé au point de vue défensif. Seulement 21 buts ont été comptés contre les Wings alors qu'ils avaient un joueur de moins sur la glace.

Le club contre lequel les Canadiens ont le mieux réussi alors qu'ils avaient l'avantage numérique a été le Toronto. Les Habitants ont enregistré 15 de leurs 39 buts dans de telles circonstances, contre les Leafs. Le Boston a donné le plus de fil à retordre aux Canadiens quand ces derniers avaient l'avantage numérique. Les Habitants n'ont réussi que trois buts contre les Bruins.

Bien que les Canadiens aient le meilleur record au point de vue défensif alors qu'ils jouent avec un homme en moins, c'est contre eux que le Détroit a eu le plus de succès. Les Red Wings ont compté huit fois contre les Canadiens et aussi contre les Rangers.

Al Rollins, le très capable cerbère du Chicago, a été interviewé récemment par Bob Hesketh du Telegram de Toronto. On souli-

Don Simmons a perdu beaucoup de terrain

TORONTO, 20. (P.C.F.) — Don Simmons, le nouveau gardien de buts des Bruins de Boston, a été déjoué 12 fois en fin de semaine dernière pour ainsi glisser au quatrième rang, dans le classement des gardiens de buts de la ligue Nationale, selon le système d'arrêts effectués par le nombre de lancers reçus. Simmons, occupait

le sommet depuis son arrivée dans la ligue Nationale. Son club a perdu, 6-5 contre Chicago samedi dernier et 6-2 contre Détroit le lendemain.

En trois parties la semaine dernière, Simmons n'a pu arrêter que 88 des 102 rondelles lancées en sa direction. Sa moyenne est tombée de .919 à .863. C'est la plus forte perte de terrain depuis le début de la saison par un gardien de buts.

Glen Hall du Détroit est demeuré aussi consistant et sa moyenne



JACQUES PLANTE

est montée à .931. Le gardien de buts des Red Wings a reçu 83 lancers la semaine dernière et il n'a été déjoué que cinq fois.

JACQUES PLANTE

Jacques Plante des Canadiens demeure toujours en deuxième place. Plante a repoussé 80 des 86 rondelles dirigées vers lui pour une moyenne de .930 en trois joutes. Sa moyenne pour la saison n'a pas changé depuis deux semaines, demeurant à .924. Terry Sawchuk du Boston, qui n'a pas encore décidé de tenter un retour au jeu, suit avec .921, soit la moyenne qu'il avait avant son départ.

Lorne Worsley des Rangers de New-York, a connu une semaine exceptionnelle, l'une des meilleures de la saison. Il a remporté sa première victoire à Montréal depuis ses débuts dans la ligue Nationale, quand les Rangers ont défait les Canadiens, 2-1 au Forum samedi dernier. Dans les deux autres joutes de son club, Worsley a été déjoué cinq fois. Il a fait 89 arrêts dans ces trois joutes pour un pourcentage de .937. Sa moyenne depuis le début est de .909.

Al Rollins du Chicago a perdu un point de pourcentage la semaine dernière. Il n'a pu faire mieux qu'une moyenne de .860 pour un pourcentage de .902 depuis le début de la saison.

LES STATISTIQUES:

	L	A	B	Moy.
Hall, Detroit	1670	1554	116	.931
Plante, Can.	1173	1084	89	.924
Sawchuk, Boston	1020	939	81	.921
Simmons, Boston	359	330	29	.919
Worsley, N.-Y.	1849	1680	169	.909
Chadwick, Tor.	1597	1449	148	.907
Rollins, Chicago	1811	1634	177	.902

Légendes: L: lancers; A: arrêts; B: buts; Moy.: moyenne.

Réunion importante

Les directeurs de la société qui contrôle le fonds de pension des joueurs de la ligue Nationale de hockey, ont convoqué une réunion spéciale qui devrait être très intéressante. Le comité est formé d'un représentant de chaque propriétaire de club et de deux représentants des joueurs, en l'occurrence, Ted Lindsay du Détroit et Doug Harvey du Canadien. Lindsay est vice-président de la société du fonds de pension et président de la nouvelle association des joueurs. Harvey est dans une position similaire. Il est directeur du comité du fonds de pension et premier vice-président du syndicat des joueurs.

La réunion aura lieu aujourd'hui à Montréal.

Le tournoi de hockey de Moscou serait disputé à l'intérieur

MOSCOU, 20. (P.A.F.) — Une vague de chaleur forcera probablement les organisateurs du tournoi de hockey mondial amateur à Moscou à faire jouer les différents clubs à l'intérieur. Le tournoi doit débuter dimanche. La glace du stade extérieur Lenin, qui peut contenir 40,000 spectateurs, n'est pas en bonne condition dans le moment, à cause de la mauvaise température. Le Palais des sports de Moscou, muni d'un système de glace artificielle ne contient que 15,000 amateurs.

Verdun gagne

Le club Verdun a enregistré cinq buts à la troisième période, pour ainsi s'assurer une victoire de 6-1 sur l'Abord-à-Plouffe, lors d'une joute régulière de la ligue Métropolitaine junior hier. Les deux clubs étaient sur un pied d'égalité, 1-1, au début du troisième engagement.

André Roy et Jack Brown ont obtenu deux buts chacun pour Verdun à la troisième période. Yvon Lamarche avait compté l'autre plus tôt. Jerry Sharpe a complété le pointage pour les gagnants et Pierre Lagace a évité le blanchissage aux perdants.

Les Yankees ont obtenu le gaucher B. Shantz

NEW-YORK, 20 — (Paf) — Les Yankees de New-York, déjà favoris pour conserver le championnat de la ligue Américaine en 1957, ont obtenu les lanceurs Bobby Shantz et Art Ditmar des Athlétiques de Kansas City, en retour pour sept joueurs, lors d'une très importante transaction effectuée hier entre ces deux équipes.

De plus, les New-Yorkais ont aussi obtenu le joueur d'intérieur Wayne Belardi et le lanceur gaucher Jack McMahan qui ont aussitôt été cédés au club Denver de l'Association Américaine. Les Athlétiques ont reçu les lanceurs Maurice McDermott, Tom Morgan et Rip Coleman, le voltigeur Irv Noren et les joueurs d'intérieur Billy Hunter et Milt Graff. Un autre joueur sera aussi envoyé aux Athlétiques avant le 15 avril.

Le joueur d'intérieur Cletis Boyer du Kansas City avait aussi été cédé aux Yankees en premier lieu, mais il a été retourné aux Athlétiques. Boyer a reçu un boni pour signer un contrat avec les Athlétiques le 30 mai 1955. Selon les règlements, un joueur à boni ne peut être vendu, échangé ou envoyé dans les ligues mineures, avant d'être demeuré deux ans

dans les majeures. Un porte-parole des Yankees a alors annoncé que les Athlétiques devront céder un autre joueur avant le 15 juin.

IMPORTANTE TRANSACTION

George Weiss, gérant général des Yankees, a annoncé cette importante nouvelle lors d'une conférence de presse hier midi. Il a révélé que Ditmar est le joueur d'importance dans cette transaction en autant que les Yankees sont concernés.

C'est la plus importante transaction effectuée dans les majeures depuis le 18 novembre 1954, alors que les Yankees avaient obtenu Bob Turley et Don Larsen des Orioles de Baltimore lors d'un échange comprenant 17 joueurs. Baltimore avait reçu neuf joueurs et les Yankees huit.

Weiss a laissé entendre que Ditmar lancera régulièrement. C'est un droitier qui devrait aider l'équipe. Shantz est le lanceur gaucher que Casey Stengel recherchait depuis le début de l'hiver. Weiss a fait remarquer que les Yankees n'ont pas aligné un solide lanceur gaucher depuis le départ de Joe Page. Shantz sera utilisé en relève. Reste à savoir maintenant, s'il sera encore handicapé par un mal de bras comme ce fut le cas au cours des deux dernières saisons.

A Harvey, dans l'Illinois, le gérant Lou Boudreau, des Athlétiques

ques a révélé qu'il était heureux de l'échange. Il est d'avis que son club pourra faire meilleure figure dans la course au championnat.

Coleman, Morgan et McDermott sont des lanceurs d'expérience qui devraient être en mesure d'aider les Athlétiques. La présence de Billy Hunter renforcera le champ intérieur du Kansas City et Irv Noren devrait rendre l'offensive du club plus redoutable.

Jack Crimian a signé son contrat

LAKELAND, Floride, 20. (Paf) — Le lanceur Jack Crimian, obtenu des Athlétiques de Kansas City par les Tigers de Detroit l'autonne dernier, a accepté les termes de son nouveau club hier. Trente-cinq joueurs du Detroit ont été engagés jusqu'ici en vue de la prochaine saison. Sept demeurent encore récalcitrants, y compris les vétérans Eddie Robinson et Billy Hoelt. L'école de baseball pour les recrues débute aujourd'hui au camp d'entraînement des Tigers à Lakeland. Cinquante joueurs se rapporteront au gérant Jack Tighe.

TOKYO—Hitoshi Misako, de Tokyo, et Masaji Iwamoto, de Tokyo, pugilistes poids-mouche, ont fait match nu en 12 rondes.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

STENGEL HEUREUX — Le coach des Yankees a déclaré qu'il était très heureux de l'échange effectué entre son équipe et le Kansas City. Les Yankees ont obtenu le lanceur gaucher Bobby Shantz qui sera probablement employé comme lanceur de relève par Stengel.

Joute d'exhibition

NEW-YORK, 20. — (Paf.) — Les Yankees de New-York et les Dodgers de Brooklyn se rencontreront le 23 mai à Brooklyn, lors de la onzième classique annuelle pour le trophée du maire. Cette nouvelle a été annoncée par le maire de New-York, Robert Wagner. Les profits de cette joute iront aux petites ligues de baseball de la région métropolitaine de New-York.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

LE VOLTIGEUR IRV NOREN des Yankees a appris par les journaux qu'il avait été échangé au Kansas City dans une transaction qui implique 13 joueurs. Noren a paru quelque peu surpris et a déclaré qu'il quitterait peut-être le baseball.

Les Japonais seront favoris

C'est ce soir, au Forum, que le solide Yvon Robert s'associera au non moins solide Pat O'Connor pour faire face aux rudes athlètes Japonais, Monsieur Moto et Monsieur Hito et de l'avis des connaisseurs, les Japonais devraient l'emporter grâce à leur grande rudesse. Moto et Hito en effet ne se gênent aucunement pour employer les prises les plus illégales et quand ils ont réussi effectivement à affaiblir leurs rivaux grâce à des prises de judo et de sumo ils complètent leur travail à l'aide de moyens illégaux pour l'emporter.

C'est ce qu'ils ont fait ici la semaine dernière quand ils ont blessé Larry Moquin avec leurs sandales de bois. Robert a insisté pour un match-revanche et s'est assuré les services de Pat O'Connor comme partenaire quand on a appris que Moquin devrait ménager sa blessure et ne pourrait retourner dans le ring contre les Nippons. Il faut dire qu'O'Connor connaît très bien les Japonais et qu'il rendra de précieux services à Robert. Chose certaine, le match offert sera mouvementé au possible et il pourrait bien arriver que les Japonais se fassent jouer un vilain tour en ce sens que Robert et O'Connor pourraient bien y aller de passablement de rudesse eux aussi, ce qui plairait très bien à la foule présente.

Larry Moquin sera en vedette dans la semi-finale quand il s'attaquera à Gene Dubuque le rude athlète de New-York qui ambitionne d'obtenir des matches plus importants ici et on assistera alors à un match intéressant. Ken Ackles, de New-York lui aussi, fera face à Cowboy Hughes tandis que dans la préliminaire Emile Dupré sera en lice contre le populaire nouveau venu Sam Steamboat Junior.

Les Alouettes prêts à signer un bail de 3 ans au stade McGill

Les représentants des Alouettes de Montréal et de l'Université McGill se sont rencontrés mardi afin de discuter d'un bail de trois ans que les Alouettes ont l'intention de signer prochainement.

Léo Dandurand, président du club, a exprimé l'espoir de voir les deux parties en venir à une entente très bientôt. Dandurand ne croit pas que le projet d'un nouveau stade municipal ultra-moderne soit réalisé avant trois ans. Le président des Alouettes a ajouté qu'une nouvelle estrade pouvant accommoder 600 personnes, sera érigée au Stade Molson avant le début de la prochaine saison de football, si un bail est signé avec les directeurs de l'Université McGill.

Les Alouettes pourront ainsi jouer devant 23,400 spectateurs.

Calgary engage un champion passeur

CALGARY, 20. (Paf) — Les Stampede de Calgary ont engagé Jimmy Finks, le meilleur passeur de la ligue Nationale de football des Etats-Unis en 1955. Finks a joué pour Pittsburgh durant six ans, avant de devenir coach à Notre-Dame.

Ce joueur de quart-arrière âgé de 29 ans, a réussi 165 passes sur un total possible de 344 pour des gains de 2,270 verges dans les airs avec les Steelers en 1955.

Autre concours de ski contremandé

Le concours de sauts en ski pour le trophée George Washington a été contremandé à cause du manque de neige dans les Laurentides. Ce concours annuel devait avoir lieu dimanche prochain à Ste-Marguerite et il devait réunir les meilleurs skieurs de Québec, Ottawa et Trois-Rivières.

Nouveau règlement dans la ligue Nationale

TORONTO, 20. (P.C.f.) — La ligue Nationale de hockey a modifié l'un de ses règlements hier, lors d'une réunion qui a duré six heures et demie à Toronto. Un but sera alloué automatiquement à un joueur qui lancera le disque en direction des filets déserts de l'équipe adverse, si un porte-couleurs du club en question qui se trouve sur le banc, touche à la rondelle.

Le président Campbell a annoncé cette nouvelle après l'assem-

blée qui réunissait les gérants de tous les clubs du circuit. Il a toutefois refusé de divulguer les autres items qui avaient été discutés à la réunion.

Il est entendu que le nouveau règlement ne s'applique que lorsque le gardien de buts a été retiré de ses filets et remplacé par un joueur d'attaque additionnel. Par le passé, une infraction comme celle survenue le 31 janvier dernier à Montréal lors de la joute

Détroit-Canadien, exigeait un lancer de punition.

On se souvient que le Canadien menait 4-3 avec quelques secondes à jouer.

Glen Hall avait été retiré de ses filets et remplacé par un d'avant supplémentaire. Jean Béliveau a reçu le disque dans le coin de la patinoire et il fait une passe à Bert Olmstead, situé près du centre. Glen Hall, qui se trouvait sur le banc des joueurs, a tendu son bâton afin d'arrêter le disque dans sa course.

Toutefois il l'a fait dévier en direction d'Olmstead qui a réussi à compter dans les filets déserts.

LE CAS DES ARBITRES

Campbell a aussi rencontré l'arbitre en chef Carl Voss ainsi que ses sujets, Red Storey, Gaye Stewart, Ed Powers et Frank Udvari. Plusieurs points ont été discutés, particulièrement les mises au jeu et la protection concernant les gardiens de buts en dehors de leur territoire.

"Les gardiens de buts, de dire

Campbell, ont besoin de protection, en dehors de leurs filets. Une punition mineure doit être imposée à tout joueur qui se permet de bousculer un gardien de buts. Il est entendu qu'une punition majeure s'impose quand le cerbère est dans son territoire."

Campbell a aussi révélé qu'il a été question de la nouvelle association des joueurs, mais que ce sujet n'était pas à l'ordre du jour. "Il en a naturellement été question, de dire Campbell. C'était inévitable".